VOL. XXXIV—No 38 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 10 JANVIER 1947 PRIX: CINQ SOUS

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

WINNIPEG, Man. NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! "La Liberté et le Patriote" est membre de l'A.F.C. et de la C.W.N.A. DIEU ET MON DROIT! PRINCE-ALBERT, Sask.

La semaine de la citoyenneté inaugurée d'une façon grandiose en la cathédrale de St-Boniface

Des allocutions prononcées en cinq langues différentes. Chants exécutés en français, en anglais, en ukrainien et en polonais. NN. SS. Cabana, Murray, C.SS.R., Savaryn, O.S.B.M., et Lajeunesse, O.M.I., assistent à la cérémonie

ST-BONIFACE — Une cérémonie d'une imposante solennité s'est déroulée dimanche dans le décor magnifique de l'historique cathédrale de St-Boniface pour marquer l'inauguration officielle de la semaine de la citoyenneté canadienne. Quatre archevêques et évêques, des prélats domestiques, des membres du clergé séculier et régulier, près de 3,000 personnes des rites latin et grec, représentant tous les groupes ethniques de la province du Manitoba prirent part à la brillante manifestation de loyauté envers notre pays qui avait été organisée par les Chevaliers de Colomb du quatrième degré, Assemblée Générale Taché, à la demande de la hiérarchie de la province.

Importance de la nouvelle loi

"L'année 1947 comptera comme une des plus importantes dans l'histoire de notre pays, car depuis le 1er janvier, le Canada affirme publiquement son autonomie par la mise en force de la loi de la citoyenneté canadienne", a déclaré S. Exc. Mgr G. Cabana, archevêque-coadjuteur de St-Boniface, l'un des cinq orateurs qui adressèrent la parole à cette occasion. "Les Ordinaires de la province, S. Exc. Mgr G. C. Murray, S. Exc. Mgr B. W. Ladyka, représenté ici par S. Exc Mgr N. Savaryn, S. Exc. Mgr M. Lajeunesse et moi-même, ajouta Mgr Cabana, avons acquiescé avec plaisir à la demande du gouvernement de commencer par des fêtes religieuses cette semaine commémorative de ce grand événement. C'est la reconnaissance de la nécessité des valeurs spirituelles sans lesquelles il est impossible de fonder un ordre temporel solide et stable. Ce geste honore notre gouvernement et ma gratitude s'adresse aussi aux Chevaliers du quatrième degré, qui ont pris l'initiative de cette réunion . . ."

Union des catholiques

L'union profonde qui existe entre tous les catholiques de la province, quelle que soit leur origine raciale et quel que soit le rite auquel ils appartiennent, a été démontrée d'une façon éloquente par les discours qui furent prononcés à cette occasion en cinq langues différentes: en français, par S. Exc. Mgr G. Cabana, archevêque-coadjuteur de St-Boniface; en anglais, par S. Exc. Mgr G. C. Murray, archevêque administrateur de Winnipeg; en ukrainien, par S. Exc. Mgr N. Savaryn, évêque auxiliaire de S. Exc. Mgr B. W. Ladyka; en polonais, par le R. P. S. Baderski, O.M.I., curé de la paroisse de Holy Ghost; en allemand, par le R. P. M. Feist, O.M.I., curé de la paroisse St-Joseph, de Winnipeg. Les principaux groupes ethniques de la province exprimaient ainsi officiellement leur joie de devenir enfin officiellement des citoyens canadiens.

Chants en langues diverses

Les organisateurs avaient tenu à souligner l'entente qui cimente les différents groupes catholiques en invitant l'évêque ukrainien, S. Exc. Mgr N. Savaryn, à donner la bénédiction du Saint Sacrement selon le rite byzantin. L'évêque portait la chape rouge; il était assisté de MM. les abbés M. Sabourin et P. Raymond, ecclésiastiques du Grand Séminaire de St-Boniface.

Le chant fut exécuté par un choeur ukrainien de 70 voix, dirigé par le R. P. J. Sloboda, O. S.B.M.. Des hymnes français et latins furent chantés par le choeur de la cathédrale de St-Boniface, sous la direction de M. Marius Benoist. M. Maurice Prud'homme était à l'orgue. Le choeur de la paroisse de St-Ignace, sous la direction de M. Maurice Gelley, chanta le "Recessional" de de Koven. Le choeur polonais de la paroisse

(Suite à la septième page)

Une cité catholique serait érigée à Ottawa

OTTAWA — Une véritable cité catholique, au sein de la capitale, groupant plusieurs immeubles, sera érigée sous peu. La construction, qui doit commencer au printemps, se fera selon un plan de cinq ans. Bien que les autorités de l'archevêché ne puissent donner de détails, **Le Droit** tient de source sûre que le coût total de l'entreprise s'élèvera à environ cinq millions. A en juger par le nombre de bâtisses qui doivent y être érigées, le terrain sera de très grande étendue.

Le juge Hudson est décédé

OTTAWA — Le Canada perd un des plus vieux membres de la Cour Suprême. Le juge Albert Bellock Hudson vient de décéder alors qu'on le transportait à l'hôpital. Il avait 71 ans et était juge depuis 1936.

$5.00 POUR UN CERTIFICAT DE LA CITOYENNETE

OTTAWA — Les personnes qui désirent se procurer un certificat attestant leur titre de citoyen canadien devront verser un montant de $5 pour chacun de ces certificats, au receveur général du Canada.

Conseiller du Roi

Le procureur général du Manitoba a annoncé le 31 décembre que **M. l'avocat Alexandre Bernier** avait été nommé conseiller du Roi. M. Bernier est le fils de l'hon. sénateur T.-A. Bernier. Il est le frère du R. P. Alfred Bernier, S.J., du collège de St-Boniface, et de l'hon. juge Joseph Bernier. (voir page 2.)

La souscription pour Radio-Saint-Boniface dépasse $11,300

Comme on le verra par les chiffres donnés plus bas, la souscription avance tranquillement et s'achemine vers son objectif. On a presque atteint la moitié. Maintenant que les fêtes sont passées, il va falloir se remettre à la besogne un peu partout et terminer les souscriptions. Voici où nous en sommes au samedi 4 janvier 1947:

Reporté	$10,703.42
Winnipeg —	
Dr G.-M. LaFlèche	10.00
Mlle Gisèle LaFlèche	30.00
Paroisse St-Emile	95.85
Par. Précieux-Sang (329.25)	12.00
Abbé F. Normandin, Thibaultville	50.00
Par. St-Lazare	65.00
St-Malo (227.00)	17.00
Mme Rondeau, St-Léon (71.00)	5.00
Par. Somerset	175.00
Abbé L.-A. Fortin	25.00
Mlle H Blais, Trans'na	5.00
St-Boniface (4357.00)	161.75
TOTAL	$11,355.02

Un pasteur protestant se convertit au catholicisme

Il est le frère du coéditeur du journal du Rév. Shields, le "Protestant Advocate".

Parmi les 52 convertis qui suivront des cours au Collège Pontifical Bède, fondé par le Pape Pie IX, pour les prêtres anglicans, qui se convertissent au catholicisme, on comptera cette année le révérend Lloyd Douglas Brown, qui fut assistant-recteur de l'église épiscopalienne (anglicane) du Calvaire, de Memphis, Tenn., Etats-Unis. Le converti est le frère du révérend W. Gordon Brown, coéditeur du journal **Protestant Advocate**, publié par le pasteur T.-T. Shields, de Toronto. Le converti fut un collaborateur du pasteur Shields au temps où ce dernier avait entrepris l'une de ses campagnes les plus vives contre le catholicisme de la province de Québec.

Le révérend Lloyd Douglas Brown, qui s'est converti au catholicisme le 29 octobre dernier, en l'église de Saint-Colomban de Sillery, à trois milles de la ville de Québec, où il séjourne encore, a dit son bonheur de prendre contact avec les Canadiens français d'étudier leurs moeurs et leur culture, ainsi que de constater combien ils aiment Dieu et leur Eglise. Il a déclaré qu'il désirait étudier le français pour pouvoir s'exprimer un jour dans la langue de ses nouveaux amis.

"My conversion to the Catholic Faith was the result of a long period of intensive study", a expliqué le révérend Brown. Dans sa retraite du couvent de Jésus-Marie, dans la petite municipalité adjacente de Québec, M. Brown suit présentement un cours de philosophie sous la direction du Père Martin, dominicain, et aussi un cours de latin du Père Cyr, mariste.

En route pour l'Angleterre, le révérend Brown rencontra à New-York, durant la grève des marins, M. l'abbé L. Castonguay, aumônier chez les Soeurs de Jésus-Marie à Sillery. C'est à la suite d'une longue entrevue avec ce dernier que le révérend Brown décida d'aller se préparer à adhérer à la religion catholique, à la maison des Soeurs de Jesus-Marie à Québec.

Il démissionna de son poste d'assistant-recteur au siège épiscopal de Memphis, afin de poursuivre des études sur les questions qui le troublaient depuis de nombreuses années et pour approfondir ses connaissances sur la religion catholique.

(Suite à la neuvième page)

Programme du congrès des commissaires d'écoles du Manitoba

Le lundi 20 janvier, à 7 h. 30 p.m.:

Inscription des membres.

Bienvenue par M. Pierre Raimbault, président de l'Association.

"Devoirs et Droits des Commissaires d'Ecoles", par Son Honneur le Juge L.-P. Roy, président de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba.

Nomination des Chefs de File.

Choix des représentants sur le Comité des Résolutions.

Etude des Résolutions par MM. Pierre Raimbault, St-Boniface; Edmond Préfontaine, St-Pierre; Joseph Deroche, N.-D. de Lourdes; Joseph Laroche, Otterburne, et Signard Beaudoin, Ste-Agathe.

Le mardi 21 janvier, à 8 h. p.m.:

Inscription des membres.

"L'Egalisation des Octrois", par M. Céleste Muller, inspecteur des Ecoles publiques.

Allocution par S. Exc. Mgr G. Cabana, archevêque-coadjuteur de St-Boniface.

Le mercredi 22 janvier, à 8 h. p.m.:

Inscription des membres.

Elections.

Goûter et rafraîchissements.

Le cardinal Mindszenty se plaint de ces intrusions

BUDAPEST — Son Eminence le cardinal Joseph Mindszenty a déclaré mercredi dans une lettre officielle au brigadier-général George H. Weems, commandant de la mission militaire américaine, que des membres de la police politique hongroise, "agissant sous les ordres de la commission de contrôle alliée", avaient envahi la librairie de son palais cardinalice à Esztergen et s'étaient emparés de 150 volumes. La presse hongroise officielle publie depuis quelque temps une liste officielle d'ouvrages bannis à cause de leur tendance "fasciste".

Marshall succède à Byrnes

WASHINGTON — Le Sénat a ratifié à l'unanimité mercredi la nomination par le président Truman du général George C. Marshall comme successeur de M. James F. Byrnes, au poste de secrétaire d'Etat.

La liberté illimitée ne peut être tolérée

Pie XII rappelle la doctrine de l'Eglise sur la liberté.

ROME, (Du Devoir) — Le Souverain Pontife a profité mercredi de la visite que lui a faite la noblesse romaine à l'occasion du nouvel an, pour préciser l'attitude de l'Eglise sur certains problèmes actuels. Il a dit que les temps présents sont pleins d'incertitude malgré des progrès notables, et il a insisté sur la nécessité pour tous de participer à l'élaboration d'un monde nouveau pour le bien de tous; il a affirmé que la neutralité n'est pas possible parce qu'elle équivaut, bon gré mal gré, à une complicité.

En parlant des doctrines diverses et discordantes qui se heurtent en matières religieuse, politique et sociale, le Pape a rappelé que la liberté illimitée de la presse et du cinéma ne peut pas être permise "si elle mine les assises religieuses et morales de la vie du peuple", que l'octroi d'une liberté complète dans de telles conditions serait la "législation de la licence".

Doctrine de l'Eglise

Ce n'est pas une doctrine nouvelle dans l'Eglise, et ce n'est pas la première fois que le Vatican condamne la thèse des libertés modernes illimitées. En 1832, en condamnant Lamennais par l'encyclique "Mirari vos", Grégoire XVI rappelait l'enseignement de saint Augustin qu'il n'y a pas "une pire mort de l'âme que la liberté de l'erreur". En 1864, Pie IX portait une condamnation analogue dans "Quanta cura" et dans le "Syllabus". Léon XIII, reprenant ce problème en 1888 dans "Libertas praestantissimus" écrivait qu'"il n'est jamais permis de demander, de défendre, d'accorder la liberté de penser, d'écrire ou d'enseigner et aussi la liberté indistincte des religions comme autant de droits que la nature aurait donnés à l'homme. . ."

Mouvements subversifs

La propagande de guerre et les campagnes de maints mouvements subversifs, en employant le mot "liberté" à tort et à travers, en lui donnant une valeur d'absolu qu'il n'a pas, car la liberté est subordonnée à la vérité, ont faussé les notions trop imprécises de la foule sur ce sujet. Il faut certes revendiquer les droits humains et les libertés de la personne, de la famille, des groupes sociaux, contre les doctrines totalitaires qui les nient, le communisme comme le nazisme, et l'Eglise n'y a jamais manqué.

Deux excès

Mais c'est tomber dans l'erreur contraire que de proclamer la liberté sans restriction comme le droit de tous. Erreur non moins dangereuse parce que c'est par réaction contre les abus qu'elle entraîne que les libertés légitimes sont ensuite brisées. Par sa doctrine qui condamne à la fois ces deux excès, l'Eglise reste la gardienne traditionnelle, la plus efficace protectrice de toutes les libertés qui sont nécessaires à l'épanouissement de l'homme. — Paul SAURIOL.

Un Russe influent refuse de retourner dans son pays

"Nous sommes maintenant des êtres libres aux Etats-Unis."

NEW YORK — M. Kiril M. Alexeiev, qui a dit avoir été attaché commercial à l'ambassade soviétique de Mexico, pendant deux ans, a dit la semaine dernière, dans une déclaration, qu'il considère de son devoir de dire publiquement qu'il est opposé au régime soviétique. Dans une conférence de presse il a dit: "Aucune nation n'est plus exploitée, ou plus réduite en esclavage que la nation soviétique".

M. Alexeiev a fait cette déclaration par l'entremise de son avocat, M. Martin Richmond. L'avocat a dit que son client a raison de croire que des officiels soviétiques le recherchent aux Etats-Unis. M. Alexeiev, qui a 37 ans, dit que la vie à l'étranger lui a appris la vraie signification de ce qu'il a vu dans l'Union soviétique.

La liberté aux Etats-Unis

Il a ajouté: "Je ne puis pas retourner dans ma patrie, ni condamner ma famille, qui est devenue habituée à respirer l'air frais de la liberté, à vivre sous le talon de la dictature. Mais je sens que dans ce pays (les Etats-Unis) les miens deviendront des humains libres, et je crois fermement que ma famille et moi aurons l'occasion de commencer une vie nouvelle ici.

Brutalité soviétique

Dans un préambule au texte de la déclaration de M. Alexeiev, M. Richmond a dit que ce Russe, sa femme et leurs deux enfants ont quitté Mexico il y a deux mois et vivent maintenant aux Etats-Unis, chez des amis de l'avocat. M. Richmond a refusé de dire où les réfugiés logent, ni pourquoi la déclaration a été publiée. Il a dit que ce Russe est son client depuis peu de temps, que la déclaration a été préparée en russe puis traduite au cours des deux derniers jours. M. Alexeiev dit qu'il a été témoin d'actes de brutalité de la part du gouvernement russe et de la police secrète.

M. Alexeiev a dit que parmi les officiels soviétiques il connaît M. Andrei Gromyko. D'autre part, un porte-parole de M. Gromyko a dit aux journalistes que le délégué soviétique n'a pas de commentaire à faire sur cette déclaration.

Cimetière canadien au Japon

OTTAWA — Cent trente-sept militaires canadiens, capturés durant la bataille de Hong-Kong le 25 décembre 1941, et décédés au cours de leur internement au Japon, reposent maintenant dans une petite clairière à Hodokaya, une banlieue à l'est de Yokohama.

Leur lieu de sépulture est la section canadienne dans le cimetière du Commonwealth britannique au Japon, à quelques verges en bordure de la grande route de Yokohama, tout près des sections néo-zélandaise et australienne.

Les chrétiens doivent être les restaurateurs de de l'ordre social

PARIS — "La seule route qui aboutit est la route de la chrétienté", a déclaré dans un message à ses fidèles le cardinal Suhard, archevêque de Paris.

"Ne pensez pas, dit-il notamment, qu'il s'agisse là d'un repli égoïste. L'Eglise n'est pas un clan. Elle veut tout l'homme et tous les hommes. Elle les invite à cette pacification des esprits et à cette convergence d'actions qu'appelle depuis la guerre notre patrie douloureuse. Vous ne changerez pas d'un coup la face de la terre, poursuit le prélat, vous ne reconstruirez pas soudain l'ensemble du pays. Mais vous pourrez très vite y créer un nouveau climat. C'est mon voeu le plus cher pour la nouvelle année".

"Enfin, conclut le cardinal, les chrétiens doivent être les restaurateurs de l'ordre social basé sur l'équité et la bienveillance attentive".

M. St-Laurent quitterait la politique active

QUEBEC — D'après **l'Evénement-Journal**, M. Louis St-Laurent ne restera pas longtemps dans la politique active, du moins en qualité de ministre et de député fédéral. Voilà la conclusion à laquelle en arrivent des observateurs bien placés, à la suite de certaines dispositions prises par les anciens associés professionnels ou industriels de celui que le premier ministre désignait tout dernièrement comme l'un de ses plus précieux collaborateurs.

Le monde en marche

La première année de paix mondiale

par Thomas GREENWOOD
(Spécial à la Liberté et le Patriote)

Les bienfaits de la paix étaient attendus anxieusement par tous les peuples de la terre, pendant les six années de guerre globale que nous ont infligées nos fautes et le destin. Ont-ils été trompés dans leur attente pendant les douze mois qui viennent de s'écouler dans le calme officiel? Comme dans la plupart des choses humaines, on peut déceler du bien et du mal dans les événements complexes qui ont donné à l'année 1946 sa physionomie particulière dans l'histoire. Il convient donc de graver dans notre mémoire les jalons principaux de la route parcourue par le monde, tant pour mieux comprendre le plan général de l'humanité en marche, que pour essayer de déterminer la direction possible qu'elle prendrait dans l'avenir.

Dans le domaine de la politique universelle auquel nous nous bornerons ici, trois groupes ont porté et portent encore nos plus lourds espoirs de paix. L'un est l'Organisation des Nations-Unies, l'autre est le cercle des grandes puissances, et le troisième est la Commission de la Régie atomique. Tous les trois ont fait de louables efforts pour organiser un ordre mondial pacifique: sans avoir complètement réussi, ils ont néanmoins obtenu quelques résultats positifs.

Les Nations-Unies ont eu leur assemblée générale annuelle qui a récemment terminé ses travaux, où d'importantes décisions ont été amorcées: la plus saillante est la question du désarmement qui est ainsi mise à l'ordre du jour, même si les puissances l'abordent avec les motifs les plus divers. Il y aurait aussi à signaler la constitution du Comiét de Tutelle

[Suite à la neuvième page]

Lettre de Paris

Le gouvernement Blum lance une offensive contre la vie chère

Par Maurice HERR
(Spécial à la Liberté et le Patriote)

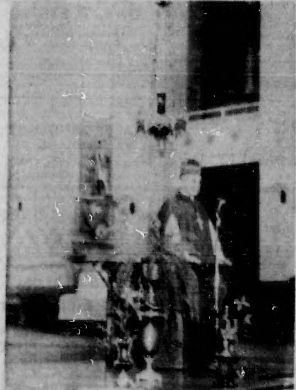
Président d'un gouvernement de cinq semaines, M. Léon Blum ne s'est pas contenté de l'expédition des affaires courantes. Il a fort bien compris que chaque heure passée dans l'inaction était préjudiciable aux intérêts et à la vie même de la France, menacée à la fois de catastrophe financière et de troubles sociaux aigus.

Le désordre des finances publiques et privées avait atteint un degré tel que personne n'avait plus confiance dans la monnaie nationale. Cet état d'esprit de la grande majorité des Français ne faisait qu'ajouter aux difficultés de la reprise économique, car la fuite devant le billet de banque dont on redoutait la dépréciation continue provoquait le stokage abusif des marchandises et des produits de fabrication, et faussait complètement le mécanisme des échanges commerciaux. Le producteur agricole conservait son bétail à l'étable et son blé à la grange; l'industriel stokait ses produits, qu'il espérait voir se revaloriser au fur et à mesure que baisserait la monnaie; avec le même espoir, le commerçant entassait des marchandises dans son arrière boutique et, dans la mesure de ses moyens, le travailleur achetait sans aucun besoin, à seule fin de se débarrasser de ses billets de banque.

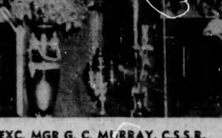
C'est pourquoi, après une année particulièrement favorable à l'agriculture, et avec une production atteignant 80% du niveau de 1938, la France connaissait cet automne et à l'entrée de l'hiver, des jours plus sombres encore que les plus mauvais jours de l'occupation. Et la raréfaction artificielle des produits de consommation indispensables à la vie de chaque jour entraînait automatiquement, par le jeu de la loi de l'offre et de la demande, une montée toujours plus rapide des prix de vente. Ecrasés par ceux-ci, les travailleurs et les fonctionnaires s'agitaient et réclamaient du gouvernement et des employeurs des augmentations de

(Suite à la deuxième page)

L'Eglise manitobaine affirme publiquement son respect de la diversité des langues au Manitoba: des allocutions sont prononcés en 5 langues différentes




S. EXC. MGR G. CABANA

S. EXC. MGR G. C. MURRAY, C.S.S.R.



S. EXC. MGR N. SAVARYN, O.S.B.M.



R. P. S. BADERSKI, O.M.I.



R. P. N. FEIST, O.M.I.

IL FAUT ENCORE $13,644.98 POUR QUE CKSB APPARTIENNE AUX MANITOBAINS!

Si vous n'avez pas encore donné, faites-le sans tarder; si vous avez déjà donné, contribuez de nouveau. L'oeuvre en vaut la peine!

Lendemain de Fêtes

Notre Noel joyeux et le Jour de l'An se sont envolés encore une fois pour ne nous revenir que l'année prochaine. Ce temps des Fêtes si longtemps attendu a passé comme passeront toutes les choses terrestres. Repas copieux, gaies réunions et réjouissances spirituelles nous ont enrichis physiquement, moralement et spirituellement durant cette magnifique période de tous les temps. Mais aujourd'hui, que nous reste-t-il à faire?

Le travail, que nous voulions oublier au cours de ces belles heures qui ne sont plus, aura tôt fait de réclamer ses "esclaves". Ecoliers, employés de bureau, hommes de métier—tous entendront l'appel! Et après le grisement des joies ineffables notre partage humain de la souffrance se chargera de nous tirer brusquement de notre félicité. C'est alors qu'on entendra certains soupirer lamentablement: "Ah! si ces moments heureux se prolongeaient indéfiniment!" Mais voyons, chères âmes avides de bonheur, vous savez tout aussi bien que moi que les Fêtes ne seraient pas ce qu'elles sont si nous en jouissions à l'année! La transition est quelque peu brusque, je l'admets, mais elle est inévitable . . . Et puisque nous n'y pouvons rien, il faut tout simplement se soumettre de bonne grâce.

J'espère que les longues veilles ou—malheur aux gourmands!—les mets trop friands de nos excellentes cuisinières canadiennes ne vous ont pas trop détraqué le système nerveux. Il fallait prévoir car tout excès ne produit rien de bon. Et si nous ne le savions pas, l'expérience nous l'a appris. Notre pauvre mécanisme humain hélas! ne souffre aucun surmenage, aucun excès. Cette vérité est toute naturelle, n'est-ce pas?

Nous devons donc commencer la nouvelle année avec une heureuse disposition d'esprit. Une page toute neuve s'offre devant nous. Si nous voulons qu'elle soit la plus belle de toute notre vie il faut agir de manière à réaliser cet idéal. Accomplissons fidèlement notre devoir et lorsque sonnera l'an 1948 nous n'aurons aucun regret. La satisfaction intense qui résulte du devoir accompli compensera largement pour tous les efforts, toutes les peines et souffrances qui auront été nôtres lors de l'accomplissement de ce devoir sacré. Promettez-moi donc d'essayer durant cette année qui vient de poindre à l'horizon et vous m'en donnerez des résultats.

MIREILLE.

→ Le gouvernement Blum lance une offensive contre la vie chère

(Suite de la première page)

salaires, qui, lorsqu'elles étaient partiellement satisfaites provoquaient fatalement une nouvelle poussée des prix.

Pour briser ce cycle infernal et stopper cette course vers l'abime, le gouvernement de M. Georges Bidault avait pensé qu'il suffirait de remettre de l'ordre dans les finances de l'Etat en éliminant le monstrueux déficit budgétaire de ces dernières années. A peine constitué vers la mi-décembre, le cabinet présidé par M. Blum reprit cette idée et fit voter par l'Assemblée nationale un certain nombre de mesures fiscales, économiques et financières précédemment élaborées par le ministre des Finances de M. Bidault. Très dures et très douloureuses, ces dispositions prévoyaient notamment la suppression quasi-totale des subventions accordées par l'Etat aux producteurs dans le but de maintenir à un niveau relativement bas les prix de certains produits de première nécessité: pain, lait, viande, sucre, charbon, transports, etc.

Mais cette suppression provoquait à son tour une augmentation sensible des prix des produits visés, tandis que d'autres étaient frappés de taxes nouvelles ou aggravées. Des hausses allant de 40 à 120% étaient annoncées — à Paris, le prix du ticket de métro devait sauter de 2 à 5 francs — et d'autres étaient prévues pour le début de l'année 1947.

C'est alors que l'émotion des classes laborieuses et en général de toutes les personnes à revenu fixe atteignit son comble. Les syndicats protestèrent et réclamèrent véhémentement, avec menaces de grève à l'appui, des augmentations de salaires correspondant aux hausses annoncées.

La situation était grave, et presque sans issue. M. Blum le comprit fort bien. Aussi, entreprit-il inopinément de renverser la vapeur. Abondonnant pour un temps la recherche d'un problématique équilibre budgétaire, il tourna ses efforts vers le problème des prix. Dans une allocution radiodiffusée au soir de la Saint-Sylvestre, le chef du gouvernement, en présentant ses voeux à la nation, annonça la mise en oeuvre immédiate de mesures financières et économiques destinées, dans son esprit, à provoquer le fameux "choc psychologique" depuis si longtemps recherché.

Comme première initiative, le gouvernement imposait à tous les industriels et commerçants une baisse immédiate de 5% sur tous leurs prix de vente, baisse qui sera suivie, dans un délai de 60 jours, d'une nouvelle diminution de 5%. L'Etat donnait incontinent l'exemple en pratiquant des diminutions de 5 à 20% sur les prix qui dépendent directement de lui: tabac, transports, charbon, carburants, liquides, gaz, électricité, etc. C'est ainsi que le prix du ticket de métro, prévu à 5 francs, était brusquement ramené à 4 francs.

Un décret "de baisse" invitait impérieusement les producteurs et les commerçants à suivre cette voie — celle de la diminution, et non celle de l'augmentation diminuée, — et le gouvernement insistait d'autre part pour que la plus large publicité soit faite à la radio — M. Blum et les ministres prenant tour à tour la parole, — dans la presse et dans les magasins, autour de ces dispositions, ceci afin de créer dans le public une véritable psychose de baisse. Car le but à atteindre était là, dans une transformation radicale de l'état d'esprit de l'ensemble de la population, habituée à considérer la hausse comme un fait inéluctable.

Pour improvisé qu'il soit, le plan gouvernemental n'en apparait pas moins cohérent. La pesée générale sur les prix s'accompagne en effet de mesures destinées à accroître la production — normalisation de la semaine de 48 heures — mesures qui permettront en outre aux travailleurs d'atteindre et même de dépasser le minimum vital exigé par leurs syndicats, grâce à une rémunération légèrement supérieure des heures supplémentaires au-dessus des 40 heures légales. Il ne s'agit plus, comme dans le passé récent, d'une augmentation nominale et fictive des salaires, mais d'un accroissement sensible du pouvoir d'achat correspondant en outre à une baisse des prix et une augmentation de la production.

M. Blum a jeté l'ancre de Miséricorde et engagé une partie dont l'importance de l'enjeu n'échappe à personne. Du gain de cette partie dépend finalement le sort de la monnaie et de l'économie françaises. C'est pourquoi on est en droit d'espérer que les appels à la confiance et à la discipline lancés par le gouvernement seront entendus dans tout le pays.

Cette initiative à la fois courageuse et séduisante a bénéficié, dès le premier jour, d'un incontestable préjugé favorable. Cela était nécessaire, indispensable même. Car en fait, sans la confiance et l'appui de tous, le gouvernement ne dispose d'aucune arme légale efficace pour agir sur les prix autres que ceux du marché réglementé. Or ceux-ci ne sont, hélas, et depuis longtemps, qu'une aimable fiction. Mais en provoquant un "choc psychologique" et en donnant lui-même l'exemple de la baisse, le gouvernement peut du moins espérer une chute progressive des prix pratiqués sur le marché non réglementé et sur le "marché noir". Il s'agit en un mot de créer un climat de confiance tout en déterminant, chez les trafiquants et les accapareurs, un mouvement de panique favorisant le "dégel" des stocks plus ou moins licites.

Techniquement et psychologiquement, le moment apparait favorable. De nombreux producteurs et chefs d'entreprises connaissent actuellement de grosses difficultés de trésorerie pour avoir abusé de la politique du stockage. En agissant sur les prix d'une part, et en contrôlant étroitement les avances banquaires d'autre part, le gouvernement peut indirectement contraindre les marchandises à sortir de leurs refuges cachés. Et si celles-ci apparaissent sur les marchés en quantité suffisante, la concurrence, ainsi que la loi de l'offre et de la demande joueront, et, cette fois, dans le sens de la baisse.

De telles hypothèses ne sont nullement utopiques. Elles peuvent fort bien se réaliser si tous les Français, comprenant enfin où est leur devoir et leur intérêt, savent seconder les efforts du gouvernement. Il leur faut, pour cela, étouffer le mortel scepticisme né de six ans de souffrances et de déceptions, et regarder les choses de leur pays avec des yeux neufs.

La tentative de M. Blum sera suivie avec intérêt dans le monde entier, où, au lendemain d'une guerre coûteuse, les mêmes problèmes se posent, avec plus ou moins d'acuité. Elle peut et doit réussir, à condition aussi que le jeu de la politique ne vienne pas annihiler les louables et généreux efforts du gouvernement et du pays. Or, déjà, les communistes regardent défavorablement une entreprise qui, si elle aboutit, supprimerait le désordre matériel et moral dans lequel ils ont puisé une grande partie de leur force. Ils n'en sont encore qu'au stade de l'indifférence polie et de la critique voilée; mais leur hostilité peut éclater d'un moment à l'autre, surtout s'ils n'obtiennent pas, dans les prochaines compétitions politiques, les places et les postes qu'ils ambitionnent.

L'attitude du parti de Moscou est, pour l'instant, la seule ombre au tableau. Malgré cette présence facheuse, M. Blum réussira-t-il dans son entreprise de salut public? Nous le saurons bientôt.

Maurice HERR.

A St-Boniface



S. Exc. Mgr M. Lajeunesse, O.M.I., vicaire apostolique de Le Pas, assistait aux fêtes qui ont marqué l'ouverture de la semaine de la citoyenneté en la cathédrale de St-Boniface dimanche dernier. Il y représentait les "premiers habitants du pays", les Indiens, qui constituent la majeure partie de ses diocésains.

Radio-Saint-Boniface

CKSB
(1250 kics)

SAMEDI 11 JANVIER

7.00—Ouverture — Marches militaires
7.15—Réveil matinal
7.30—Choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande
10.45—Orgue populaire
11.00—Dans un tour de valse
11.15—Amérique latine
11.30—Les plus beaux disques
12.00—Musique populaire
12.15—En Parcourant le Clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles - Seigle
1.15—Musique de Sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Ouverture
5.05—Nouvelles
5.15—Les Vedettes
5.30—La bonne chanson
5.45—Evénements sociaux
6.00—En valsant
6.25—Chronique sport.
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.15—Concert promenade
7.30—Au music hall
7.45—Musique sud-américaine
8.00—Musique du bon vieux temps
8.15—Musique Hawaienne
8.30—Chefs-d'oeuvre de la Musique
9.00—Sur demande
9.45—Intermède musical
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

DIMANCHE 12 JANV.

5.00—Ouverture: Orgue
5.05—Nouvelles
5.15—Concert léger
5.30—Rendez-vous
5.45—Dans un tour de valse
6.00—A l'opéra
6.30—Orgue et poèmes
6.45—Concert populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède.
7.15—Quart-d'heure de Chopin
7.30—Les artistes de CKSB
7.45—Music Hall
8.00—Heure religieuse
8.30—Les virtuoses
8.45—Commentaires des nouvelles
9.00—Fin des émissions

LUNDI 13 JANVIER

7.00—Ouverture— Marches militaires — Sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—Choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Emission consacrée aux malades
11.00—Le quart d'heure des mamans
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Ouverture
5.05—Nouvelles
5.15—Forum écolier
5.30—Evénements sociaux et décès
5.45—La bonne chanson
6.00—En valsant
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique populaire
6.45—Let's Learn French
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Au Music Hall
7.45—La fiancée du commando
8.00—Chef d'oeuvre de la musique
8.30—Notre français sur le vif
9.00—Sur demande
9.45—Intermède musical
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

MARDI 14 JANVIER

7.00—Ouverture— Marches militaires — Sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—Choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Orgue populaire
11.00—Le Quart d'Heure des Mamans
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Ouverture
5.05—Nouvelles
5.15—Forum écolier
5.30—Evénements sociaux et décès
5.45—La bonne chanson
6.00—En valsant
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique populaire
6.45—Céleste et Valentin
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Renée Gravel
7.45—Le vieux raconteur
8.00—Le petit théâtre
8.15—Chef d'oeuvre de la musique
8.30—Section manitobaine de la coopération
8.45—Collines parlementaires
9.00—Sur demande
9.45—Intermède musical
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

MERCREDI 15 JANVIER

7.00—Ouverture— Marches militaires — Sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—Choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande
10.30—Pour vous mesdames
10.45—En badinant avec nos vosins
10.55—D'un coin à l'autre du Canada
11.00—Le quart d'heure des mamans
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Les beaux disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Ouverture
5.05—Nouvelles
5.15—Forum écolier
5.30—Evénements sociaux et décès
5.45—La bonne chanson
6.00—En valsant
6.25—Nouvelle sportive
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Au Music Hall
7.45—La fiancée du commando
8.00—Les amateurs
8.30—Concert léger
8.45—Tribune des livres
8.55—Intermède musical
9.00—Sur demande
9.45—Intermède mus.
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

JEUDI 16 JANVIER

7.00—Ouverture— Marches militaires — Sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—Choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande spéciale
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Orgue populaire
11.00—Le quart d'heure des mamans
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Ouverture
5.05—Nouvelles
5.15—Le forum écolier
5.30—Evénements sociaux et décès
5.45—La bonne chanson
6.00—En valsant
6.25—Nouvelle sportive
6.30—Musique populaire
6.45—Céleste et Valentin
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Amérique latine
7.45—Le vieux raconteur
8.00—Del Genthon
8.30—L'école des parents
9.00—Sur demande
9.45—Intermède mus.
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

VENDREDI 17 JANVIER

7.00—Ouverture— Marches militaires — Sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—Choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande spéciale
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Emission consacrée aux malades
11.00—Le quart d'heure des mamans
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Ouverture
5.05—Nouvelles
5.15—Forum écolier
5.30—Evénements sociaux et décès
5.45—La bonne chanson
6.00—En valsant
6.25—Nouvelle sportive
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Music Hall
7.45—La fiancée du commando
8.00—Chef d'oeuvre de la musique
8.30—Questionnaire de la jeunesse
9.00—Sur demande
9.45—Intermède musical
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

Chronique de CKSB

Le temps des fêtes est passé et, si ce fut une vacance pour plusieurs d'entre vous, pour le personnel de CKSB la période de Noël et du Jour de l'An fut fort mouvementée et chacun dû y mettre des heures de travail supplémentaires. Cependant, les nombreuses lettres d'appréciation de nos programmes, que nous avons reçues, compensèrent en quelque sorte pour les longues heures et la fatigue. Il nous est impossible de répondre personnellement à chacune de ces belles lettres et aussi nous profitons de la chronique pour dire à tous un cordial merci.

Comme vous avez pu le remarquer, l'horaire de nos programmes a repris son cours normal et ce n'est qu'au cours des trois ou quatre prochaines semaines que vous aurez l'occasion de remarquer certains changements dans notre horaire et dans nos programmes. Entre autres, le programme "Evénements sociaux et avis de décès", qui passait de 5 h. 45 à 6 h. tous les jours de la semaine, passera maintenant de 5 h. 30 à 5 h. 45, et le programme "La bonne chanson" passera de 5 h. 45 à 6 h. tous les jours de la semaine, sauf le dimanche.

Nous aurons bientôt un programme questionnaire auquel prendront part les élèves des grades supérieurs de toutes les écoles de la province. Le nouveau programme genre "quizz" pour adultes commencera d'ici quelques semaines. De plus, nous aurons une demi-heure par semaine qui s'intitulera "Radio collège". Nous ne donnons pas plus de détails sur ce programme, mais nous vous promettons une agréable surprise.

Notre programme d'amateurs a repris de plus bel le Jour de l'An au soir et cette série promet encore une fois d'être des plus intéressantes et pour les concurrents et pour les radiophiles. Nous invitons tous ceux et celles qui désirent participer à ce programme de se rendre à nos studios le dimanche après-midi à deux heures pour une audition. Pour continuer le succès de ce programme, il nous faut un grand nombre de participants et de tous les coins de la province. Donc, il n'y a pas de gêne à y avoir. Dites-vous: "Je peux faire tout aussi bien que ceux qui ont déjà pris part au programme". Nous espérons donc voir un grand nombre de candidats se présenter à nos auditions chaque dimanche.

A la semaine prochaine donc, lorsque nous vous donnerons plus de détails sur les nouveaux programmes que nous avons mentionnés ci-haut.

SEMAINE DE L'UNITE CHRETIENNE

LYON — La semaine de l'unité chrétienne s'ouvrira à Lyon le 18 janvier, sous le patronage du Cardinal Gerlier, archevêque de Lyon.

Elle comprendra des offices dans les principales églises de la ville et des conférences qui seront notamment faites par Mgr Charrière, évêque de Lausanne, de Genève et de Fribourg.

Au Cercle Ouvrier

Ligue de Cinq Quilles

DIVISION "A"

Equipe	Gagnées	Perdues
Western Fur	8	4
Lévêque	8	4
Decloux	8	4
Cusson Lumber	7	5
Huot	7	5
Fontaine & Cie	6	6
CKSB	6	6
Lavallée	6	6
Couture Motors	5	7
Nash Taxi	4	8
Chaput	4	8
Marion	3	9

Haute partie individuelle
Rolande Dufault 290
Bernard Lévêque 340

Hautes 3 parties individuelles
T. Turcotte .... 185-271-273—(729)
P. Couture .... 320-231-255—(806)

Haute partie d'équipe
Lévêque .... (1267)

Hautes 3 parties d'équipe
Lévêque .... 1040-1117-1267—(3424)

DIVISION "B"

Equipe	Gagnées	Perdues
Bert Cusson	9	3
Muller	8	4
Midgets	8	4
Ritz Confectionery	7	5
Le Cercle Ouvrier	7	5
St. Bon. Creamery I.	7	5
Dufault	7	5
Lions	6	6
DeLeeuw	5	7
St. Bon. Creamery II	3	9
Martin Paper	3	9
Huot	2	10

Haute partie individuelle
Irma Miller 252
Paul L'Heureux 376

Hautes 3 parties individuelles
M. Larivière .... 159-229-171—(559)
P. L'Heureux .... 376-226-226—(828)

Haute partie d'équipe
Bert Cusson .... (1129)

Hautes 3 parties d'équipe
Bert Cusson .... 1129-907-897—(2933)

DIVISION "C"

Equipe	Gagnées	Perdues
Guyot	10	2
Boissonneault	8	4
Imps	8	4
Pepsi-Cola	8	4
Blanchette	7	5
Volcano	6	6
La Co-opérative	6	6
Chenier	5	7
Laurin	5	7
Comeau	4	8
Savoie	3	9
Dumont	2	10

Haute partie individuelle
Thérèse Chenier 273
Roland Laurin 344

Hautes 3 parties individuelles
J. Guyot .... 234-195-202—(631)
R. Laurin .... 249-283-344—(876)

Haute partie d'équipe
Dumont .... (1134)

Hautes 3 parties d'équipe
Guyot .... 961-1039-1048—(3048)

HAUTES MOYENNES

DAMES

A. Roy	196
T. Turcotte	194
E. Ducharme	193
D. Ellison	192
R. Dufault	191
J. Guyot	187
M. Larivière	185
T. Chenier	184
R. Webb	183
D. Nault	183
B. Senez	181
D. Guyot	180
R. Blanchette	179
E. Guyot	178
N. Roussin	177

MESSIEURS

R. Laurin	243
P. L'Heureux	238
R. Lévêque	228
M. Lévêque	226
J. Pelland	224
H. Lévêque	223
C. Hébert	223
A. Jackson	221
B. Lévêque	220
J. Allan	220
J. Laflamme	216
J. Rompelman	215
D. Phaneuf	210
P. Lavallée	210
R. Bérubé	209

Equipes des ligues interparoissiales à l'Amphithéâtre le 17 janvier au soir

L'exécutif de la ligue de gouret interparoissiale des Chevaliers de Colomb a organisé une série de parties de gouret qui auront lieu à l'amphithéâtre le 17 janvier dans le but de recueillir des fonds pour permettre aux différents clubs de s'acquitter des obligations financières qu'ils ont contractées depuis le début de la saison de gouret.

Les six équipes des paroisses suivantes participeront à ces ébats:
A 7 h. 15—Holy Rosary vs St. Edward's-Immaculate Conception.
A 8 h. 15—St-Boniface vs St. Mary's-St. Alphonsus.
A 9 h. 15—St. Ignatius vs St. Joseph's.

Les billets sont maintenant en vente à l'amphithéâtre au prix de 75 et de 50 sous. Quelques sièges à 25 sous ont été réservés pour les enfants des écoles.

Résultats des parties jouées le dimanche 5 janvier:
St-Boniface, 1; St. Joseph's, 4.
Holy Rosary, 6; St. Mary's-St. Alphonsus, 10.
St. Ignatius, 3; St. Edward's-Immaculate Conception, 1.

Etat des équipes à date

	G.	P.	E.	Points
St-Boniface	2	1	1	5
St. Joseph's	2	1	1	5
St. Edward's-Immaculate	1	1	2	4
St. Ignatius	2	2	0	4
Holy Rosary	1	2	1	3
St. Mary's-St. Alphonsus	1	2	1	3

Parties le 12 janvier à l'Olympic
7 h. 00 p.m.—St. Ignatius vs St-Boniface.
8 h. 15 p.m.—St. Edward's-Immaculate vs St. Mary's-Alphonsus.
9 h. 15 p.m.—St. Joseph's vs Holy Rosary.

M. Alexandre Bernier est nommé conseiller du Roi

Trois avocats manitobains — deux de Winnipeg et un de MacGregor, Man. — ont été nommés conseillers du Roi.

Des deux avocats de Winnipeg nommés Conseillers du Roi, l'un est M. Alexandre Bernier. M. Bernier naquit à St-Boniface en 1886, fils de l'honorable T.-A. Bernier, ancien membre du Sénat. M. Bernier fit ses études à l'Ecole Provencher et au Collège de St-Boniface, où il obtint son baccalauréat en 1907.

Il fit son apprentissage dans la carrière du droit chez M. J. D. Suffield, C.R., et chez l'honorable E. J. Murray, C.R. Reçu au Barreau en 1910, il commença à exercer sa profession comme avocat dans l'étude Bernier, Blackwood et Bernier. Plus tard, il se mit de compagnie avec son frère, feu M. Noël Bernier.

M. Bernier s'est toujours intéressé à la cause de l'éducation. Il a été durant plusieurs années commissaire d'école à St-Boniface, et membre de l'exécutif de l'Association des Commissaires d'écoles du Manitoba.

Il a exercé sa profession très activement surtout devant les cours criminelles comme avocat de la défense et plus tard comme avocat de la Couronne.

Il pratique maintenant sa profession en collaboration avec M. E. H. Crawford, C.R.

M. Alexandre Bernier a trois enfants: un fils, Paul, qui servit dans le corps de la Marine canadienne pendant la dernière guerre, et deux filles, Mlles Madeleine et Louise.

Il est le frère de l'honorable Juge Joseph Bernier, de St-Boniface.

GRAND CONCERT MUSICAL

sous les auspices des Dames patronnesses des Arts

C'est le titre du récital donné à la salle académique du Collège le 27 décembre dernier, par trois jeunes artistes de chez nous: Mlle Louise Roy, soprano dramatique; Mlle Gisèle LaFlèche, violoniste, et M. Jean Lemieux, pianiste.

Les comptes rendus, à tort ou à raison, sont d'ordinaire louangeurs. Celui-ci le sera. En toute justice, il doit l'être. D'abord pour l'initiative des Dames patronesses des Arts, en vue d'aider financièrement ceux des nôtres qui désirent poursuivre leurs études artistiques. Ensuite, pour l'auditoire enthousiaste qui remplissait la salle du collège. Enfin et surtout, pour les artistes qui se sont imposé pareil passe-temps durant leurs courtes vacances de Noël.

A tous points de vue, le concert fut un événement. Le critique musical du **Winnipeg Tribune écrivait:** "Critical comment, under such circumstances, would be amiss but performances Friday night, in many instances, reached truly professional standard". C'est aussi notre humble opinion de profane. Le même critique signalait en passant la richesse du timbre et l'étendue remarquable du registre de Mlle Roy. Il relevait dans le jeu de Mlle LaFlèche l'intelligence et le brio qui font le virtuose. Chez M. Lemieux, il constatait une maîtrise, une puissance, une justesse d'interprétation que l'on rencontre rarement chez les artistes de son âge.

Comme accompagnateurs, M. Maurice Prud'homme et M. G. McLean sont connus. Disons tout simplement, et ce n'est pas peu dire, qu'ils ont été eux-mêmes.

Les Français ont évacué la Syrie et le Liban

PARIS — Les dernières troupes françaises à quitter le Liban se sont embarquées mercredi, mettant ainsi à exécution les accords conclus en mars dernier, par la France, avec la Syrie et le Liban.

Cartes Professionnelles

ABC **LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE** ABC

Membre de l'Association des Hebdomadaires Canadiens (C.W.N.A.)

LA LIBERTE Fondée en 1913 Organe des Franco-Canadiens du Manitoba. WINNIPEG, MAN.	LE PATRIOTE DE L'OUEST Fondé en 1910 Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan. PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941.
Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 21 817.

Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; autres pays, $2.00. Abonnement de trois ans (au Canada seulement): $5.00.

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8 h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

M. Diefenbaker et la liberté

Le **Globe and Mail** annonçait récemment que M. Diefenbaker, membre du parlement pour le comté de Lake Centre, en Saskatchewan, a l'intention de présenter à la prochaine session fédérale un projet de loi pour garantir et assurer la liberté de religion au Canada. M. Diefenbaker aurait fait cet aveu au cours d'une conversation au sujet de l'attitude de M. Maurice Duplessis envers les Témoins de Jéhovah. "Si l'on met obstacle à la liberté de religion par des règlements municipaux ou des poursuites provinciales, le fédéral devra légiférer de manière à prévenir une telle façon d'agir", dit-il. (If freedom of religion were obstructed by municipal bylaws or by provincial action, Mr. Diefenbaker said, it would be necessary to enact Federal statutes to prevent such acts). "Je proposerai, ajouta-t-il, durant le débat sur le discours du trône, qu'une telle loi soit insérée dans les Statuts".

Nous admirons le zèle de M. Diefenbaker pour la religion, disons plutôt pour la liberté, mais nous trouvons dans la circonstance son zèle intempestif. Se constituer le champion d'une cause injustifiable, ridicule, c'est jouer au Don Quichotte. M. Diefenbaker est assez intelligent pour comprendre que la secte des Témoins de Jéhovah n'est pas une religion. Elle aurait été fondée en 1874 par le ministre Charles T. Russell; elle est donc en retard de 1874 ans sur la véritable religion du Christ; elle n'a aucun dogme et son interprétation fantaisiste des textes de l'Ecriture est étonnante, étrange; l'esprit qui l'anime est un esprit de haine contre les autres religions, particulièrement contre la religion catholique, contre ses ministres qu'elle qualifie d'agents de satan. "La religion, lit-on dans une de ses revues, a toujours été le principal instrument employé par le diable pour souiller le nom de Dieu tout-puissant et détourner le peuple du Très-Haut". M. Diefenbaker, subtil avocat, devrait savoir qu'il faut une doctrine plus sensée pour constituer une religion. Autrement n'importe quel exalté serait autorisé à torturer de la manière la plus surprenante, la plus hétérodoxe, les textes de l'Evangile pour se faire une religion sui generis que l'Etat devrait reconnaître et protéger au détriment de la véritable religion du Christ. Allons donc, ce serait de l'enfantillage!

Si M. Diefenbaker est sérieux et logique dans la revendication de la liberté religieuse, il devrait condamner la secte des Témoins de Jéhovah, puisque cette secte met vraiment obstacle à la religion, qu'elle a pour but de démolir, parce qu'elle la considère comme "étant l'instrument du diable pour souiller le nom de Dieu". Ce n'est donc pas la province de Québec, ni M. Maurice Duplessis qui mettent des entraves à la religion, mais bien les énergumènes de la secte qui ne respectent aucun règlement, ni aucune loi pour répandre leur littérature diffamatoire et recruter par tous les moyens des adeptes. Sous prétexte de liberté de conscience, M. Diefenbaker voudrait-il légaliser la propagande antireligieuse et antisociale des Témoins de Jéhovah? Que n'a-t-il alors présenté son projet de loi, lorsque le gouvernement fédéral frappait la secte de l'interdiction légale durant la guerre? Pourquoi n'est-il pas intervenu à ce moment?

Lorsqu'un certain ministre baptiste parcourait l'Ouest, il y a quelque deux ou trois ans, pour déblatérer contre la religion catholique et provoquer la haine contre ses ministres, où était alors le champion de la liberté de conscience? Quelle protestation a-t-il fait entendre? Il observait un silence complet.

Lorsque, en 1929, trois orateurs d'occasion soulevaient de leurs harangues enflammées et injurieuses les passions contre les catholiques de la Saskatchewan, nous n'avons pas entendu la voix de M. Diefenbaker en faveur de la liberté de religion; lorsque l'on insérait dans les statuts de cette province des lois iniques contre la religion, nous n'avons entendu aucune protestation de la part du présent défenseur de la liberté de religion; lorsque l'on arrachait le crucifix des murs de nos écoles en cette province, nous n'avons entendu aucune réclamation en faveur de la liberté de religion de la part de celui qui vient tout à coup se constituer le héros de la liberté de conscience. Naturellement, son silence d'alors pouvait être motivé par les circonstances. Peut-être que son alliance politique à ce moment ne lui permettait pas de dire toute sa pensée. C'est malheureux car son intervention en faveur de la liberté de conscience à ce moment lui aurait gagné les sympathies et l'estime des gens sérieux, tandis que son attitude présente, qui semble une approbation indirecte des agissements de la secte de Jéhovah, et un blâme dissimulé contre les autorités civiles d'une province, nous porte à croire que le projet de loi en faveur des libertés religieuses est tout simplement une manoeuvre politique.

De fait, prendre la défense de prétendus opprimés, devant un public non-averti, est de nature à faire effet. Et lorsque ces prétendus persécutés sont des non-catholiques et que leurs prétendus bourreaux sont des Canadiens français, le drame est poignant pour les masses en dehors du Québec. Comme coup de théâtre, c'est un genre que ne détestent pas certains politiciens; comme calcul de popularité auprès d'un certain élément, il est de nature à tenter les opportunistes qui briguent les honneurs politiques. Si c'est un tel motif qui incite M. Diefenbaker, il fera beaucoup plus de tort que de bien à son parti, puisqu'il risque d'aliéner les votes de toute une province et pour longtemps. Un homme d'Etat intelligent ne s'abaisse pas au point de se faire le défenseur de simples trafiquants qui troublent l'ordre public et enfreignent les règlements de toute une province pour se hisser aux honneurs, car il sait que c'est un marchepied trop fragile qui peut occasionner une chute fatale. Si M. Diefenbaker veut réellement le respect de la liberté de conscience, qu'il le prouve en insérant dans son projet de loi une clause prohibant toute propagande séditieuse, diffamatoire et injurieuse d'une secte, d'un groupe, contre la religion. Alors son projet de loi aura plus de chance de gagner l'assentiment général.

J. V.

La permission de dire la messe l'après-midi est accordée en France

PARIS — Le Saint-Père a donné la permission de chanter la messe au cours de l'après-midi dans les prisons et les camps d'internement où les internés et les prisonniers ne peuvent pas, à cause des conditions et du règlement, assister à la sainte messe le matin. Le pape a accordé cette permission spéciale dans une lettre qu'il adressa au cardinal Suhard, archevêque de Paris.

Les prisonniers qui désirent recevoir la sainte communion l'après-midi doivent se tenir à jeun trois heures avant la communion et ne boire aucun liquide (l'alcool est strictement défendu) une heure avant de se rendre à la sainte table.

Seul un front chaste est digne et capable de ceindre le diadème, où resplendissent les perles de la fidélité conjugale et de l'héroïsme maternel.

S. S. PIE XII.

La Sainte Famille

La fête annuelle de la sainte Famille se célébrera le 12 janvier, deuxième dimanche du mois. C'est une fête traditionnelle au Canada qui remonte aux premiers temps de la colonie, où elle fut instituée et propagée par Mgr de Laval et les missionnaires jésuites. Plus que jamais la famille a besoin d'être protégée. Si nos foyers sont moins ébranlés que d'autres, la plupart ne possèdent plus toutefois la stabilité d'autrefois. Ils sont cependant le gage de notre survivance. Quel meilleur moyen de les raffermir que de nous mettre à l'école de la sainte Famille de Nazareth, que de nous consacrer à elle et de vivre de ses exemples, de ses leçons. La célébration de la fête annuelle nous y aidera.

La semaine du dimanche

C'est du 2 au 9 février qu'aura lieu, sous le patronage de l'épiscopat, la Semaine du dimanche. Fidèle au but que lui ont assigné ses initiateurs, elle rappellera, par différents moyens, l'importance du précepte dominical et l'obligation pour tous de l'observer fidèlement. On insistera plus particulièrement cette année sur le culte que la société est tenue de rendre à Dieu le dimanche. Les groupements religieux, professionnels, sociaux sont invités à participer à cette Semaine, à faire bénéficier leurs membres de ce rappel d'un devoir primordial.

Situation précaire des ouvriers russes

La **Pravda** (28,10,46) constate cette situation dans un article qui passe en revue, à titre d'exemple, la situation des travailleurs dans la grande ville industrielle de Gorky. Il s'agit en premier lieu de la pénurie de logements. "Certes, on ne cesse de construire, dit la **Pravda**, mais néanmoins peu de chose a été fait jusqu'à présent. Le combustible manque malgré la proximité de grandes forêts, fautes de moyens de transport.

"Les transports en ville sont mal organisés, poursuit le journal, nous avons beaucoup de défauts également dans l'organisation des marchés, des bains, des hôpitaux et des organisations culturelles. Cela est d'autant plus intolérable, qu'on pourrait supprimer ces erreurs de nos propres forces". Et la **Pravda** d'ajouter que la raison véritable de toutes ces déficiences est le manque d'intérêt des organisations du Parti et des bureaucrates pour les conditions d'existence des travailleurs. C'est ainsi qu'on a découvert récemment les conditions de vie intolérables de 950 jeunes ouvriers. "Mais personne n'a cru devoir se déranger pour aller voir comment vivaient ces jeunes gens".

La production d'objets de première nécessité est également en retard. On manque de tout: de meubles, de vaisselle, de tricotages, de chaussures dont la population a un urgent besoin. Or, les dirigeants du Parti considèrent toujours ce genre de production comme étant secondaire. On sait que le nouveau plan quinquennal est consacré comme les précédents surtout à l'industrie lourde. Les "canons" prévalent donc en U.R.S.S., comme par le passé, non seulement sur le "beurre", mais aussi sur tous les autres besoins les plus urgents de la population. Et il y a peu d'espoir que la situation s'améliore. En effet, deux récents articles de la **Pravda**, cités par Radio-Moscou au début de novembre, déclarent sans ambages que, pour renforcer la puissance militaire et économique de l'U.R.S.S., le peuple devra endurer de nouvelles privations et consentir de nouveaux sacrifices.

Le cinéma et l'amour conjugal

Comment se peut-il que le spectateur moyen, qui s'indignerait si tel film bafouait l'amour maternel où filial soit presque de connivence avec le cinéaste quand il n'est plus question que de l'amour conjugal — ce parent pauvre des affections domestiques? Je le redis une fois de plus, le catholique moyen n'en est pas encore à réaliser la primauté de l'amour conjugal, et que tout ce qui le minimise ou l'insulte, attente indirectement à l'amour divin dont l'amour conjugal est beaucoup plus que l'image, puisqu'il en est le symbole efficient, le signe sacramental. Et tout justement, l'épiscopat allemand a pris soin de rappeler que, pour les chrétiens, c'est dans cette similitude que le mariage chrétien trouve son éminente dignité, comme aussi la raison profonde de son indissolubilité. — Paul SILIAC, La France catholique.

Entre la civilisation et la barbarie, il n'y a que l'épaisseur d'un catéchisme.

Mgr Le ROY.

Des soldats anglais prient à Bethléem



Tenant leurs fusils à leurs côtés, — ce qui rappelle brutalement la tension qui règne actuellement en Terre-Sainte, — trois soldats britanniques prient à l'Autel de la crèche à Bethléem, en Palestine. Les cérémonies religieuses de Noël, auxquelles ces soldats assistèrent, marquaient la naissance du Christ venu sur la terre il y a bientôt 2,000 ans. Cette photo fut radiographiée de Jérusalem à New York.

Billet du vendredi

Jean le précurseur,

l'homme et le saint

Collaboration spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Quarante ans avant la naissance du Christ, Hérode le Grand, ainsi nommé pour le distinguer des autres Hérode, son fils, son neveu et le fils de ce dernier, régnait sur le peuple de Judée. Le croyant originaire de l'Idumée, ses contemporains l'appelaient l'Iduméen. Etranger, ne pratiquant pas la religion judaïque, il lui fallait beaucoup de tact et d'habileté pour s'assurer à la fois la confiance des païens et des Juifs, et ne pas perdre celle de Rome, dont son royaume se trouvait tributaire. Il n'épargne rien pour y arriver. Dans le dessein de flatter la cour romaine, il s'entoure de soldats romains. Par zèle impérialiste, il ordonne le massacre des saints Innocents. Il se montre d'une générosité presque prodigue à l'endroit des païens; leur distribue pain et blé aux années de disette, construit à leur intention théâtres et cirques. Il ne se montre pas moins libéral à l'égard des Juifs, les comble de marques d'amitié, reconstruit pour eux le fameux temple de Jérusalem, près de la montagne sainte de Sion. Et par lui s'accomplit la prophétie que rapporte la Genèse: "le sceptre de Juda sera entre des mains étrangères, quand paraîtra le Désiré des nations". En ce temps-là, le prêtre Zacharie vivait avec sa femme Elisabeth à Ain-Kârem, que les chrétiens appelèrent St-Jean-de-la-Montagne. Vieux tous deux, ils n'avaient pas d'enfants et s'en affligeaient. Car, chez les Juifs, une postérité nombreuse était gage des bénédictions célestes. Mais, un jour qu'il officiait au temple, l'ange Gabriel apparut à Zacharie, lui annonçant que sa femme mettrait au monde un fils et qu'il devrait l'appeler Jean.

★

Pour avoir douté un moment, rappelant à l'ange que son épouse n'était plus jeune, Zacharie se trouva incapable de parler au sortir du temple. Il resta muet pendant neuf mois, jusqu'à la naissance de l'enfant. Et celui-ci grandit en âge et en sagesse, sous la surveillance de ses père et mère. Puis il s'enfonça dans la solitude. Il pouvait avoir douze ans alors, et vraisemblablement ses parents n'étaient plus, vu leur grand âge au moment de sa venue. Il vécut loin des hommes, dans les collines voisines de son village, se nourrissant d'herbes, de sauterelles, de fruits sauvages et de miel, trouvés dans les arbres creux et les fissures des rochers. Il ne buvait que de l'eau, s'abstenait du vin et des liqueurs fermentées, ainsi que l'avait prédit l'ange Gabriel. Déjà instruit de la religion de ses pères, il priait et méditait. Et cela dura quelque seize ans. Jean se mit à prêcher, et l'on venait de loin pour l'entendre. Il portait la barbe, les cheveux longs, et un rude vêtement tissé de poils de chameau, retenu aux reins par une ceinture de cuir. Il prêchait par la parole et par l'exemple, invitant ses auditeurs à faire pénitence avec lui. Puis il baptisait les gens, le baptême s'accompagnant de la confession. Symboles de contrition et de ferme propos, qui préfiguraient le baptême et la pénitence institués par le Sauveur. Il disait d'ailleurs, selon saint Marc: "Moi, je vous ai baptisés dans l'eau, mais Lui, celui qui viendra après moi, il vous baptisera dans l'Esprit-Saint. Il baptisa Jésus lui-même qui était son parent, et qu'il ne rencontra à peu près jamais, sinon dans la petite enfance. Car il disait aux foules: "Et moi, je ne le connais pas".

★

Il fut Jean le précurseur, Jean le baptiseur, puis l'univers le connut sous le nom de Jean-Baptiste. Des siècles après sa mort, le peuple canadien-français le choisit comme patron. Hors quelques traits isolés de sa vie, que sait-on de lui? Peu de chose. C'est pour suppléer à notre ignorance que le P. Frédéric Saint-Onge, S.J., écrivit **Témoin de la Lumière**,(1) volumineux ouvrage sur sa vie, son rôle, son culte au Canada. Qu'on n'aille pas s'imaginer que le livre est aride, amorphe et ennuyeux, comme tant de vies de saints imposées autrefois au collège, à la retraite annuelle ou aux heures de retenue. Le contraire se rapproche plutôt de la vérité. Nous présentant son héros comme homme et comme saint, l'auteur reconstitue avec beaucoup de bonheur son époque et son milieu, le régime politique et les moeurs d'alors, le monde des prêtres, des publicains et des pharisiens de Jérusalem. Jean le prophète mourut décapité sur l'ordre d'Hérode, en l'an 28 ou 29 de l'ère chrétienne, dans la forteresse de Machéronte. Il était victime de la haine d'Hérodiade, belle-soeur et concubine du souverain, qui lui en voulait d'avoir condamné sa conduite. Au cours d'une fête, sa fille Salomé danse devant Hérode, ses officiers et ses courtisans. Le roi se montre si charmé qu'il l'embrasse et lui dit: "Demande tout ce que tu voudras, je te le donnerai, fût-ce la moitié de mon royaume". La jeune fille consulte sa mère, qui lui conseille de demander la tête de Jean. Bien qu'il estime le saint, Hérode n'a pas le courage de refuser, et il ordonne à un soldat d'apporter céans le chef du précurseur. Ainsi meurt celui dont Jésus disait: "Parmi les enfants des hommes, il n'est pas de plus grand prophète que Jean". Quelques années plus tard, les Nabatéens infligeaient une défaite à l'armée d'Hérode Antipas, qui devait partir pour l'exil avec sa belle-soeur adultère. Quant à Salomé, elle mourait comme eux misérablement, à l'étranger.

L'ILLETTRE.

(Reproduction interdite)

(1) Aux Editions Lumen, Montréal.

Assassinats en pays polonais

VARSOVIE — Vingt présidents des commissions scolaires ont été assassinés ou enlevés durant la période comprise entre les derniers jours de novembre, date de leur nomination, et le 15 décembre, annonce-t-on officiellement, aujourd'hui. En outre, cinq employés de ces commissions ont également été assassinés.

Les attentats ont eu lieu sur tout le territoire polonais et principalement dans les provinces orientales. Durant la même période, sept propagandistes des partis gouvernementaux ont été assassinés.

On sait qu'à ces chiffres doivent être ajoutés huit ouvriers mutilés et assassinés récemment.

La Chronique « « « « *Internationale*

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Par André LAFLECHE

L'Allemagne devra voir les possibilités matérielles de vivre. Continuation des troubles en Palestine.

L'année qui commence sera décisive dans les affaires internationales. Après avoir réglé quelques traités avec les pays de moindre importance les Nations Unies se verront en face du problème central: le traité de paix avec l'Allemagne. De la solution à laquelle les hommes d'Etat des grandes nations aboutiront, dépend tout l'avenir de l'Europe et peut-être du monde entier.

Comment les grandes nations parviendront-elles à s'entendre sur cette question qui transcende toutes les autres? C'est difficile à prédire, car si les Nations Unies en arrivent à un accord parfait quant au désarmement total de l'Allemagne, il existe encore entre elles de profondes divergences d'opinion sur maints autres aspects du problème.

L'Allemagne demain

Que deviendra l'Allemagne dans cet écartèlement? Le traité de paix avec l'Allemagne devra tenir compte de sa frontière, de l'unification de son peuple et des réparations qu'elle sera obligée de payer. Lors de la reddition sans condition les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la Russie avaient convenu, résultats des conférences de Téhéran et de Yalta, que dans la paix prochaine la Russie recevrait tout le nord de la Prusse orientale et que la Pologne recevrait aussi des portions assez substantielles au nord et à l'ouest du territoire allemand. Quant au contrat d'occupation de l'Allemagne tel qu'il existait le 5 juin 1945, il y était spécifié que l'Allemagne devait garder ses frontières de décembre 1937.

A la conférence de Potsdam une grande partie des terres arables de l'Allemagne passèrent sous l'administration russe et polonaise. Comme la Russie en occupait déjà un autre quart, cela lui donnait la moitié du pays, celle d'ailleurs qui pouvait se suffire facilement, tandis que les autres pays victorieux durent se partager l'autre moitié, insuffisamment préparée et incapable de pourvoir à ses propres besoins.

Promesses violées

A Potsdam encore il avait été entendu que l'Allemagne devait être traitée comme une entité unique, qu'elle devait être décentralisée politiquement et économiquement, les réparations étant payées en équipement industriel seulement, équipement qui serait jugé inutile pour le rétablissement de l'économie nationale.

C'est là une promesse qui ne fut jamais honorée par la Russie, la Pologne et la France. La Russie et la Pologne annexèrent les territoires qu'ils occupaient. La Russie pour son compte empêcha l'unification de l'Allemagne pour garder un champ de propagande soviétique, extrayant ses réparations de la production courante de sa zone d'occupation et intensifiant le démembrement de l'Allemagne dans l'ouest.

Il est vrai que depuis quelque temps la Russie consent à l'unification de l'Allemagne, à condition toutefois que les autres pays qui l'occupent lui paient des réparations supplémentaires.

La seule solution

Pour ce problème auquel auront à faire face en 1947 les Nations Unies, une seule solution est à peu près acceptable. Il faudra donner à l'Allemagne les possibilités matérielles qui lui permettent de vivre sans l'aide d'aucun pays étranger. Les Etats-Unis veulent en faire un état fédéral et ils prétendent qu'ils ne verseront pas à l'Allemagne des subsides qui serviraient à payer des réparations à d'autres nations. Comme l'écrivait un rédacteur du **New York Times**: "Les Etats-Unis s'opposent à nourrir une vache allemande qui fournirait le lait à la Russie".

Moscou en 1947

Les journaux soviétiques étaient remplis d'articles enthousiastes et confiants, au début de la nouvelle année, sur les victoires diplomatiques possibles de leurs représentants dans les affaires internationales. La **Pravda** pour sa part spécifiait que le coeur du peuple russe était confiant au début de 1947 car "le temps travaillait pour la grande nation soviétique" et elle prétendait que 1947 serait une autre année de "victoires glorieuses" pour elle.

De quelles victoires s'agit-il? Et sur qui? Voilà une question que les journaux américains se posent et croient y répondre, car, disent-ils, les "forces sombres" dont parle la **Pravda** se rattachent sans aucun doute aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne. D'ailleurs les caricaturistes soviétiques s'en sont donné à coeur joie depuis quelque temps sur le dos des Grecs, de Winston Churchill et des Turcs.

Certaines publications vont jusqu'à dire que 1946 a été pour la Russie une année de dure bataille contre les "plans de domination anglo-américaine" mais que ces tactiques ont failli devant les hautes visées des représentants soviétiques à New York.

Victoire communiste

Les récentes victoires communistes en Tchécoslovaquie, en France, en Italie et en Bulgarie prouvent, continuent toujours les journaux soviétiques, que l'influence des masses est progressive et qu'une nouvelle "vie démocratique fleurit dans divers pays d'Europe". De plus, le bloc anglo-américain, si impérieux et si fort au début de l'après-guerre, s'altère un peu chaque jour à cause de la rivalité de ces deux pays sur les marchés européens.

Tous ces éléments, il faut bien l'avouer, laissent prévoir des "victoires glorieuses" pour Moscou en 1947, si les nations occidentales ne se ressaisissent pas pour s'unir contre un péril autrement plus universel et plus menaçant que le nazisme.

La Palestine

On prétend possible depuis quelques jours, le règlement du problème palestinien car on rapportait que l'Angleterre prendrait en sérieuse considération la proposition de diviser la Terre Sainte en états indépendants juif et arabe.

Il est entendu cependant que la Grande-Bretagne n'offrira pas à la Palestine divisée ce plan nouveau. Il devra être étudié à la seule condition que les Juifs et les Arabes le proposent eux-mêmes le 21 janvier, à la reprise de la conférence de Londres.

Les Arabes seraient prêts à accepter la division de leur pays, convaincus hélas! que c'est le seul moyen de mettre fin à la guerre civile.

Le Dr Anderson

La mort vient de coucher dans la tombe un homme qui a remué les esprits et fait parler de lui, un homme qui a rempli divers postes de commande dans la vie publique, un homme qui a imprimé sa marque dans l'éducation de la Saskatchewan, un homme dont le nom vivra longtemps dans la mémoire des citoyens de cette province. Certes le nom du docteur Anderson sera pour longtemps employé pour décrire une période mouvementée de l'histoire de l'Ouest. "Lois scolaires Anderson" et "neutralité scolaire" seront toujours synonymes pour ceux qui ont vécu les heures pénibles de 1929 et 1930, alors que le défunt était premier ministre et ministre de l'éducation.

Loin de nous l'idée de rancoeur et de vengeance; nous respectons la personne de celui que la glèbe vient de recouvrir et que le Maître souverain vient de juger selon son mérite, mais la vérité réclame ses droits et la justice intégrale exige la rectification de l'erreur et la condamnation des principes erronés. Le docteur Anderson pouvait être sincère dans ses convictions, mais cette conviction était la résultante d'une fausse conception de l'idéal chrétien en éducation. Elevé depuis son jeune âge dans une atmosphère laïcisante, passionné durant sa jeunesse et au cours de ses études universitaires pour la culture et l'idéal anglo-saxon, doué d'une nature forte et de talents oratoires, il s'est consacré de toute son âme au triomphe de son rêve. Comme instituteur, inspecteur, éducateur et ministre de l'éducation, il a mis toute sa fougue à la réalisation de sa théorie qu'il décrivit en ces termes dans son livre "The New Canadians": "Il est certainement manifeste que le plus puissant facteur d'assimilation des races est l'école commune ou publique. C'est la grande fonderie (Melting Pot) où il faut jeter ces divers groupes et d'où émergera finalement l'or pur de la citoyenneté canadienne. Pour deux principales raisons, ce grand travail (splendid work) d'unification ne peut s'accomplir que par l'école commune. D'abord l'Eglise, le seul autre grand agent social, est divisée; les différentes sectes sont portées à voir d'un oeil de suspicion les activités l'une de l'autre. En second lieu, l'école commune exerce une influence prépondérante sur les jeunes esprits. Pour des raisons manifestes, l'école paroissiale élémentaire, avec ses influences de dissolution et ses éléments de séparatisme, sera nécessairement un facteur préjudiciable à la poursuite de cet objectif, et on peut les (écoles paroissiales) considérer comme un reste de l'ancien despotisme ecclésiastique".

C'est un réquisitoire outrageusement calomnieux contre les écoles paroissiales, c'est le langage de tous les partisans de l'école unique, neutre et sans-Dieu. Dès 1918, date où il écrivait son livre destiné à la formation, plutôt à l'assimilation, des jeunes de diverses nationalités, il n'était qu'un humble fonctionnaire, et déjà il rêvait non seulement l'abolition des écoles catholiques alors existantes, mais il compotait l'étouffement de celles que l'on pourrait leur substituer.

En 1929, nanti du double pouvoir de premier ministre et ministre de l'éducation, après avoir chauffé à blanc l'opinion publique par des moyens que nous connaissons bien, puisqu'ils reviennent toujours à la surface aux époques troublées et critiques, il réalisa son rêve, rêve d'intolérance, d'étroitesse d'esprit, de laïcisme absolu et, avant de descendre de l'estrade gouvernementale, il appliqua la cognée aux dernières libertés, aux quelques droits qui avaient survécu à l'abolition de l'acte des Territoires du Nord-Ouest qui garantissait l'égalité de droits en matière scolaire aux deux races anglaise et française. A l'instar de Greenway qui a banni de l'école l'enseignement de la langue française et de la religion au Manitoba, Anderson, digne émule, a banni des écoles de la Saskatchewan tout vestige de religion et a amoindri autant qu'il a pu les quelques bribes de français que permettait la loi antérieure.

En un trait de plume, Anderson raya le nom de Dieu de l'école; l'article suivant qui figure aux statuts de la province est l'acte officiel qui légalise l'athéisme absolu dans les salles de classe: "Aucun emblème d'une foi, d'une confession, d'un ordre, d'une secte, d'une société ou d'une association quelconque ne devra être exposé dans ou sur un édifice d'école publique quelconque durant les heures de classe et aucune personne ne devra enseigner ou avoir la permission d'enseigner dans une école publique quelconque en portant le costume d'une communion, secte, société ou association religieuse".

Cet article, que les gouvernements n'ont pas osé toucher, scelle le sort de la religion à l'école et fait de l'enseignement un enseignement purement matérialiste. Et c'est avec cette éducation que le Dr Anderson et tous les partisans de la neutralité ont prétendu former une génération de haute culture. Malheureusement la réalité ne correspond pas, ne peut correspondre aux espérances fondées sur une telle théorie. Le rationalisme et le matérialisme ont plongé l'Europe dans le carnage le plus cruel que le monde ait expérimenté. L'athéisme n'a pas d'autres effets. "L'homme sans Dieu, je l'ai vu à l'oeuvre de 1793, disait jadis Napoléon. Cet homme-là on ne le gouverne pas, on le mitraille". Pour avoir sécularisé les écoles européennes, on a dû comme conséquence inéluctable mitrailler des millions d'hommes. Un peuple sans Dieu n'a jamais été qu'un peuple de désordre.

Le meilleur moyen d'élever un peuple sans Dieu c'est de faire le silence complet au sujet du Maître souverain à l'école. N'est-ce pas l'aboutissant des amendements Anderson. Ce dernier a donc commis l'erreur pédagogique que conseillaient Renan et Berthelot: "reconduire poliment le Créateur à la porte". Les journaux, — disons plutôt certains journaux,—dans leur éloge funèbre décernent l'épithète de "grand homme d'Etat" au défunt. Si l'on entend par "homme d'Etat" l'homme capable de remuer des foules, l'homme d'énergie, le passionné d'une idée, soit. Mais nous avons une tout autre conception de l'homme d'Etat vraiment digne de ce nom. C'est l'homme qui a un idéal appuyé sur de solides principes, qui connaît la personne humaine et les lois profondes qui régissent les individus et sait les respecter et les faire respecter avec douceur et fermeté, qui protège, défend et favorise les droits et prérogatives des citoyens et des familles, qui favorise le plein exercice de la liberté dans l'exercice des droits fondés sur la nature, qui aide au progrès moral et spirituel, qui édicte des lois justes et les applique avec équité, qui dans l'exercice de ses fonctions, se laisse toujours guider par la plus grande charité, par la justice envers tous les citoyens et qui ne perd pas de vue la fin ultime de l'homme et ses destinées éternelles.

J. V.

SAINT-BONIFACE

A l'Archevêché

Le samedi 4 décembre, S. Exc. Mgr G. Cabana a consacré l'autel de la crypte des évêques dans le soubassement de la cathédrale. Son Excellence a dit la sainte messe sur l'autel qui venait d'être consacré pour la première fois.

De passage à l'archevêché: S. Exc. Mgr M. Lajeunesse, O.M.I., vicaire apostolique du Pas, qui a assisté à la fête de la citoyenneté canadienne à la cathédrale de St-Boniface, dimanche après-midi.

La journée sacerdotale de janvier aura lieu à l'archevêché, le mercredi 15 janvier à 10 heures du matin.

Retraites fermées

à la Maison
Notre-Dame du Cénacle
St-Boniface

Du 10 au 13 janvier—Jeunes filles de Lorette. Prédicateur: R. P. D. Jubinville, O.M.I.

Du 13 au 17 janvier—Grands élèves du collège de St-Boniface. Prédicateur: Un Père Jésuite.

Du 17 au 20 janvier—Jeunes filles. Prédicateur: R. P. D. Jubinville, O.M.I.

Du 20 au 23 janvier—Jeunes gens de St-Pierre. Prédicateur: R. P. D. Jubinville, O.M.I.

Du 24 au 27 janvier—Jeunes filles de langue anglaise. Prédicateur: R. P. K. J. Kennedy, C.SS.R.

Du 28 au 31 janvier—Jeunes gens de Notre-Dame de Lourdes. Prédicateur: R. P. A. Bastien, O.M.I.

Du 31 janvier au 3 février—Elèves de l'Institut Collégial St-Joseph. Prédicateur: R. P. M. Dussault, O.M.I.

M. P. Fontaine réélu président des Réservistes français

A la dernière réunion mensuelle de 1946 les Réservistes français qui forment une Branche de la Légion Canadienne ont fait l'élection de leurs officiers pour 1947.

Voici le résultat du scrutin de votes: N. Pierre Fontaine, réélu président, M. Henry Caron élu 1er vice-président et Louis Masson, 2ème vice président; M. P. Chabalier garde la charge de secrétaire-trésorier et MM. Charles Ronat, Léon Gauthier, Georges Heysen et Maurice Gydé sont élus membres du conseil. M. Georges Solignat est maintenu porte-drapeau.

M. A. Anfossy, consul de France et vétéran de la guerre 1914-1918, qui avait bien voulu accepter de présider ces élections, félicita M. P. Fontaine de sa réélection et encouragea les membres à être très attachés à leur branche et à leur chapeau et ainsi faire honneur à la France et la servir selon les moyens mis à leur disposition. (Communiqué).

Radio-Saint-Boniface

Causeries sur les livres

On inaugure cette semaine une série nouvelle à Radio-Saint-Boniface. Il s'agit d'une suite de 16 causeries sur les livres, intitulée **La tribune des livres.** Ces causeries seront faites par des spécialistes et porteront sur des sujets différents: histoire, sociologie, romans à thèse, livres canadiens, livres religieux, etc. On peut se procurer tous les livres dont il sera question à la bibliothèque publique de St-Boniface. C'est cette dernière qui organise cette intéressante série qui aura lieu durant 16 semaines, tous les mercredis soirs à 8 h. 45.

La première des causeries a été faite mercredi par le R. P. Hardy, S. J., du collège de St-Boniface, qui a parlé de "La nécessité et des avantages d'une bibliothèque française".

Voici la liste des causeries qui suivront:

Le 15 janvier: M. Anfossy, consul de France: "La culture française au Canada".

Le 22 janvier: Le R. P. M. Caron, S. J.: "La littérature biblique".

Le 29 janvier: M. l'abbé A. d'Eschambault: "L'histoire du Canada".

Le 5 février: M. Albert LeGrand: "Peguy et le renouveau catholique".

Le 12 février: Mlle Eugénie Dubuc: "Les romans à thèse".

Le 19 février: M. Victor Bonin: "Livres pour jeunes de 18 à 25 ans".

Le 26 février: Mme Noël Bernier: "Saint-Exupéry".

Le 5 mars: M. Alphonse Monnin: "Le Français en affaires".

Le 12 mars: Mme E. Houde: "La littérature française".

Le 19 mars: M. Emile Pelletier: "Les questions sociales".

Le 26 mars: Mme R. Corbeil: "Les auteurs canadiens".

Le 2 avril: Mlle Marie-Josèphe Mager: "Les livres sur les voyages".

Le 9 avril: Mlle Constance Gendron: "Les livres nouveaux".

Le 16 avril: Mlle Madeleine Painchaud: "Les biographies".

Le 23 avril: Mlle Fabiola Gosselin: "Histoire de la bibliothèque".

Comme on le voit, cette série promet d'être très intéressante et on fera bien d'être aux écoutes. On espère que ces causeries auront pour effet de faire lire davantage et d'augmenter le nombre des abonnés à la bibliothèque. Il nous fait plaisir de dire que le nombre des lecteurs s'accroît graduellement. Nous avons atteint deux cents abonnés, mais il nous faudra faire encore mieux si nous voulons vivre avec aisance et accomplir tout le bien qu'on est en droit d'attendre d'une institution du genre.

Réception pour les artistes du concert musical du 27 décembre

Après le concert musical du 27 décembre dernier il y eut grande réception chez M. le juge L.-P. Roy en l'honneur des artistes de la soirée: Mlle Louise Roy, soprano dramatique, Mlle Gisèle LaFlèche, violoniste et M. Jean Lemieux, pianiste.

La table était garnie de chrysanthèmes jaunes artistiquement déposés dans un vase Sheffield, et de six bougies rouges aussi placées dans un candélabre Sheffield.

Faisaient le service: Mmes E. Lévesque, G. MacLean, et E. Dumas. Aidaient au service: Mmes H. Lacerte, L. Larivière, A Prud'homme et L. Leprohon; Mlles F. Béchard, F. Gosselin, E. Gobeil, M. Stanners et M. Ferland.

Assemblée mensuelle du Cercle Ouvrier

L'assemblée mensuelle du Cercle Ouvrier St-Joseph, tenue le 17 décembre, fut très intéressante; l'assistance était nombreuse et pleine d'enthousiasme.

Si l'on peut juger de l'intérêt porté par tous présents, nous allons voir se réaliser nos désirs de faire de notre cercle un lieu récréatif et éducatif. Tel est le désir de l'Exécutif, et tout particulièrement du comité récréatif. Ce dernier, sous la direction de notre aumônier, M. le Curé, et de MM. Rodolphe Péloquin et Hubert Langevin, fait tout en son possible pour rendre nos assemblées mensuelles intéressantes et instructives; il mérite certainement notre encouragement.

Votre exécutif se dépense pour le bon fonctionnement du Cercle. C'est à vous de le seconder dans ses efforts en lui apportant votre encouragement, comme à la dernière assemblée, en venant nombreux aux assemblées.

Notre Cercle sera ce que nous, les membres, le ferons! Alors, prenons la bonne résolution pour l'année 1947, de seconder l'exécutif, de ne manquer aucune assemblée et d'assurer par ce fait, que l'année 1947 soit une année notable.

Nous sommes heureux, en ce temps de l'année, de présenter à tous les membres et à leurs familles, nos souhaits les plus sincères de "Bonne et Heureuse Année".

LE SECRETAIRE.

Décès

MME PHILIAS JOHNSON

Mme Philias Johnson (née Marthe Vandereslt) est décédée à sa résidence, 935, rue Dugas, le 26 décembre à l'âge de 56 ans. Née en Belgique elle vint à St-Boniface en 1904. Elle laisse dans le deuil: son époux, Philias; trois fils, Arthur, Henry et Raymond; et cinq filles, Sr Marie St-Mathieu, de Port Alexandre, Mme Ovide Mousseau (Alice), Mme Arthur Corbeil (Marie), Jeanne et Thérèse, tous de St-Boniface.

Le service funèbre fut chanté en la cathédrale de St-Boniface à 10 h. le 30 décembre. L'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface.

Les porteurs furent: MM. Orédéric Paquin, Octave Johnson, Fred Corbeil, Jerry Vannevel, Edmond Petit et Claude Ayotte.

MME EUGENE LANDRY

Mme Marguerite Landry est décédée à sa résidence, 750, avenue Taché, le dimanche 5 janvier. Elle était âgée de 30 ans.

Le service funèbre fut chanté en la cathédrale de St-Boniface le mercredi 8 janvier, à 9 h. a.m. L'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface.

Lui survivent: son époux, Eugène, et un fils, à la maison.

La maison Coutu avait charge des funérailles.

MLLE A. PARISEAU

Alexandrine Pariseau, enfant de M. et Mme Honoré Pariseau de 725, rue St-Jean-Baptiste, est décédée le dimanche 5 janvier à l'hôpital de St-Boniface. Elle n'était âgée que de 9 ans.

Les funérailles eurent lieu le lundi 6 janvier en la cathédrale, à 3 h. p.m.

La maison Desjardins était en charge des funérailles.

Réceptions en l'honneur de Mlle Louise Roy

Le 26 décembre Mlle A. Cottingham recevait un groupe de jeunes à l'occasion du passage au Manitoba de Mlle Louise Roy, soprano dramatique du Conservatoire de Toronto.

Les réceptions suivantes eurent également lieu en l'honneur de la jeune cantatrice: le 28 décembre, chez Mme Noël Vadeboncoeur; le 30 décembre, thé chez Mme L.-A. Goyette; le 31 décembre, Mlle F. Béchard recevait à l'heure du thé chez Moore's; le 2 janvier, soirée musicale et grande réception chez M. le consul A. Anfossy. Mlle Gisèle LaFlèche était présente aussi; le 3 janvier, Mme W. McPhillipps recevait au "Grill Room" chez Eaton; le 5 janvier, Mme E. Dumas, tante de Mlle Roy, donnait un dîner-buffet en son honneur.

Petites Notes

Mlle Louise Roy donna un concert à St-Pierre le dimanche 29 décembre. Mme A. Joubert reçut à un dîner en son honneur et il y eut réception chez Mme A. Caron après la soirée.

* * *

Mlle Louise Roy est retournée le samedi 4 janvier à Toronto où elle poursuivra ses études de chant à l'école d'Opéra du Conservatoire de cette ville.

* * *

M. et Mme F.-G. Savage (née Jeanne Chavanne) sont heureux de faire part à leurs amis de la naissance d'un fils le 28 décembre à l'hôpital de St-Boniface. L'enfant fut baptisé sous les noms de Donald-Jean-Paul. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Baccaert.

Gaspillage des biens de guerre aux Etats-Unis

WASHINGTON — Un comité spécial de la Chambre des représentants, qui fait enquête sur les biens de surplus, a accusé le personnel des biens de guerre de "négligence dans les affaires" et de "favoritisme, si non de vraie corruption".

Le comité a déclaré que le coût de l'administration est "stupéfiant, de fait prohibitif", et que tout le programme accuse "une perte nette pour le gouvernement".

Il suggère que l'enquête se poursuive par l'entremise d'un autre comité.

Un rêve devenu une réalité

BUENOS AIRES — Ernesto l'Abbé, directeur commercial de Radio-Belgrano, et cinq membres de sa famille ont gagné la somme de $625,000 à la loterie annuelle de Noël, à cause d'un rêve. L'Abbé a dit que son beau-frère rêva que 26,376 serait le numéro chanceux et les six frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs mirent en commun la somme de $80, et firent la chasse au numéro présumé gagnant. Ils achetèrent toutes les fractions non vendues du billet. Aquile-Alberto de Denzi, de Rio-de-Janeiro, s'est évanoui quand il a gagné $90,000 sur une fraction du même billet.

Desserte du Précieux-Sang

Il nous fait plaisir d'annoncer la reprise de nos parties de cartes. Le mardi 14 janvier, à 8 h. 30 précises, aura lieu notre première partie. Nous souhaitons bon succès aux organisatrices et remercions d'avance tous ceux qui voudront bien nous encourager en venant nombreux à notre rendez-vous. Nos séries ne commenceront que le 21 janvier.

Une cordiale bienvenue à tous nos amis des paroisses avoisinantes.

La Desserte du Précieux-Sang célébrait le premier anniversaire de son existence en la nuit de Noël. A cette occasion il se célébra deux messes de minuit dont l'une en la Chapelle proprement dite et l'autre au soubassement de l'église. Preuve bien évidente que notre paroisse prend de l'envergure et s'étend toujours. M. le Desservant célébra la première messe. La Chorale des hommes exécuta une messe en parties sous l'habile direction de M. Roméo Lafrenière. M. Dupas fut entendu dans le "Minuit, Chrétiens".

La deuxième messe fut célébrée par le R. P. Faure, S.J. La chorale des jeunes filles fit les frais du chant grégorien et exécuta des cantiques appropriés pendant la deuxième messe ainsi que la messe du jour.

Tableau d'honneur à l'école

Résultats des examens de Noël.

Grade VIII — Denise Blanchette, 88.7; Céline Tremblay, 79; Arthur Jourdain, 78.5; Gilbert Rougeau, 76.9.

Grade VII — Raymonde Gagné, 84.6; Lizette Lavallée, 81.1; Dolorès VanDale, 80.5; Pierre Prescott, 67.7.

Grade VI — Juliette Boux, 86.8; Rose-Marie Trudel, 85.7; Philippe Laurin, 83.7; Lorraine Boux, 78.4.

Grade V — Anglais: Doreen Larivière, 95.

—Français: Louise Trudel, 92: Thérèse Dupas, 92; Harold Roussin, 91; Denise Gagné, 91; François Druwé, 89.

Grade IV—Anglais: Joan Johnston, 90.

—Français: Jean Orieux, 84: Doris Mondor, 83, Lorraine Bernard, 83.

Grade III — Angais: Diana Popelier, Barbara Johnston.

—Français: Louise Harmel, Shirley McDonald.

Grade II — Marius Musso, 94: Lucille Drouin, 90; Gérald Dureault, 86; Emma Neveu, 85.

Grade I — Raymonde Dupas, 84; Claudette André, 79; Georges Boissonneault, 77; Richard Labelle, 76.

Cours Préparatoire — Jeannine Blanchette, Michèle Calloc'h, Yvonne Boux, Vivianne Dorge.

M. Wilkie laisse une fortune de $559,992

NEW YORK — Wendell-L. Wilkie, candidat présidentiel républicain, battu par Roosevelt, en 1940, et décédé, en octobre 1944, a laissé une fortune évaluée à $559,992, selon la déclaration de la succession enregistrée le 27 décembre.

Après le paiement des droits de succession, le solde reviendra à la veuve et au fils de M. Wilkie.

Baptêmes

Le 17 novembre: Joseph-Robert, né le 9 novembre, fils d'Avila Levacque et d'Alice Dubé. Parrain et marraine, Wilfrid et Hélène Lescarbault.

Le 17 novembre: Thérèse-Corinne-Claudette, née le 7 novembre, fille d'Aimé L'Heureux et de Jeanne Turenne. Parrain, Léon Bénard; marraine, Thérèse Turenne.

Le 20 décembre: Joseph-Jean-Paul, né le 17 décembre, fils d'Antonio Saulnier et de Marie Verrier. Parrain et marraine, M. et Mme Oscar Rivard.

Le 22 décembre: Marie-Noreene-Anne, née le 12 décembre, fille de Paul Boyer et de Cécile de Montigny. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Marshall.

Le 28 décembre: Mary-Elizabeth-Gladys, née le 17 décembre, fille de Donald-Burton Peener et de Marie-Josèphe Saussereau. Parrain, Joseph-Aimé Corbeil: marraine, Marie-Antoinette Saussereau.

Le 31 décembre: Joseph-André-Pierre, né le 24 décembre, fils d'André-Charles Leroux et de Thérèse Beaudet. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Quesnelle.

60 syndicats français accusés de corruption électorale

WASHINGTON — Soixante syndicats ont été accusés de corruption en rapport avec les élections législatives du mois de novembre dernier par la commission de la Chambre des représentants enquêtant sur les dépenses faites au cours de ces élections. La commission se base, pour ses accusations, sur la loi dite "Des pratiques corruptrices", qui interdit aux syndicats d'employer leurs fonds pour financer des campagnes électorales. Le parti communiste américain est également accusé par cette commission de ne pas avoir déposé un rapport sur son bilan financier. Le dossier concernant les syndicats et le parti communiste sera remis au département de la justice.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Saint-Claude

Funérailles
Mme Julien Durupt

Le 10 décembre dernier s'éteignait à l'hôpital de St-Boniface, Mme Julien Durupt (née Anna Clerc). Le service funèbre eut lieu en l'église paroissiale de St-Claude, le jeudi 12 décembre.

Mme Durupt était l'épouse de feu Julien Durupt. Elle laisse pour la pleurer sept enfants: Julien, Marcel, Marie-Louise, Eugène, Jean, Léon et Joseph.

La famille Durupt est venue s'établir à St-Claude en 1934; avant cette date, elle résidait à Forget, Sask.

M. Henri Channel

Le 19 décembre, M. Henri Channel succombait à la maladie qui minait sa santé depuis quelques années déjà. Le service eut lieu le samedi 21 décembre.

M. Channel était venu s'établir ici il y a quelques années.

Il laisse son épouse, une fille, Mme Jean-Paul Mailhot, ainsi que de nombreux amis de Notre-Dame de Lourdes.

Mme Célestine Turpaud

Le 22 décembre, Mme Célestine Turpaud, mère de Mme Jean Fouasse et Ferdinand Reverseau, succombait à une attaque de paralysie. La messe des funérailles fut chantée à St-Claude, le 24 décembre, puis la dépouille mortelle fut transportée à Notre-Dame de Lourdes pour y être inhumée près de l'époux défunt.

A toutes ces familles en deuil, les paroissiens de St-Claude offrent leur témoignage de vive sympathie.

Nouveau magasin

Nos sincères félicitations à M. Jean-Louis Carrel, à l'occasion de l'ouverture de son nouveau magasin, le 19 décembre dernier. Félicitations pour son bon goût dans la disposition de ses étagères et de la belle tenue de ses nouveaux comptoirs.

Que l'année 1947 soit pour lui, comme pour tous nos braves commerçants de St-Claude, une année de succès sans pareil!

Partie de cartes

Le 23 décembre, les Filles de la Croix organisèrent une partie de cartes au profit de la Propagation de la Foi. Malgré la température tout à fait inclémente, le résultat fut très consolant. Les recettes nettes dépasseront $100. Voici la liste des gagnants:

Aux cartes: dames: Odette Boille, Germaine Vandel. Consolation: Mlle Francine Allec. — Messieurs: Alcime Dubourg, Henri Bazin. Consolation: M. Paul Marion.

Prix de rafle: M. Jean-Marie Dacquay, une dinde.

Encan chinois: M. Alcime Dubourg, un poulet.

M. Edouard Jobin détailla avec Mme Gaston Arbez pour déterminer le gagnant du pot de noix, car tous les deux avaient trouvé le nombre exact de 362 noix. M. Jobin rafla le prix.

M. et Mme Elphège Morin gagnèrent au tirage la cage et le joli serin qui y vivait. M. Louis Dacquay gagna le prix d'entrée.

Nos jeunes écoliers, Henri Bazin, Charles Rosset et Georges Dupasquier nous firent voir ce qui se passe dans le salon d'un dentiste qui commence à faire sa renommée avec le premier de ses malheureux clients. Ti-Charles s'en est allé avec un gros merci. Peu s'en fallut qu'il apportât avec lui le fauteuil du dentiste Georges, où l'habile assistant Henri l'avait immobilisé en l'attachant avec de la corde à magasin . . .

Les jeunes filles de l'école nous chantèrent, pour nous garder dans l'esprit de la fête, la jolie chanson: "Sainte Nuit".

M. le Curé et les Religieuses désirent remercier sincèrement tous ceux qui ont contribué à faire de cette soirée un succès.

Ste-Anne des Chênes

M. et Mme Honoré Bériault (née Florentine Trudeau) sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils le 17 décembre à l'hôpital Bethesda, de Steinbach. L'enfant fut baptisé le 29 décembre sous les noms de Joseph-Aimé-Emmanuel. Parrain et marraine, M. et Mme Alexandre Bériault, grands-parents de l'enfant.

Otterburne

Concert de Noël

Le 19 décembre, à la salle paroissiale, les élèves de l'école du village, sous la direction de leurs institutrices, Mme R. Gélinas et Mlle R. Joubert, offraient à leurs parents leur concert de Noël. Le R. P. Curé, qui présidait, a remercié les enfants et leurs maîtresses, et exhorta les parents à apprécier le travail accompli.

La soirée se termina par la distribution des cartes et cadeaux de Noël aux enfants.

Dernière soirée

Notre dernière soirée paroissiale, organisée sous la présidence de M. Alph. Roy, et dirigée par M. J.-T. Carrière, a remporté un succès appréciable, malgré les contretemps dûs à la température.

Les gagnants aux cartes furent: Mlle Eugénie Saltel et Mme Alph. Roy; M. Ernest Carrière et Dom. Roy.

Prix d'entrée: Mlle Léonne Carrière et M. Aur. Lacasse.

Au tirage, la Maison St-Joseph a gagné un dindon; M. Jos. Poirier, une corde de bois; et Mlle Cécile Roy, un sac de farine.

St-Laurent

Décès

Nous offrons nos plus vives sympathies à M. et Mme François Gratton éprouvés par la mort de leur petit garçon, Roger, décédé le 18 décembre à l'âge de 7 mois et 10 jours, après une longue maladie.

Va-et-vient

Nos étudiants d'en dehors sont revenus dans leur famille à l'occasion des vacances, entre autres: Mlle Germaine Boucher, du couvent de St-Charles, MM. Edouard Combot et Edmond Colliou, du collège de Gravelbourg, Mlle Olga Blais, du couvent de Ste-Rose-du-Lac, et Mlles Loretta, Roseline, Serena et Rhéa Chartrand.

Mlle Denise Beauregard, institutrice à l'école du couvent, est allée passer les fêtes dans sa famille, à Gravelbourg, Sask.

St-Pierre-Jolys

Le "Carillon News" de Steinbach

Dans une page spéciale de son édition du 19 décembre, au-dessous d'une belle photo de notre église, les directeurs du "Carillon News", de Steinbach, Man., ont posé un geste qui les honore en invitant M. le curé J.-Ad. Sabourin à adresser un message de Noël bilingue à toute la population manitobaine. Voici ce message en substance:

"Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté! Ravissantes paroles angéliques! Puissent les lecteurs du **Carillon News**, qui y croient, ne reculer devant aucun sacrifice pour reconnaître le mystère d'amour qu'elles évoquent, et, par une vie profondément chrétienne, se rendre dignes des promesses qu'elles annoncent! Que dans la vie privée et dans la vie publique, que dans la famille et à l'école, soient en honneur le culte et la pratique des vertus chrétiennes, de foi, d'espérance et de charité, de prudence, de justice, de force et de tempérance, et nous marcherons dans la voie de la bonne entente et de l'unité si chère au Rédempteur, dans la voie de la paix avec Dieu, avec nous-mêmes et avec nos semblables, de la paix sur terre et dans les cieux."

Nous avons remarqué avec plaisir, dans cette page réservée aux annonceurs de St-Pierre, que la Coopérative de Salaberry a tenu elle-même à publier en français ses souhaits à ses nombreux clients.

La Noël à St-Pierre

Pour d'anciens résidents de St-Pierre, de nombreux hôtes de passage, pour toute notre population, et même pour les nouveaux venus au Manitoba, la messe de minuit à St-Pierre a revêtu un cachet de grandiose solennité, propre à remuer les coeurs.

Le traditionnel "Minuit, Chrétiens", d'Adam, a été rendu par le baryton Germain Lavergne. Notre chorale, aidée de nos collégiens, sous la direction de Mlle Jacqueline Préfontaine, a exécuté la messe "Marie, Reine des Coeurs", à 2 voix égales, de Van Durme. Les solistes ont été: MM. René et Marcel Préfontaine, Lucien Fréchette et Gilles Mulaire.

Le graduel et l'offertoire, en faux-bourdon, à 4 voix égales.

A l'offertoire, chant de l'"Adeste Fideles" avec MM. Philippe et Raymond Roy, solistes, et reprise par une chorale mixte des Enfants de Marie et des élèves du couvent.

Des cantiques de Noël harmonisés ont été chantés par divers groupes de la chorale pendant la messe de l'aurore.

Gouret

Notre équipe de gouret, augmentée pendant les vacances des fêtes de quelques-uns de nos étudiants au collège de St-Boniface, a fait bonne figure sur la patinoire, le jeudi soir 26 décembre. On attendait impatiemment de voir l'équipe des Anciens de St-Boniface se mesurer avec les nôtres! La chance a favorisé l'équipe de St-Pierre dans ses points de 7 à 4. Les Anciens ont promis de venir reprendre leur revanche, le 5 janvier. Seront-ils plus chanceux? Nous leur souhaitons tout de même la plus cordiale bienvenue!

L'alignement de notre équipe était: Ovide Lambert, Germain Lavergne, Marcel Tessier, Martial Lavergne, Roland Banville; Gérald Lavergne, Albert et Philippe Tessier; Lionel Carrière, Léonard Roy et Robert Désaulniers; gérant: Noël Lemire.

Les arbitres étaient: MM. Denis Turenne et Désiré Bélanger.

L'honneur des points enregistrés revient à Albert Tessier, Martial Lavergne et à Gérald Lavergne qui, pour sa part, a mérité 5 étoiles.

* * *

Le 29 décembre un groupe de parents se réunirent chez M. Eugène Préfontaine, de St-Pierre, pour rendre hommage à un pionnier de l'endroit, M. Charles Dandenault, à l'occasion de son 80ème anniversaire de naissance.

M. Charles Dandenault et Mme Dandenault s'étaient rendus chez leur gendre pour y passer une soirée tranquille dans l'intimité. Quelle ne fut pas leur surprise lorsque leurs enfants et parents de tous les coins du canton vinrent s'unir à M. et Mme Préfontaine pour féliciter le "jeune" M. Dandenault. En effet, il est encore jeune, malgré son âge: possédant toutes ses facultés, il s'intéresse encore aux affaires politiques et municipales et suit avec intérêt nos problèmes agricoles et éducationnels. Disons qu'il est heureux de nous mentionner qu'il a fait partie du choeur de chant dans sa paroisse natale et à St-Pierre pendant au-delà de 60 ans; aussi possède-t-il une jolie voix.

Son fils, le docteur Dandenault, se fit l'interprète de ses enfants et parents pour exprimer les voeux au jubilaire. Il souligna le fait que l'on apprécie davantage les qualités de ses parents au fur et à mesure que l'on avance dans la vie. Le docteur remit à son père un souvenir au nom des invités. M. Charles Dandenault remercia ses enfants et parents des voeux qu'ils lui exprimèrent, ainsi que du joli cadeau.

Au gouret

Le dimanche 5 janvier, dans l'après-midi l'équipe des Anciens de St-Boniface est venu reprendre une revanche éclatante sur les nôtres dans une partie chaudement disputée. Nous leur souhaitons encore la plus cordiale bienvenue.

Soirée d'amateurs

La direction du théâtre St-Pierre, qui il y a 15 jours, a lancé le projet d'organiser à St-Pierre une soirée d'amateurs pour les talents locaux et ceux des paroisses environnantes a définitivement fixé la date de l'audition qui sera le dimanche 2 février à 2 h. 30 p.m. Le concours aura lieu le dimanche 9 février à 8 h. 30 p.m.

Nous faisons ici appel aux artistes de tous genres, musiciens, chanteurs, danseurs, diseurs, acrobates, etc., à venir nous donner une exhibition de leurs talents.

De beaux prix seront offerts aux gagnants.

Qu'on se le dise! Bienvenue à ceux et celles que le sort a favorisés dans le passé ou qui veulent tenter leur première chance!

Retraites fermées

C'est avec la plus vive satisfaction que dernièrement nous apprenions la réouverture de notre Cénacle diocésain des Retraites fermées à St-Boniface.

Dès octobre dernier nous avions retenu les dates pour 2 groupes de nos hommes et jeunes gens. Ce que la paroisse St-Pierre peut faire si elle ne veut pas trahir son mot d'ordre d'être de l'avant en tout, l'avenir nous le dira sous peu. Un fort contingent s'équipe actuellement pour prendre part à la première retraite du 20, 21 et 22 février prochain. Une louable émulation circule dans tous les rangs de la paroisse. La paroisse St-Pierre n'en est pas à ses débuts dans ce domaine des retraites fermées. Tous savent, du moins ceux et celles qui ont suivi ces exercices dans le passé, que ce mouvement est une force merveilleuse au service du bien dans une paroisse.

Laurier

Le R. P. F.-X. Hamel, S.J., du collège de St-Boniface, est venu aider M. le Curé pour la fête de Noël. Comme chaque année la messe de minuit fut très bien suivie par une nombreuse et pieuse assistance. La belle crèche, les jolies parures des autels, la musique et le chant contribuaient beaucoup à donner à cette belle fête un charme très spécial. Nous rendons hommages à nos Soeurs.

Sont en visite dans leurs familles: M. Maurice Bourdin, instituteur à Duck Bay. Mlles Marie Blanchard, institutrice à Ste-Rose; Marie Nivon, à Clanwilliam; Rose-Hélène et Solange Van Humbeck, Clara Hébert, Donalda Desroches, de Winnipeg. Mlle Rita Robert, de Montréal; M. et Mme Benoit Lemieux, de Cantal, Sask.

M. et Mme Elie Van Humbeck et leurs enfants sont de retour à Laurier pour quelques mois.

M. et Mme T. Bernardin et leur fille, Audrey, sont enchantés de leur voyage en auto à Vancouver, C.-B.

Le jeune marin Lavallée était aussi en visite chez sa mère.

De retour dans leurs familles: MM. Jean Callarec, Joseph Deremiens, Roméo Gamache, et Nil Deremiens, du collège de St-Boniface.

Baptêmes

Le 10 novembre — Jacques-Gordon, fils de James Hay et d'Angela Berthelette. Parrain et marraine, M. et Mme Alcide Assailly, oncle et tante de l'enfant.

Le 10 novembre — Justin-Joseph-Vital, fils de Julien Létain et d'Adélaïde Lavoie. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Lavoie, oncle et tante de l'enfant.

Le 30 décembre — Noël-Jérome-Joseph, fils d'Octave Assailly et de Jeanne Gadal. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Bouchard, oncle et tante de l'enfant.

St-Jean-Baptiste

C'est peut-être audacieux de ma part d'essayer de décrire à coups de plume la merveilleuse fête qui eut lieu dans la salle paroisisale, le dimanche 29 décembre.

Mais, qui me blâmera de me faire l'interprète des centaines de beaux poupons joufflus qui veulent et ne peuvent dire eux-mêmes à leur bon Papa-curé toute la joie ressentie ce jour-là et aussi toute la gratitude qui s'exprime toujours le plus sincèrement et le plus simplement par un gros, gros merci.

C'est, qu'après beaucoup de pourparler M. le Curé a pu convaincre le Père Noël de passer par St-Jean.

Quel travail pour préparer une réception de bienvenue digne de ce dernier!

Le décor du théâtre était véritablement artistique. Rien n'y manquait. Les arbres illuminés, la Crèche du Jésus de Noël, la cheminée.

Il passa dit-on, par St-Malo, Dufrost, ensuite en droite ligne vers l'ouest pour arriver à toute vitesse sur ce qui lui semblait bien... un pont. "Un pont à St-Jean" se dit-il tout ahuri. Depuis 60 ans, le Père Noël ne se souvenait nullement avoir vu un pont à St-Jean. Heureusement qu'il s'arrêta quelques instants pour réfléchir à tout ça et put s'apercevoir à temps que le fameux pont n'est pas encore terminé et qu'il lui faudrait encore cette année faire un détour sur la rivière.

M. le Curé avait préparé pour l'occasion une cheminée si belle, si vaste, si propre que le corpulent Père Noël y passa facilement sans même y noircir quelque peu, sa belle barbe blanche.

Des yeux noirs tout ronds comme des anciens "boutons de bottines", des yeux bleus frais comme des bleuets, des yeux de chérubins, des yeux de lutins tout pétillants étaient braqués sur la joviale figure du Père Noël et sur son magnifique costume de velours rouge garni de fourrure blanche. Nul doute que ces petits coeurs d'enfants battaient à un tempo accéléré!

Quelle atmosphère de joie, d'attente, d'émerveillement dans la salle, lorsque M. le Vicaire se faisant l'aide-de-camp du Père Noël fit l'appel des noms en commençant par les nouveaux-nés et tous ces trésors de bébés qui ont atteint l'âge d'un an.

Avec un ordre parfait l'on vit défiler les groupes de 2 à 14 ans. Chacun avait le minois rayonnant lorsqu'il revenait de l'estrade les bras chargés de bas de Noël, bonbons, fruits, livres d'images et de chansonniers.

De mon poste d'observation j'ai fait mes réflexions. J'en garde quelques-unes pour moi mais je suis follement tentée de divulguer le nom de "l'enfant" qui me paraissait le plus heureux ce jour-là. Serait-ce osé? Je ne voudrais pas faire de jaloux — loin de là — mais il me semble que comme moi, d'autres ont dû le remarquer.

Debout sur l'estrade, il oubliait pour l'instant les soucis d'un Père d'une paroisse et redevenait le petit gars de son enfance.

C'est que, d'avoir fait tant d'heureux ce jour-là sa physionomie trahissait tout le bonheur qu'il en ressentait lui-même et par un je ne sais quoi, pouvoir magique peut-être, elle revêtait en même temps l'empreinte de sa jeunesse pour y laisser dans le coeur de chacun un souvenir inoubliable. G.

Messe de minuit

L'église fut remplie à pleine capacité car plus de 1,300 personnes y assistèrent! Le R. P. I. Joyal, O.M.I., du Séminaire diocésain, assisté du R. P. Matin, S.J., du collège de St-Boniface, et de M. l'abbé U. Lafond, de St-Jean-Baptiste, chanta la messe.

Voici le programme de chant de la messe de minuit exécuté sous la direction de notre très dévoué maître de chant, M. Edmond St-Amant:

Minuit, chrétiens: Roland Roy.

Le propre de la messe était en grégorien.

Messe "Marie Reine des Coeurs" à deux voix mixtes.

Adeste Fideles: Ant. Bereud.

Organiste: Mme Noël Létourneau; au violon: M. D. Dupas.

Plus de 1,250 communions furent distribuées pendant que la chorale chantait quelques vieux airs de Noël: "Les anges dans nos campagnes", par un groupe de jeunes filles; "Ca bergers, assemblons-nous", soliste: M. Paul Rajotte; "Dans cette étable", soliste: M. Noël Létourneau.

Durant la messe de l'aurore: "Sainte nuit", par Mmes Paul et Noël Létourneau; "Il est né le divin Enfant", par un groupe de jeunes filles.

La chorale de St-Jean-Baptiste compte plus de 35 membres. Elle a répété cette jolie messe le lundi 6 janvier, à l'occasion du 70ème anniversaire de la fondation de la paroisse. Mgr Clovis St-Amant, 2ème curé de la paroisse, officiait.

Letellier

Funérailles

Le lundi 30 décembre eurent lieu les funérailles de M. Jean Boiteau, pionnier de notre paroisse, décédé le vendredi précédent à l'âge de 90 ans. Elles furent très imposantes et l'assistance était nombreuse. Le service fut chanté par M. le curé Laurin; MM. les abbés Sylvio Caron et Beaulieu, curé et vicaire de St-Jean-Baptiste, agissaient comme diacre et sous-diacre.

La quête fut faite par M. Albany Gallant, accompagné de M. Joseph Loiselle.

L'inhumation se fit dans le cimetière de Letellier.

Le deuil était conduit par M. J.-H. Cardinal, qui portait la croix. Les porteurs honoraires étaient: MM. Georges Guertin, de St-Jean-Baptiste; Charles Belleville, de Somerset; J.-Alex. Ayotte, secrétaire de la municipalité Montcalm; J.-H. Empson; René Jutras, député de Provencher; et Léon Bruyère, président du cercle local de l'Association d'Education.

Les porteurs actifs étaient: MM. Denis et Aimé Boiteau, petits-fils du défunt; Urbain Lemay; ses neveux: Jean, Antonio et David Boiteau.

Son fils, Euclide Boiteau, était le seul membre de sa famille présent, les autres ayant été empêchés de s'y rendre à cause de la distance. Son seul frère survivant, Aimé, de St-Jean-Baptiste, assistait aux funérailles. Parmi l'assistance on remarquait: M. Narcisse Breton, ancien préfet de la municipalité de Montcalm; M. Arthur Lalaine, de Winnipeg, un ancien de Letellier; et M. Wilfrid Barnabé. Les Religieuses des SS. NN. de Jésus et de Marie étaient représentées par les Rvdes Srs Maximilla, directrice des cours de tissage, et par Sr Norbert de Marie. Plusieurs Religieuses de l'Institut Notre-Dame des Missions assistaient également au service. Les organisations coopératives étaient aussi représentées.

Le défunt fut paroissien de Letellier pendant 70 ans. Fort au physique et au moral, il représentait bien le type de pionnier qui, après avoir goûté à la vie attrayante des villes américaines après le départ de la province de Québec, était de taille à affronter et à surmonter les difficultés des débuts dans les plaines de l'Ouest.

M. Edmond Comeault avait charge des funérailles.

Remerciements

M. Euclide Boiteau et sa famille remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie lors de leur deuil récent, et qui les ont aidés de diverses manières pendant la maladie de leur père et grand-père.

Lac-du-Bonnet

Paroisse Notre-Dame

Durant l'an 1946, il s'est passé dans cette paroisse des événements assez importants. Nous avons commencé l'année ayant M. l'abbé Louis Lahaie comme curé, et 3 mois plus tard, nous avions la douleur de le donner à la paroisse de Vassar. Nous profitons de cette circonstance pour lui exprimer de nouveau, notre vive reconnaissance, et lui souhaiter plein succès dans sa nouvelle paroisse.

Notre nouveau curé, le R. P. P.-S. Beaudet, O.F.M., est arrivé au début d'avril, et s'est occupé activement des affaires de la paroisse, tant au point de vue spirituel que matériel. Le cimetière fut restauré, et certaines améliorations jugées nécessaires, furent faites à l'église et au presbytère. Les gens donnèrent généreusement et tout s'accomplit sans difficulté.

Cette petite paroisse de moins de 100 familles, s'accrut de 25 nouveaux-nés et de 5 convertis donnant ainsi un total de 30 baptêmes en 1946.

Il y eut malheureusement 9 sépultures, et seulement 3 mariages. Nous espérons que l'année 1947 sera encore meilleure sous tous les rapports, surtout si l'incorporation, dont on parle beaucoup ce temps-ci, devient une réalité; ce qui est très probable. On y travaille activement, déjà 2 votes favorables ont été pris; et le troisième et dernier, qui se passera dans quelques semaines, sera nous l'espérons également favorable. Si cela se produit, nous pourrons avoir avant 3 ans un hôpital dans la ville nouvelle de Lac-du-Bonnet, à la grande satisfaction de toute la population environnante, des médecins et des 2 compagnies électriques de Pinawa, et de Pointe-du-Bois. Ce sera un endroit idéal pour vivre, et aussi pour y mourir quand le temps sera venu. En attendant, nous combattons pour le Christ-Roi, comme nous l'a recommandé S. Exc. l'archevêque-coadjuteur de St-Boniface, Mgr Georges Cabana, lorsqu'il est venu confirmer nos 38 enfants le 4 août dernier, en bâtissant une école très moderne qui enseignera nos enfants jusqu'au grade 12, et en ramassant des fonds pour l'érection d'une nouvelle église, qui remplacera celle qui fut bâtie en 1904, alors que Lac-du-Bonnet n'était qu'une mission.

Décès

Mme J.-B. Letain est décédée le 20 décembre à l'âge de 81 ans. Lui survivent 3 filles, Mmes Campbell, Pfeifer et Wickman; quatre fils, René, Jules, Vital et Jim.

Le service funèbre fut chanté à 10 h. dans l'église de Notre-Dame-du-Lac.

Somerset

Le comité créditiste local de "l'Union des Electeurs" a tenu son assemblée régulière le 5 janvier dernier. Après avoir expédié les affaires courantes, le secrétaire a donné lecture de la correspondance en vue de la propagande en faveur du mouvement. Suivant discussion sur différents projets, il fut décidé de profiter du passage de M. Solon Low, M.P., qui se rendra à Ottawa entre les 22 et 27 janvier prochain, pour l'inviter à donner une conférence à Somerset sur le Crédit social et la nécessité de l'organisation des électeurs. Les affiches à ce sujet paraîtront sous peu.

Saint-Eustache

Décès

Le mardi 31 décembre, M. le curé G. Gervais chanta le service de Mme Alfred Normandin (née Julia Gonneville) décédée le 29 précédent à l'âge de 31 ans, après une longue maladie. La quête du service fut faite par M. Ernest Normandin, de Transcona, et M. J.-B. Paul.

Les porteurs furent: MM. Adélard Beaudin, Aimé Lamontagne, J.-B. Paul, Ernest Normandin, Ernest et Télesphore Paul.

La défunte laisse dans le deuil: son époux, Alfred; six enfants en bas âge, Caroline, Eva, Lionel, Maurice, Yves et Georges ainsi que sa mère adoptive, Mme Elise Fidler. A la famille éprouvée, nos sincères sympathies.

Va-et-vient

M. et Mme Amédée Lamontagne sont actuellement de passage chez leurs parents, M. et Mme J. Beaudin.

Mlle Venice Beaudin était dernièrement en vacances chez ses parents.

M. Hector Moreau, fils de M. et Mme Idovic Moreau, est en vacances chez ses parents. Il est venu de Montréal où il fréquente l'école des Beaux-Arts.

M. Georges Ménard était aussi de passage dans sa famille pour quelque temps.

M. et Mme Henri Beaudin, de Winnipeg, rendirent visite à leurs parents et amis au Jour de l'An.

Mme Dominat Létourneau est allée passer quelque temps chez ses enfants à St-Boniface.

M. et Mme Paul Lemieux, d'Alyda, Sask., étaient en promenade chez M. Arthur Lachance et d'autres parents.

Mme George Fidler est partie demeurer avec son frère à Hodgson.

M. et Mme Lionel Boulet se rendirent dernièrement à Ste-Anne-des-Chênes, chez Mme Perrin.

M. et Mme Maurice Girard, M. Clément Girard, M. Raymond Sénécal, ainsi que M. Aldéric Guay sont de retour de la Colombie-Britannique.

M. et Mme Laurent Girard (Berthe Tanguay) sont actuellement en Colombie-Britannique.

Le R. P. Fortin O.M.I. est venu aider M. le Curé pour Noël.

M. Napoléon White âgé de 86 ans, est à l'hôpital où il a subi une opération.

Mlles Claire et Doris Hamelin accompagnées de leur père, M. Alexandre Hamelin, sont partis pour New-Westminster, C.-B.

Inwood

M. et Mme Lafrance rendirent visite à M. et Mme Beaudoin récemment.

Mme P. Hogue étaient en visite chez Mme Cossette dernièrement.

Mme Alice Lilliquist est allée passer quelques jours à Fisher-Branch, chez sa mère, Mme Clouston.

Nous sommes heureux d'apprendre que l'état de M. Harold Lilliquist s'améliore. Il est à l'hôpital St-Joseph de Winnipeg.

L'école Cossette n'ouvrira pas cette semaine à cause des travaux qui se font actuellement.

Mme A. Nesbit, de Winnipeg, est venue visiter sa soeur, Mme Laporte et son frère, M. W. Cossette.

Le 6 janvier M. Georges Lemoine est venu au village pour affaires.

Le dimanche 5 janvier M. Gillis Chartrand partait par autobus en voyage à Winnipeg.

M. et Mme Henry Almstrum étaient au village le jour des Rois.

Fannystelle

Arbre de Noël

Le 23 décembre dernier avait lieu à la salle paroissiale la belle cérémonie annuelle de la distribution des cadeaux aux enfants de l'école du village. Le Père Noël, très occupé, ce jour-là, avait délégué une demi-douzaine de beaux petits anges pour le remplacer.

Départ

M. Alfred Hamel nous a quittés ces jours derniers, pour aller passer l'hiver en Californie.

Décès

Le 27 décembre eut lieu la sépulture de Diane Ménard, âgée de 4 ans, enfant de M. et Mme Louis Ménard.

Elle mourut le jour de Noël, en route pour l'hôpital, à la suite d'une courte maladie.

Les porteurs furent: MM. Marcel et Maurice Painchaud, René et Lorrain Arnal, cousins de l'enfant.

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Montmartre

Le 27 décembre dans la salle Beauchemin un groupe d'amis se réunissait pour offrir une réception à la famille A.-J. Boyer qui quitte Montmartre. Une adresse et de magnifiques cadeaux furent présentés. M. A.-A. Leblanc était maître de cérémonie. Il y eut des amusements jusque tard dans la soirée.

Le 27 c'était également le tour de M. et Mme R.-F. Swinton, dont on célébra le 25ème anniversaire de mariage. Les compliments d'usage par les nombreux amis et l'offrande d'un magnifique présent d'argenterie agrémenta la soirée. Il y eut chant et musique. M. R. Chapdelaine était maître de cérémonie.

Le 1er de l'An Mgr J.-A. Thériault, P.D., accompagné de M. le vicaire, l'abbé Léon Savoie, recevaient les souhaits du Nouvel An au presbytère.

A l'assemblée paroissiale tenue le 1er janvier, M. J.-A. Caron a été réélu syndic de la paroisse pour un autre terme.

Nous apprenons que l'hôtel de Montmartre vient de changer de main. Cette fois c'est M. W. O'-Shaughnessy qui vend à MM. Ernest et Alp. Toupin, qui prendront possession le 1er février.

Gravement malade à l'hôpital: Mlle Armande Coupal et Mme Art. Corriveau.

Visiteurs

M. Narcisse Breton, de Letellier, chez son cousin, M. A.-T. Breton.

Saskatoon

Nous avons eu notre plus belle messe de minuit à date; la foule remplissait plus qu'à sa capacité notre petite église. Notre "Bethléem" donnait la véritable atmosphère de la mystérieuse nuit. La voix remarquable de M. François Bourgeois entonna le "Minuit, Chrétiens" d'Adam, accompagné à l'orgue électrique par Mme Yvonne Saucier. A la première messe la chorale se surpassa en exécutant la messe de Sourilas. Les solistes furent: Mmes J.-E. Brault, Alphonse Saucier, Rita Loiselle et Arthur Gaulin. Pendant les autres messes, nos bons vieux cantiques de Noël furent chantés avec brio par toute la chorale. Nous croyons que les plus belles harmonisations de ces vieux cantiques, n'arriveront jamais à toucher l'âme du peuple comme le fait leur exécution simple, sans apparat et exempte de prodiges musicaux. La fête de Noël coïncida avec la clôture d'une belle retraite prêchée par le R. P. Aubin, Rédemptoriste. Aussi, toutes les personnes présentes reçurent la sainte communion. On se rappellera longtemps de la Noël 1946.

"Nos grand'mères"

Quoiqu'ayant eu lieu depuis quelque temps, ce correspondant ne peut passer sous silence une soirée unique qui réunit plus d'une centaine de personnes dans un des grands salons de l'hôtel Bessborough. Nos grand'mères furent les hôtesses des paroissiens des SS. Martyrs.

En tête du programme, après le Bridge, figurait une véritable grand'mère de plus de 80 ans, Mme J.-B. Sasseville, qui avait préparé un "papier" sur ses expériences comme institutrice, il y a 65 ans, sur la côte de la Gaspésie. Tous les item du programme avaient pour thème "les grand'mères". Un numéro qui a soulevé les applaudissements frénétiques fut une petite chorale de "grand'mères" de 12 ans et moins qui chantèrent une traduction française de "l'Horloge de Grand'-Mère". Il faut féliciter les mamans de ces petites, leur imagination eurent des trouvailles pour les costumer en bonnes petites vieilles. Les petites grand'mères étaient: Francine Beke, Louise Doguiez, Thérèse Gauthier, Irène Chaput, Marie Ploquin, Jacqueline St-Denis, Jeannette Verneray et Françoise Thelandier.

Les autres numéros de l'intéressant programme se partagèrent entre Mme Arthur Dumais, M. F. Bourgeois, Mlle Thérèse Masson et Rita Loiselle.

Les grand'mères dans les honneurs de cette inoubliable soirée étaient: Mmes Hilaire Deschamps, Adrien Legars, Oscar Loiselle, Anatole Longtin, Henri Marleau, Pierre McLeod, B.-A. Aubert, Henri Blais, Ludger Caillé, Alphonse Cyr, Henri Genest, J.-H. Fleury et Octave Balcaen.

Va-et-vient

Le déplacement des fêtes a amené en ville maintes figures sympathiques qu'on était heureux de revoir. Notons parmi les pensionnaires de couvents et collèges: Réal Gauthier, du collège séraphique d'Edmonton, Ray. Marcotte, du collège de Gravelbourg, aussi M. Longtin et P. Dumais. Du couvent de Gravelbourg, Geneviève et Marie Brault; du couvent de St-Louis, les enfants Ploquin et Verneray; du couvent de Duck Lake, Joseph et Bernard Saucier; Mlles Theresa McLeod, et Germaine Gauthier, institutrices.

Mlle Cora Audy est revenue d'une visite à Rosetown.

En visite aussi à Hoey: Jacques Belzèle, François Bourgeois et Roger Dupuis.

De retour de Winnipeg, M. et Mme Arthur Corriveau.

En visite chez M. et Mme Henri Marleau: M. Eugène Perreault, de Smeaton.

Repas canadien

Notre Société des Dames pense déjà à la journée du régal annuel. La date du samedi 1er février a même été choisie pour la populaire "Journée de la soupe aux pois". Ce jour fait époque dans notre ville, car nos dames se sont acquises une réputation qu'elles tiennent à conserver jalousement. Les centaines de gourmets attendent déjà l'annonce du jour où ils goûteront le mets délicieux.

Gravelbourg

Décès

M. Joseph-Marie Nogue

La paroisse de Gravelbourg vient de perdre un de ses bons paroissiens dans la personne de M. Joseph-Marie Nogue. M. Nogue est décédé le 28 décembre et fut inhumé le 31 décembre à Gravelbourg même.

Le R. P. Gérard Nogue, O.M.I., supérieur du grand séminaire de St-Boniface et fils du défunt, chanta le service funèbre à 10 h. en la cathédrale. Il était assisté des RR. PP. A. Gervais et A. Joyal, O.M.I. On remarquait au choeur, outre de nombreux Pères du Collège, Mgr H. Kugener, P.D. Les Pères du Collège et la chorale de la cathédrale firent les frais du chant.

Les porteurs étaient: MM. Adolphe Huel, S. Bonneau, J. de Bretagne, J. Cantin, J. Gendron et J. Langelier.

Biographie

M. J.-M. Nogue naquit à St-Goulay, département d'Ille-et-Vilaine, France, le 30 septembre, 1874. Il vint au Canada en 1892 et travailla à Montréal jusqu'en 1909. C'est là qu'il épousait en 1902, Mlle Angélina Désy. Il s'établit ensuite à Gravesborrough (plus tard connu sous le nom de Milly, Sask.) sur un homestead. Il se retira à Gravelbourg en 1937.

M. Nogue eut douze enfants dont dix lui survivent: René et Annette (Mme H. Hébert), de McCord, Sask.; Juliette (Sr Angéline, Fille de la Croix); Jean-Baptiste, de McCord; Gérard, O.M.I., et supérieur du grand séminaire de St-Boniface; Marguerite (Mme J. Couture), de Gravelbourg; Joseph, de McCord; Anna (Mme S. Leblanc), de Gravelbourg; Arthur, de Gravelbourg; et Eugène, de Winnipeg.

Lui survivent également: son épouse; un frère, Mathurin, de Montréal; une soeur, Mme L. Jarrand, de Montréal; un beau-frère, M. Etienne Moulin, de Glentworth; de nombreux neveux et nièces et 20 petits-enfants.

Remerciements

Mme Angélina Nogue et sa famille désirent remercier sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie lors de leur récent deuil.

Viscount

Le 20 décembre il y eut une séance récréative bien réussie à l'école séparée dirigée par Mlle Lucille St-Arnaud, de Prud'homme.

Mariage

Le 30 décembre le R. P. Ouellet, curé, bénissait le mariage de Mlle Alice-Angelina Dumontier, fille de M. Chas.-Ed. Dumontier et d'Agatha Poliquin, avec le caporal René Brochu, fils de M. Albert Brochu et de Laura Desrochers, de Calousay.

Les pères et les mères des mariés assistaient à la cérémonie. Les filles d'honneur furent: Mlles Albertine Dumontier et Marguerite Brochu; garçons d'honneur: MM. Théobald Paquette, de St-Brieux et Charles Dumontier, de Saskatoon.

On remarquait à la réception: M. et Mme Edmond Comeault, M. et Mme Elphège Jubinville, plusieurs frères et soeurs des mariés, des cousins et cousines ainsi que des amis des familles Brochu et Dumontier.

M. Ed. Comeault et M. Kerr portèrent la santé des mariés.

M. Léon Comeault était maître de cérémonie.

M. et Mme René Brochu résideront à Winnipeg où le caporal Brochu fait partie du C.A.R.C.

Ferland

Mariage

Bertrand—Couture

Le 26 décembre, en l'église de Ponteix, avait lieu le mariage de M. Théodore Bertrand, de Ponteix, avec Mlle Rolande Couture, de Ferland. Il y eut réception dans la salle paroissiale, à Ponteix, à l'issue de la cérémonie religieuse.

La bénédiction leur fut donnée par M. l'abbé Lussier. Les pères respectifs des mariés leur servaient de témoins, tandis que Mlle Laurette Couture, soeur de la mariée, et M. Robert Luron étaient fille et garçon d'honneur.

Les nouveaux époux résideront à Ponteix.

M. Alfred Dion recevait une dépêche ces jours-ci lui annonçant la mort de sa soeur, Clara (Mme Louis Goulet), de Québec.

Visiteurs

Mme Emile Tourigny et sa fillette, de Wolseley, sont en visite chez leurs parents pour quelque temps.

M. Charles Dion, qui suit un cours à Winnipeg, est en visite chez sa mère, Mme Léonie Dion.

Mlle Odélie Chabot, qui enseigne à St-Clair, est venue passer les fêtes chez ses parents.

M. et Mme Armand Laberge et leur bébé, de Willow-Bunch, ont rendu visite à leurs parents.

M. et Mme Elphège Morin, de St-Claude, Man., étaient en promenade chez M. Nap. Couture et chez leurs parents.

M. Chappelaz, de St-Claude, Man., était en visite chez des amis.

Mlles Marie-Claire Fauchon et Thérèse Corcoran, employées à Weyburn, sont venues passer quelques jours chez leurs parents.

MM. Roland Laberge et René Fauchon sont revenus chez leurs parents après avoir passé trois mois dans l'Ontario.

M. Lucien Beaudoin est parti visiter son père au Lac-la-Biche, Alberta.

M. et Mme Jos. Braconnier, de Gravelbourg, sont en visite chez M. Nap. Couture.

Mme Jos.-Ed. Chabot et ses enfants ont rendu visite à M. Palmier, à Laflèche.

Mme Achille Palmier et son bébé, de Laflèche, sont venus passer les fêtes chez leurs parents, M. Ed. Bisson.

Mlle Bertrand, de Glentworth, était en promenade chez sa soeur, Mme Raoul Morin.

Lac Pelletier

Nos malades

Mme Narcisse Laverdière est revenue de l'hôpital de Ponteix.

M. Arthur Alary est de retour de l'hôpital de Régina.

Va-et-vient

Mlle Gertrude Chabot, de Montréal, est en promenade chez ses parents, ainsi que chez son frère, M. Gérard Chabot.

Etaient ici pour les fêtes: M. et Mme Léon Laverdière; M. et Mme Louis Laverdière, M. et Mme Cléophas Rémillard; M. et Mme F. Métivier; Mlle Alice Laverdière; M. Tony Monette, tous de Swift-Current; et M. Armand Carignan.

M. Jos. Lajeunesse est allé rendre visite à sa femme, à Ponteix. Celle-ci est sous les soins du médecin.

Parmi les étudiants qui sont venus passer la Noël dans leurs familles, nous remarquons: Gaston St-Denis, du collège de Gravelbourg; Simone Monette, F. Monette, C. Monette, M. Monette; deux petits Arcand, de Gravelbourg; Richard et Alan Métivier; André et Hélène Laverdière; Hélène, Robert et Jules Alary; Madeleine Labrie, de Swift-Current; H. Monette, de Ponteix; L. Dumesnil, de Gravelbourg.

Mme Georges Pellerin a été transportée à l'hôpital de Swift-Current par avion. Son mari l'accompagnait.

Saint-Brieux

M. Nels Rhéaume, décédé en Ontario, le 11 décembre, fut enterré à St-Brieux, le 17. Nous offrons nos sympathies à la famille éprouvée.

Nos malades

Mme J. Creurer a passé plusieurs jours à l'hôpital de Humboldt.

Mme Georges Duclos est à l'hôpital de Saskatoon.

Mme Rémi Buan est de retour dans sa famille après avoir fait un stage assez long à l'hôpital. Son mari n'est pas encore de retour.

A tous nos chers malades, nous souhaitons un prompt retour à la santé.

Va-et-vient

Mlles Noëlla et Thérèse Jézégou sont en vacances chez leur grand'mère, Mme Kerleron, de Lac Vert.

M. et Mme Gustave Baudais sont en visite chez Mme M. Ménard, à St-Brieux.

M. J.-B. Ranger est maintenant à St-Boniface.

Bazar annuel

Le bazar annuel fut un véritable succès. Il rapporta la somme de $1,000.

Le R. P. J.-A. Rivard remercie bien sincèrement les organisateurs et toutes les personnes dont le dévouement contribua au succès de cette entreprise.

Voici quelques statistiques pour l'année 1946 concernant le village de St-Brieux et ses missions:

Mariages: St-Brieux, 20; Kermaria, 1; Fishing Lake, 3; Little Moose, 5.

Baptêmes: St-Brieux, 30 enfants et 6 adultes; Kermaria, 7 enfants et 1 adulte. Fishing Lake, 4 enfants et 1 adulte; Little Moose, 8 enfants.

Mortalités: St-Brieux, 6 adultes et 3 enfants; Kermaria, 1 adulte; Little Moose, 1 adulte.

A la mission St-Philippe, le 2 janvier, eut lieu l'enterrement de Mme Elizabeth Schmitz (née Haas). Elle était âgée de 83 ans, et était une pionnière de cet endroit.

Visiteurs

Le R. P. Sharkey passe quelques jours au presbytère.

Mlle Viviane De Goesbriand, opératrice téléphonique à l'hôpital général des Soeurs Grises de Régina, encore convalescente, est venue rendre visite à ses parents.

Mlle Anne Szentmiklossy, institutrice à l'école Lacombe, passe quelques jours à Domremy.

M. et Mme Alb. Phaneuf séjournent chez leurs parents. M. et Mme Antoine De Goesbriand.

M. Louis Ferré, garagiste à Zénon Park, est chez ses parents.

Mlle Alice Demay, de l'Ecole normale de Saskatoon, était ici en visite.

Mlle Isabelle Paquette, institutrice à l'école St-Michel, de Jackfish, a passé ses vacances ici.

M. Yves de Margerie, instituteur à l'école Tilly, était en visite chez ses parents, M. et Mme Antonio de Margerie, à Vonda.

M. Etienne Creurer a assisté au mariage de son frère, M. Adrien Creurer, avec Mlle Alice Fradette, qui eut lieu le 30 décembre à Oak Park, Minnesota. Les nouveaux mariés sont déjà de retour à St-Brieux.

Parmi les étudiants qui ont passé les fêtes ici, nous remarquons: Mlle Anne Kernaleguen, de l'Université de Saskatoon; M. François Roy, de l'Université du Manitoba; Mlles Louise et Marguerite Boulanger, du couvent de Sion; MM. Philippe Tétrault, Dominique Dubé, Gérard Carfantan, Lionel Hamonic, Pierre Bourgeault, Etienne et Maurice Creurer, Maurice et Laurent Coquet, Edouard Bédard, du collège de Gravelbourg; Mlles Marie et Angèle Aubin, du couvent de Duck Lake; et Mlles Isabelle Rohel et Eveline Gueguen, du couvent de Prud'homme.

Saint-Hubert

Des fonts baptismaux viennent d'être installés dans notre église. Curieuse et heureuse coïncidence: arrivés le lundi 16 décembre, à 10 h. du matin, ils servaient pour la 1ère fois le même jour, à 4 h. de l'après-midi, pour le baptême d'un enfant du généreux donateur, M. Gérard Brulé.

Le 16 décembre: Lucien-Joseph-Gérard, fils de Gérard Brulé et de Louise Privé. Parrain et marraine, M. Pierre Privé, de Forget, et Blanche Privé, de St-Hubert, oncle et tante de l'enfant.

Arbre de Noël

Le dimanche 22 décembre avait lieu la fête des enfants: l'arbre de Noël. Jamais peut-être St-Nicolas n'avait été aussi généreux! Il est vrai que les enfants de l'école St-Hubert l'avaient bien mérité avec le gentil concert qui avait ouvert la soirée.

Ici et là

M. et Mme Maurice Gérard, avec leurs enfants, nous ont quittés le 26 décembre, pour aller habiter à Victoria, C.-B. Les grands services qu'ils ont rendus à la paroisse dans le passé les feront profondément regretter. Nous leur souhaitons plein succès dans leur nouvelle situation.

M. Gustave Praud, après avoir passé quelques jours à l'hôpital de Broadview, avait dû être transporté d'urgence à l'hôpital de St-Boniface. Après y avoir subi une opération, il a pu revenir à la maison, assez bien rassuré sur son état.

La messe de minuit fut splendide. Jamais nous n'avions vu une assistance aussi nombreuse! et surtout, des communions aussi nombreuses! Presque tous les assistants, selon la tradition ici, se sont approchés des Sacrements.

Nos collégiens qui sont venus en vacances: P. Boutin, V. Gatin et Marcel de Laforest, du collège de Gravelbourg, et André Dumonceaux, du collège Campion de Régina. Et voici nos filles pensionnaires: Hélène Boutin, Gabrielle Gatin, Solange Dumonceaux, du couvent de Montmartre, et les enfants de Georges Brulé, du couvent de Forget.

Meyronne

Mme Maurice Hébert et ses enfants restent quelque temps chez ses parents, M. et Mme Arthur Thuot. M. Hébert, après avoir passé les fêtes de Noël ici, est retourné à St-Boniface.

M. Alfred Dion qui était de passage à Meyronne est en visite chez M. et Mme Marcel Monette.

Mlle Marcelle Ray, de Régina, et son frère, M. Bruno Ray, étudiant au collège St-Joseph, d'Edmonton, ont passé leurs vacances chez leurs parents, M. et Mme Ed. Ray.

M. Léo Therens, instituteur, retourne à Vanguard où il finira l'année scolaire.

M. Henri Douville passe quelques semaines chez son frère, M. Moïse Douville.

Mlle Gertrude Chabot, institutrice, de l'école Vindictive, est en vacance chez ses parents à Ferland.

Mlle Berthe Lacasse et ses frères Wilfrid et Paul-Emile, ont fait une courte visite chez Mme V. Girardin.

M. Paul Thuot, de Swift Current, a passé les fêtes de Noël chez ses parents.

Visite de Noël

MM. Fernand et Charles Bourret, M. Zénon Lafleur, ainsi que M. Edouard Lafleur, de Montréal, sont en visite chez M. J.-Z Lafleur.

Mlle Alice Lecours était de passage chez M. S. Lecours pour les fêtes.

Mlle Rose Bourret passa la Noël chez M. McLeod.

Mme Fred Messner a reçu la visite de tous ses enfants.

MM. Gerald et Myles McLennan étaient chez leurs parents.

Mlles Leslie, Betty et Lorraine Falloon se rendirent chez leurs parents pour Noël.

Mlle Bernice Fay était en visite chez M. Jos. Fay.

Mlle Geraldine Gaudet était chez M. Gaudet.

M. Léo et Mlle Evelyne Grudniski, de St-Norbert, étaient chez leurs parents.

M. Edouard Doll est parti en promenade à Winnipeg.

Mlle Piché est retournée à Gravelbourg pour les vacances.

Baptêmes

Marie-Henriette, fille de M. Marc Lafleur.

Margaret-Marie, fille de M. Frank Doll.

A. M. et Mme Jos Poitras, une fille.

A M. et Mme Jimmy Pelletier, une fille.

Funérailles

Le mardi 24 décembre, à 10 h., le R. P. L. Jalbert chanta le service funèbre de Mme François Desmarais, décédée le samedi 21 décembre, après une longue maladie, à l'âge de 74 ans.

Sintaluta

Mme Emile Dolter est revenue de New Westminster par avion. Elle subira une opération à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina.

M. et Mme Marcel Trancais, leur fils, Paul, et sa femme, Ruby, sont allés passer la fête de Noël à Indian Head chez leur fils, et leur frère, Jean, revenu la veille de Noël, de l'hôpital St-Paul à Saskatoon. Ce dernier a passé 4 mois à l'hôpital pour traitements de la poliomyélite et se remet lentement.

Mme Raymond Dolter et sa fille, Joan, sont parties en visite chez leurs soeurs et tantes en Ontario.

M. et Mme Marcel Français sont partis passer l'hiver en Colombie-Britannique, chez leurs filles.

Ponteix

Chevaliers de Colomb

Une initiation aux trois premiers degrés a eu lieu le 17 novembre dernier, à la salle des congrégations. Les degrés ont été conférés sous la présidence de M. le docteur Léon Beaudoin, Grand Chevalier, assisté de MM. J.-N. Lalande, Roland Trudeau, Orient Tourigny et C.-A. Brodeur, de Ponteix, et d'Albert Forcier, député d'état de Gravelbourg.

Sous l'habile direction du Frère Archide Stringer, aidé des dévouées Dames un magnifique banquet, présidé par M. le docteur Léon Beaudoin, fut offert en l'honneur des 32 nouveaux membres.

Après les discours de bienvenue et la santé du Roi proposée par M. le président, M. l'abbé Lussier, curé de la paroisse, porta la santé à notre Très Saint-Père le Pape, nous exhortant à prier beaucoup pour lui.

M. Albert Forcier, député d'état de Gravelbourg nous parla de notre Ordre. MM. Ernest Longpré et Sam Bonneau, de Gravelbourg, de la Chevalerie et de notre Conseil.

Après un magnifique programme musical, très bien apprécié et qui était une délicatesse de notre bon Frère Létourneau, M. Roland Trudeau nous dit de bien belles choses au sujet des Dames. Le Frère R. L'Allier adressa la parole et porta la santé des nouveaux membres.

L'hon. sénateur Marcotte, dans une belle allocution sur le Canada, nous fit remarquer que notre pays avait produit de belles figures canadiennes-françaises. Il exhorta les Chevaliers à se tenir prêts dans la sphère d'action où ils évoluent.

La soirée se termina par le chant: "O Canada". Les Chevaliers gardent de bons souvenirs de cette journée.

Bellegarde

Notre dévoué curé, Mgr J. Bois est revenu de l'hôpital d'Antler le 16 décembre. Quoique sa santé ne lui permette pas encore de remplir les fonctions de son ministère, nous sommes heureux de le savoir au milieu de nous et de pouvoir le visiter. Nous lui souhaitons le plus complet rétablissement.

Mme Charles Paulhus est revenue de l'hôpital de Manor.

Après avoir passé quelques temps à l'hôpital d'Antler, Mmes Fabien Sylvestre, Vital Magotiaux et Mlle Marie-Anna Poirier ont pu revenir dans leur famille pour les fêtes. Vu son état de santé, Mme Jules Cop n'a pas eu le même avantage; nous lui souhaitons le plus prompt retour chez les siens.

M. Henri Bauche a subi une grave opération. Il est encore sous les soins des médecins à l'hôpital de la Miséricorde à Winnipeg.

A l'honneur

La Société d'Histoire régionale du Québec avait organisé, en mai 1946, un concours sur Joliet, à l'occasion du troisième centenaire de sa naissance. Le nombre des concurrents s'est élevé à 1530. L'un des nôtres, M. Roland Martine, le seul de tout l'Ouest, qui y ait pris part, a remporté le deuxième prix dans la catégorie C pour une composition musicale. Nous offrons nos plus sincères félicitations.

Va-et-vient

M. l'abbé P.-E. Béchard est parti passer quelques jours au milieu des siens. M. l'abbé François Marcotte, de Forget, le remplace.

Mme Armand Bergeron est allée passer les fêtes chez ses parents à Hollywood.

M. et Mme Henri Filteau, de Dumas, sont en visite chez Mme Francis Sylvestre.

M. Roland Sylvestre et Mlle Stella Sylvestre, de Fannystelle, ont passé quelques semaines chez leurs parents.

M. et Mme Gilbert Mahin ont passé quelques jours à Winnipeg.

Mlles Jeannine et Yvette Gauthier, du couvent de Forget, ont passé leurs vacances chez leur oncle, M. Jean George.

M. Marcel George, du Juniorat de St-Boniface, M. Armand George et Etienne Paulhus, du collège d'Otterburne; MM. Paul et Roland Martine et Fabien Sylvestre, du collège de Gravelbourg, jouissent du bienfait des vacances auprès de leurs parents.

Mlles Gisèle George et Alma Gauthier, de Winnipeg, ont passé la fête de Noël dans leur famille.

Partie de cartes

Une partie de cartes organisée par les jeunes et les dames de la paroisse, au profit de l'hôpital d'Antler, a eu lieu le 16 décembre. Malgré une température peu clémente la soirée fut un véritable succès. Nos sincères remerciements aux organisatrices.

Dans l'après-midi du 20 décembre les enfants du couvent donnèrent dans la salle paroissiale, un petit concert à l'occasion de l'arbre de Noël. La pièce "On a volé l'Enfant Jésus", fut réussie à merveille par les tout-petits. Mgr Bois nous a fait l'agréable surprise de se rendre à la salle à la fin du concert pour adresser quelques mots à ses chers paroissiens qui étaient tous très heureux de revoir et d'entendre leur si bon pasteur absent depuis quatre longs mois.

Monseigneur n'a pas perdu son temps en se rendant à l'Arbre de Noël, car outre les beaux cadeaux qu'il a reçus, il a été l'heureux gagnant d'un petit tricycle.

Mistatim

Dans la nuit silencieuse de notre petit village s'éveilla tout à coup à pleine volée la cloche de notre église! C'était l'annonce de la messe de minuit qui devait être célébrée pour la première fois dans notre paroisse. Les coeurs débordèrent de joie et d'allégresse! La crèche ornée d'un simple sapin rempli d'étoiles et illuminée de quelques lampions renouvela entièrement l'anniversaire de la naissance de l'Enfant-Jésus.

Les 3 messes furent célébrées par le R. P. Sharkey, P.S.M., ancien missionnaire de la paroisse, arrivé récemment d'un voyage en Irlande. Ce bon Père fit le sermon de circonstance. Le choeur de chant, organisé par les dames et les demoiselles, exécuta ses plus beaux cantiques!

Willow-Bunch

MM. les abbés Lemieux et Rodrigue sont venus passer leurs vacances dans leur famille.

Les collégiens, nos universitaires et quelques-uns des autres étudiants sont en vacances depuis le 19 décembre.

Le R. P. W. Piédalue, arrivé le samedi 21, pour aider au ministère des fêtes, dut retarder pour retourner à Gravelbourg jusqu'au lundi 30 décembre à cause de la froide température et des mauvais chemins.

Accident

Le lundi 23 décembre, un pénible accident survint à Mlle Bertha Soucy, lorsque conduisant les chevaux attelés sur le camion pour le partir, elle tomba et roula sous l'auto. Un avion de la Croix-Rouge de Moose Jaw vint la chercher d'urgence. Elle souffre d'une fracture de la colonne vertébrale.

Messe de minuit

Nous avons eu une pieuse messe de minuit, grâce au chant en parties sous la direction de M. Laurent Mondor. Mlle Jeannette Balthazar touchait l'orgue.

Rafle

Le coffre de cèdre, rempli de chocolats fut tiré le soir du 24 décembre. Mme H. Benoit fut l'heureuse gagnante. M. D. Joyal eut le prix de consolation: une boîte de 50 cigarettes. Les recettes étaient pour le fond de construction d'une nouvelle église.

Frenchville

M. le curé F. Poulin est venu chanter la grand'messe le 15 décembre. L'assistance n'était pas des plus nombreuses à cause de la température inclémente.

Nous n'avons pas eu de messe de minuit, cette année, car M. le Curé n'a pas pu se rendre.

Va-et-vient

MM. Henri Hamel et Jean Beauchamp sont revenus dans leurs familles. Ils étaient à Cranbrook, C.-B.

Mlles Thérèse Entem et Gertrude Henrion sont venues passer les vacances de Noël dans leurs familles. Elles sont pensionnaires au couvent de Ponteix.

Mlles Adeline et Eveline Goddu, pensionnaires au couvent de Gravelbourg, sont venues chez elles pour les vacances de Noël; ainsi que MM. Lucien Goddu et Guy Beauchamp, qui sont au collège de Gravelbourg.

M. Roger Lavallée est gravement malade à l'hôpital de Régina.

Mlles Alice et Jeanne Ruest, ainsi que Marie-Anne Hamel et Robert Fleury, pensionnaires au couvent de Val-Marie, ont passé les fêtes dans leurs familles.

Mlle Alida Ruest, institutrice de l'école publique de Val-Marie, était chez ses parents pour les fêtes.

M. Marcel Ruest, de Moose Jaw, était aussi de passage chez ses parents pour les fêtes.

Mlles Ida Guy, de Winnipeg, et Monique Guy, de Gravelbourg, sont en vacances chez leur mère.

Mlle Simone Fourny est partie passer l'hiver chez sa soeur, Mme Arthur Moreau, de Bellegarde.

Mme L. Carignan, de Ponteix, a passé quelques semaines chez sa soeur, Mme Jean Entem.

Collège de St. Thomas More

Notre collège est désert. La majorité des élèves sont partis passer la Noël et le premier de l'An dans leurs familles. Tous s'en promettaient à coeur-joie et notre bonheur eut été complet s'il n'avait pas fallu pour quelques-uns d'entre nous revenir avant l'ouverture pour écrire les examens semestriels.

Heureusement pour nos catholiques, St-Thomas More est toujours ouvert et je ne doute pas que nous y oublierons notre petit désappointement.

Comme par le passé, nous avons donné un concert à la résidence des gardes-malades de St-Paul. Nous y avons répété notre "Lawyer Lincoln" qui reçut mention honorable lors du festival dramatique de l'université.

Le concert fut sous la direction du R. P. J. L. O'Connell.

Au programme: "Minuit, Chrétiens", soliste: Mae Strasser, accompagné par Cecelia Brazziel. Solo de piano: "Impromptu en la bémol", exécuté par Mlle Brazziel.

Lorna Ehmann avait charge du tableau vivant. Pendant qu'un nombre d'élèves de l'école St-Joseph revivaient la Nativité, notre choeur de chant sous la direction du bon Père O'Donnell faisait entendre "Jesu Redemptor", "Adeste Fideles", "The first Noël", "Les anges dans nos campagnes", "Silent Night" et "Sleep Holy Babe". Ce tableau, ainsi que le reste du programme, fut très applaudi.

Notre carnet social est rempli pour cette année. Permettez aux étudiants de St-Thomas More de souhaiter à leurs nombreux amis du journal une bonne et heureuse année.

Voilà donc que nos livres se ferment sur 1946. J. J. C.

Le Dr Anderson, ancien premier ministre de la Saskatchewan est mort

SASKATOON — Le Dr J.-T.-M. Anderson, 68 ans, qui fut premier ministre de la Saskatchewan à la tête d'un gouvernement de coalition formé de conservateurs, d'indépendants et de progressistes de 1929 à 1934, est mort récemment, à sa demeure après une brève maladie. Il était principal de l'école des sourds à Saskatoon depuis plusieurs années.

Né à Fairbank, en Ontario, le Dr Anderson devint très connu dans le monde éducationnel et dans la politique après son arrivée dans l'ouest en 1908. Ce fut à l'éducation qu'il retourna lorsque son parti eut été défait par les libéraux dirigés par M. J.-G. Gardiner, maintenant ministre fédéral de l'agriculture, aux élections provinciales de 1934. A cette élection M. Anderson avait été défait dans son propre comté de Saskatoon.

Dans l'Ouest

Arrivant dans l'ouest à la période qui marqua l'ouverture des riches plaines de l'ouest et l'établissement de milliers de fermiers et d'immigrants, il enseigna dans un petit village d'Islandais où il apprit lui-même l'Islandais. Il continua ses études légales et mérita le titre de maitre à l'université du Manitoba.

En 1917, il fut promu bachelier en pédagogie à l'université de Toronto et il obtenait son doctorat l'année suivante.

L'année suivante, il était nommé directeur de l'éducation en Saskatchewan et pour mieux s'acquitter de sa tâche il apprenait six autres langues.

C'est par la suite qu'il se lançait dans la politique. Il se fit élire à la Législature de la Saskatchewan et devint le chef des conservateurs. Lorsque les libéraux furent défaits après avoir conduit cette province pendant 28 années consécutives, en 1929, le Dr Anderson fut appelé à former un gouvernement.

Une loi passée par son gouvernement défendit l'enseignement religieux dans les écoles de la province et cela causa beaucoup de protestations.

Protestations contre la déportation des Hongrois de Tchécoslovaquie

LONDRES — Son Eminence le cardinal Joseph Mindszenty, primat de Hongrie, a câblé à Son Eminence le cardinal Bernard Griffin, archevêque de Westminster, un appel urgent pour aider à mettre fin aux déportations brutales de familles hongroises de leurs demeures ancestrales en Tchécoslovaquie.

Des mères enceintes, des vieillards et des enfants sont frappés par les déportations en masse à la nazie. Les Hongrois qui résistent sont tués ou blessés et leurs maisons et propriétés sont données sans compensation aux Slovaques.

Le Canada possède des conditions de vie idéale

NEW-YORK — Après avoir décrit les conditions de vie au Canada comme "probablement les meilleures" dans n'importe quel pays au monde, M. Merril Denison, écrivain d'origine canadienne, a demandé dans une lettre adressée au **New York Times** pourquoi il a omis le Canada de son exposé général des conditions de vie dans le monde.

"On n'a qu'à traverser la frontière pour constater l'atmosphère de bien-être général qui existe aujourd'hui au Canada", a fait observer M. Denison, en ajoutant que "les salaires et les prix sont mieux équilibrés qu'ici et que la mentalité qui y prévaut en est une de confiance".

Le fait que le **Times** maintient à Ottawa un correspondant, souligne M. Denison, nous porte à croire que cette omission n'est pas un simple oubli. Il a terminé sa lettre en disant qu'il paraît regrettable que le **Times** ait négligé de faire connaître à ses lecteurs le standard de vie au Canada.

LONDRES — Ernest Bevin, secrétaire au Foreign Office, est "très chagriné "du procès et de la sentence injustes de S. Exc. Mgr Aloysius Stepinac, archevêque de Zagreb, a déclaré le Dr S. Segal, député de Preston (Lancashire), à la Chambre des Communes.

Clôture de la cérémonie de la citoyenneté



On remarque sur cette photo le cortège qui retourne à la sacristie après la cérémonie de la citoyenneté tenue dimanche dernier à la cathédrale de St-Boniface. Les dignitaires ecclésiastiques sont précédés et accompagnés de Chevaliers de Colomb du 4e degré qui agissent comme garde d'honneur. On voit sur cette photo S. Exc Mgr G. C. Murray, accompagné de M. l'abbé A. D'Eschambault, chancelier du diocèse de St-Boniface, et du R. P. A. Nogue, supérieur du Grand Séminaire de St-Boniface. Les deux gardes d'honneur en avant sont M. le Dr J.-J. Bourgouin et M. J.-A. Laurin.

En Ontario

Kenora, Ont.

Messe de minuit

Malgré un froid intense, une foule nombreuse assistait à la messe de minuit. Le chant, sous la direction du R. P. M. Jalbert, fut rendu à la perfection. Mme Roméo Favreau touchait l'orgue. La messe de minuit fut célébrée par le R. P. L. Gauthier, curé.

Ici et là

Le R. P. J. Léonard est actuellement à l'hôpital St-Joseph. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. Jos. Leblanc, de Port Arthur, est venu passer le jour de Noël chez sa mère, Mme G. Leblanc.

Rainy River

La paroisse vient de célébrer la Noël la plus mémorable de son histoire. En effet, a la messe de minuit eut lieu la bénédiction et l'inauguration d'un autel liturgique de grande beauté, installé dans l'église par la générosité de pieux paroissiens. L'autel, avec baldaquin et ornements en fer forgé peint en vert olive et or, a un tabernacle cylindrique en cuivre solide. Les draperies sont de soie bleu pâle (église de la sainte Vierge) avec galons bleu et or. Les chandeliers sont en fer forgé de hauteur inégale. La table d'autel et le canapé sont en chêne naturel.

Pour l'occasion, on se servait aussi de vêtements liturgiques blancs avec parure bleu pâle et or, consistant de la chape, chasuble, dalmatiques et voile. La grand'messe fut célébrée par M. le curé Gustave Couture, assisté à l'autel de son frère, M. l'abbé Adélard Couture, comme diacre, et de M. l'abbé Léo Blanchet, du Grand Séminaire de St-Boniface, comme sous-diacre.

Le choeur de chant, sous la direction de l'organiste, Sr Marie-Hélène, exécuta la messe de St-Jean-Baptiste à 2 voix mixtes, par René Quignard, avec le 4ème Credo grégorien. Des cantiques traditionnels furent chantés pendant les deux messes qui suivirent.

Il y eut messe basse, à 9 h., et grand'messe, à 10 h. 30, célébrées par M. l'abbé Adélard Couture, directeur diocésain de l'Action Catholique, suivit de la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement.

La quête fut faite par MM. Sullivan et Byrnes; elle fut très substantielle. Elle servit d'emblée à compléter la somme de mille dollars déboursée pour le nouvel autel. De généreux donateurs avaient déjà contribué au-delà de $700.00 pour permettre cette innovation qui embellit de beaucoup notre pieuse église.

Pinewood

Noces de diamant de M. et Mme Antoine Lauzon

Le premier de l'an, la famille Lauzon se réunissait avec des amis pour fêter ses vieux parents, M. et Mme Antoine Lauzon.

Au jour de l'an 1887, il y a soixante ans, Antoine Lauzon mariait Flavie Ducharme dans une petite chapelle de la vallée de Qu'Appelle, en Saskatchewan, où ils demeuraient depuis 1883. Ils avaient été témoins de la Rébellion; ils nous en ont raconté des faits émouvants.

Après leur mariage, ils vinrent demeurer au Portage-du-Rat, aujourd'hui Kenora. De là, ils s'établirent à la Rivière-la-Pluie, en 1903.

M. et Mme A. Lauzon, pionniers de Pinewood, possèdent encore l'une des plus belles terres qu'ils ont défrichée, bâtie et cultivée depuis plus de quarante ans. Ils sont en bonne santé malgré leur grand âge et leur dur labeur. M. Lauzon est âgé de 84 ans, Mme Lauzon, de 76 ans. Ils ont eu huit enfants.

Caisse Populaire

Le mercredi 15 janvier, il y aura l'assemblée annuelle de notre Caisse Populaire. Ce sera la troisième année de service et de progrès de la Caisse. A la première assemblée, on parlait de centaines de piastres; à la deuxième, de mille; maintenant, c'est passé la cinquantaine de mille! Notre caisse progresse normalement, elle est vivante, et elle rend un excellent service à ses deux cents membres.

Franco remercie les nations catholiques

MADRID — Contrairement à ce qui avait été annoncé, Franco a prononcé mardi soir dernier une allocution radiodiffusée cinq minutes avant minuit. Le Caudillo a déclaré qu'en cette heure traditionnelle, son souvenir allait à ceux priant Dieu pour qu'il continue à dispenser sa protection à la patrie au cours de l'année qui commence.

Après avoir souligné que l'année 1946 avait marqué l'unité de la nation espagnole, Franco fustigea l'athéisme et le matérialisme qui, a-t-il dit, "se sont emparés de tant de consciences et de peuples et que peut difficilement comprendre une nation catholique qui a adopté la loi suprême pour laquelle le Christ périt sur le Calvaire".

Prêts à affronter la haine

"L'unité, la justice, la liberté de cette loi, a ajouté Franco, sont celles qui caractérisent nos actes. Si nous méritons pour cela la haine ou la rancune du monde, nous sommes disposés à les affronter".

Gratitude

Franco manifesta sa gratitude aux peuples catholiques qui ont su comprendre qu'il fallait aider l'Espagne. "Nous accordons notre pardon à ceux qui, trompés, ont tenté de nous blesser et nous méprisons les impénitents, les faiseurs de toutes les injustices qui se sont déshonorés en nous injuriant".

Bien-être de l'Espagne

Franco affirma que le bien-être de l'Espagne est une réalité. Il ajouta que la politique espagnole est remplie d'esquise courtoisie envers tous les peuples et que la nouvelle année "verra l'Espagne poursuivre sa politique économico-sociale actuelle". Il termina en demandant à Dieu qu'il continue à protéger la nation espagnole durant l'année qui commence et qu'il octroie sa grâce divine "afin qu'elle puisse avancer dans sa grandiose histoire".

Nouveaux prélats domestiques dans le diocèse d'Ottawa

OTTAWA — Trois prêtres du diocèse d'Ottawa viennent d'être nommés prélats domestiques. Ce sont: NN. SS. Maxime Tessier, chancelier adjoint du diocèse; H.-J.-D. Brosseau, curé de la paroisse Notre-Dame du Bonsecours, de Montebello, Qué., et P.-E. Brunet, de Hull. Ces nominations ont été annoncées dans un câblogramme de S. Exc. Mgr Vachon, archevêque d'Ottawa, actuellement à Rome. M. l'abbé Adéodat Chaloult, supérieur du séminaire diocésain, devient chambellan papal.

Originaire de Tirton, Dakota-sud, Mgr Brosseau a fait ses études à Chicago et au grand séminaire de Montréal. Vicaire à Vinton, Qué., puis à Haileybury, Ont., il enseigna durant 9 ans à l'Université d'Ottawa et fut pendant 15 ans curé de Grenville, Qué. Il est curé de Montebello depuis 1943.

Un religieux nommé vicaire apostolique en Afrique du Sud

OTTAWA — S. Exc. Mgr Denis Hurley, O.M.I., vient d'être nommé quatrième vicaire apostolique de Natal, Afrique-du-Sud. Il est le 62e vicaire oblat et le 28e vivant.

Né en 1915 au vicariat apostolique de Capetown, Mgr Hurley fit son noviciat en Irlande, en 1932-33, et son scolasticat à Rome de 1933 à 1940. Il prononça son oblation perpétuelle à Rome, le 11 novembre 1936, et y fut ordonné le 9 juillet 1939.

Mgr Hurley retourna au Natal en 1940 et occupa le poste d'économe vicarial de 1943 à 1946.

Ses prédécesseurs au vicariat apostolique de Natal furent Mgr Jean-François Allard, 1851-1874, Mgr Charles Jolivet, 1874-1903, et Mgr Henri Delalle, 1903-1946.

La semaine de citoyenneté inaugurée d'une façon grandiose . . .

(Suite de la première page)

Holy Ghost chanta le "Pasterze", "Shepherds' Song"; M. Joseph Grabowski dirigeait le choeur et M. Andrew Andrzejewski touchait l'orgue.

Garde d'honneur

Une garde d'honneur, composée de 12 Chevaliers de Colomb du 4ème degré, Assemblée Générale Taché, précédait et accompagnait les dignitaires ecclésiastiques. La garde d'honneur était sous la direction du fidèle Navigateur, le Dr P.-E. LaFlèche. Faisaient partie de la garde d'honneur: les Sires Chevaliers E. C. Bridges, fidèle trésorier; P. A Kennedy, Maître suprême du 4ème degré au Manitoba; Son Honneur le Juge L.-P. Roy, fidèle Amiral; J.-E. Dumas, fidèle Pilote; C. Lafrenière, J.-O. Latrémouille, le Dr J.-J. Bourgouin, E. C. Currie, H. Gillis, J.-B. Laurin et J.-E.-R. Arpin.

Les gardes portaient le chapeau haut, le manteau de cérémonie et l'épée. Ils présentèrent les armes durant la bénédiction du Saint Sacrement.

S. Exc. Mgr G. Cabana

Voici le texte de l'allocution de S. Exc. Mgr Cabana:

L'année 1947 comptera comme une des plus importantes dans l'histoire de notre pays, car depuis le premier janvier le Canada affirme publiquement son autonomie par la mise en force de la Loi sur la citoyenneté canadienne. Les Ordinaires de la Province. Leurs Excellences Révérendissimes Mgr Murray, Mgr Ladyka, représenté ici par Mgr Savaryn, Mgr Lajeunesse et moi-même avons acquiescé avec plaisir à la demande du Gouvernement de commencer par des fêtes religieuses cette semaine commémorative de ce grand événement politique. C'est la reconnaissance de la nécessité des valeurs spirituelles sans lesquelles il est impossible de fonder un ordre temporel solide et stable. Ce geste honore notre Gouvernement et ma gratitude s'adresse en même temps aussi aux Chevaliers du 4ème degré qui ont pris l'initiative de cette réunion qui groupe tous nos catholiques dans la plus vieille ville catholique de notre province, devenue l'Eglise Mère de tout l'Ouest.

Nous pouvons donc maintenant en toute justice parler de patrie canadienne. Vous vous attendez sans doute que je vous explique ce que l'on entend par "patrie", et quels sont nos devoirs envers elle.

I

La patrie vient de "pater", nous enseigne saint Thomas. Elle se rattache au droit de la famille. Cette dernière ne peut exister si elle n'est incorporée à une société. On pourra donc dire avec le cardinal Villeneuve, que "la patrie, c'est tout d'abord le sang qui coule en nos veines et les émotions qui frémissent avec lui, c'est le petit coin de terre, de ville ou de campagne, où l'on a vu le jour, mais c'est aussi le pays dont ce coin est quelque chose et qui le soutient et l'encadre. Ce sont les lois publiques qui le régissent, l'idéal commun qui l'anime, les nobles passions qui l'agitent, la haute culture de sa philosophie, de ses arts, de ses sciences, et de la langue qui les exprime". D'où il faut conclure encore avec saint Thomas que le culte de la patrie comprend le culte aussi de tous les concitoyens et de tous les amis de la patrie. Trois éléments forment donc la patrie: les origines ancestrales, le sol où l'on vit, le cadre politique qui l'entoure.

L'honorable Louis Martin, parrain du bill, disait que la loi sur la citoyenneté ne ferait pas disparaître ces trois éléments qui constituent — pour nous aussi — la beauté de notre pays qui peut se vanter de posséder deux grandes cultures de l'Europe. Ce bill protège aussi les autres nationalités, disait-il. Il comparait notre pays, formé de différents rameaux, à une de ces grandes cathédrales gothiques, construite avec de la pierre, du chêne et du fer. Aucun des matériaux n'a été absorbé, mais tous forment le beau monument qu'est la cathédrale. La réunion de cet après-midi est une preuve vivante que tous ces différents éléments peuvent coexister dans la paix, se soutenir et s'entr'aider mutuellement.

II

Notre devoir envers la patrie doit nous pousser à cimenter cette union. Aimons notre pays avant tous les autres sans en mépriser aucun. Aimons tous ceux qui le composent. Soyons meilleurs catholiques; si nous sommes meilleurs catholiques, nous serons certainement meilleurs citoyens. Aidons les nouveaux venus. Gardons nos traditions de les bien traiter. Les catholiques du Manitoba ont dépensé et se sont dépensés beaucoup pour leurs frères de l'Ukraine, de la Pologne et de l'Allemagne qui sont venus habiter parmi eux. Comprenons les droits que nous possédons dans un pays démocratique et sachons les utiliser en prenant avantage de notre droit de vote. Sachons supporter, arrêter, mettre en garde ceux qui nous représentent et réservons dans nos prières quotidiennes une place de choix pour notre cher Canada. Ainsi soit-il.

S. Exc. Mgr G. C. Murray

Voici le texte de l'allocution de S. Exc. Mgr Murray:

"Nous, Canadiens, sommes réunis ici pour remercier Dieu de nous avoir faits citoyens d'un beau pays. A part l'admiration que nous témoignons au Canada à cause de la beauté de ses paysages, de la fertilité de son sol, de la richesse de ses montagnes, de la vie débordante de ses lacs et rivières, nous aimons à considérer les gloires de ses origines et les nobles faits de son histoire.

"Les figures héroïques de nos premiers missionnaires, messagers de paix et d'amour, nous sont bien connues. Leur dévouement, leur désintéressement et même leur sang ont consacré cette terre qui est la nôtre. Elle fut sanctifiée aussi par des générations de femmes et d'hommes chrétiens, par des milliers de foyers chrétiens.

"Au cours des dernières années, nul pays comparable au Canada quant à l'étendue de son territoire n'a contribué davantage à l'obtention de la victoire; nul pays de même étendue que le Canada n'a porté plus de secours aux affligés; enfin, nul autre pays n'a mieux réussi à établir la stabilité en dedans de ses propres frontières.

"Et cependant, ces succès n'ont pas engendré au Canada un nationalisme exagéré. Et c'est précisément parce que le Canada—par l'entremise de ses représentants — sut faire valoir son sens de la justice et de la charité internationales, ainsi que son esprit de fraternité envers tous les peuples, qu'il fut écouté avec respect et attention aux assemblées des Nations-Unies et qu'il semble avoir pour mission de hâter le contrôle de l'emploi des instruments de guerre et la venue d'une paix réelle, sinon durable.

"Chaque citoyen de chaque pays possède des droits que personne ne peut lui enlever: le droit à la vie; l'immunité contre toute agression physique; le droit à la liberté: liberté de religion et d'éducation, liberté de parole et de presse — dans les bornes de la raison — ce qui exclut la licence; le droit de propriété et une chance à peu près égale pour tous dans le domaine économique. Le Canada reconnait ces droits et les protège. Le citoyen canadien en bénéficie.

"Mais, par ailleurs, le citoyen possède des droits et des privilèges, il a aussi des devoirs et des responsabilités.

"Nous respectons l'autorité légitime et nous y sommes loyaux. Toute autorité vient de Dieu de sorte qu'en fin de compte toute autorité, quelle qu'elle soit, est l'autorité même de Dieu. Nous nous y soumettons donc librement lorsqu'elle est conforme à la justice.

"Nous, les citoyens du Canada, avons une voix — qui nous revient de droit — dans le gouvernement de notre pays. Nous devons exercer notre droit électoral. Nous devons nous efforcer d'élire des représentants dont les principes et la politique contribueront à promouvoir le bien de tout le pays, non seulement celui d'un petit groupe ou d'une petite clique. Nous devons nous intéresser d'une façon intelligente aux affaires de notre pays, et nous efforcer consciencieusement et avec persévérance à maintenir le Canada sain et prospère.

"Nous, Canadiens, devons être unis. Nous devons accueillir avec bienveillance ceux qui viennent chercher chez nous la sécurité, désireux de jouir de nos privilèges, prêts à obéir à nos lois.

"Ensemble nous demandons à Dieu de bénir notre pays. Chacun de nous possède deux certificats de citoyenneté: un de la cité de l'homme, l'autre de la cité de Dieu. Le premier est temporel, le second, éternel. Soyons fiers du premier durant notre vie, et du second, éternellement."

S. Exc. Mgr N. Savaryn

Mgr Savaryn, après avoir remercié LL. EE. NN. SS. Cabana et Murray de leur délicatesse, offrit à toute l'assistance les voeux de la population ukrainienne du Manitoba. Il insista sur le fait que "nous devrions être reconnaissants de vivre dans un pays tel que le Canada, dont la beauté et la grandeur sont remarquables. "La semaine historique de la citoyenneté est un événement qui était depuis longtemps désiré. Elle nous unit tous, sans distinction de race ou d'état dans la vie . . . La loi de la citoyenneté est un pas en avant dans le progrès du Canada. Nous devenons maintenant des adultes. Nous pouvons maintenant, fièrement et légalement, prendre notre place parmi les autres nations de la terre . . ."

Parlant des graves obligations que le fait d'être citoyen du Canada impose à chacun, S. Exc. Mgr Savaryn invita ceux qui l'écoutaient à étudier davantage l'histoire du Canada, à prendre une part plus active dans la vie civile, à respecter les lois du pays. "Vous témoignerez ainsi votre appréciation pour les libertés dont vous jouissez: liberté de parole, liberté d'assemblée, de travail, de religion." Les Ukrainiens apprécient singulièrement ces libertés surtout actuellement, dit Son Excellence, alors que dans leur propre pays ils sont l'objet de persécutions inouies. L'orateur émit le voeu que l'unité symbolisée dans la grandiose cérémonie qui se déroulait à ce moment en la cathédrale de St-Boniface, devienne la caractéristique de tout le Canada.

Le R. P. S. Baderski, O.M.I.

Le R. P. S. Baderski, parlant en polonais, expliqua les fondements du patriotisme et mit ses auditeurs en garde contre la propagande néfaste qui pourrait se faire parmi eux. "Nous sommes venus dans ce pays parce que nous considérions le Canada comme supérieur aux autres et nous y restons pour cette raison. Le Canada de demain sera ce que nous l'aurons fait. Il y va de notre intérêt de le garder fidèle à ses valeurs démocratiques pour notre propre bien et celui de nos enfants. Soyons sur nos gardes car les influences de gauche veulent dominer notre groupe . . ."

Le R. P. N. Feist, O.M.I.

La nouvelle loi de la citoyenneté canadienne est venue à son temps, déclara le R. P. F. Feist. Elle contribuera à unifier les citoyens des divers groupes raciaux qui constituent la population de ce vaste pays, parce qu'elle détruira les injustices envers certains de ces groupes. L'orateur conclut sa brève allocution en déclarant que toute autorité vient de Dieu, même si ce sont les hommes qui l'exercent, et que par conséquent, le véritable citoyen demandera au Dieu tout puissant de guider nos chefs civils.

Journée de l'A.C.F.C.

MONTMARTRE

Percepteurs: MM. Léo Bilodeau, Marcel Bilodeau, J.-A. Caron, L.-P. Côté, Réal Coupal, Ludovic Ferraton, Emile Giroux, Joseph Joubert, Emilien Labrèche, Ferdinand Thériault, J.-B. Thériault.

$10.00 Mgr J.-A. Thériault, P.D.

5.00: Damien Perron, Jean et Victor Perron.

3.00: A.-T. Breton.

2.00: Les Soeurs de N.-D. de la Croix, P.-E. Beauchemin, Mme E. Bilodeau, J.-A. Caron, L.-P. Côté, Lucien Fournier, Palme Goulet, Léger O'Shaughnessy, Arcadius Perron, Ph. Perron, Ovide Robert, Octave Thériault, A.-E. Toupin, Lucien Vertefeuille.

1.50: Ph.-Arsène Perron.

1.10: Joseph Labrèche.

1.05: Elphège Labrèche.

1.00: M. l'abbé Léon Savoie, Aug. Bachelu, Martial Beaudin, H. Beaulieu, Mag. Beaulieu, Mme Bellemare, Léo Bilodeau, Marcel Bilodeau, A.-J. Boyer, Adolphe Breton, Em. Breton, Art. Corriveau, Mme L.-P. Côté, Amable Coupal, Eng. Coupal, Léo Coupal, Lucien Coupal, Max. Coupal, Réal Coupal, W. Coupal, Wilf. Coupal, jr., Maurice Dedecker, Mme P. Deguire, Gabriel DuMérac, Ant. Ecarnot, Mme Aug. Ecarnot, Ad. Faubert, Bart. Ferraton, Ben Ferraton, J.-B. Ferraton, Jos. Ferraton, Régis Ferraton, Léo Girardin, Emile Giroux, Gérard Giroux, René Giroux, Ulric Giroux, Paul Glowatski, A. Hamelin, Jos. Jan, Joseph Joubert, Armand Labrèche, Mme H. Lachambre, Léon Lachambre, Ovila Leclaire, Bruno Lacoursière, U. Lafontaine, Jos. Langelier, Emile Langlois, O. Langlois, W. Lavoy, A.-A. Leblanc, Clément Lerminiaux, Georges Lerminiaux, J.-A. Léveillé, Mme Léveillé, Georges Lévesque, Joseph Lévesque, Henri Loire, H.-P. Martel, P. Martel, Pierre Morin, Emile Nadeau, Napoléon Nadeau, Hertel O'Shaughnessy, W. O'Shaughnessy, Maurice Oudot, François Perras, Joseph Perras, Mme Katie Perras, Laurent Perras, Marcellin Perras, Fret. et Emile Rainville, Félicien Rinaudo, Achille Rioux, Ad. Rioux, Ernest Rioux, Donat Robert, Armand Roy, Réginald Sauvé, Mme L. Talbot, Ernest Thériault, Ferd. Thériault, Emile VanHelleputte.

.55: Mlle Irène Sauvé.

.50: B. Coolican, Roland Coupal, Louis Douan, Mme C. Ecarnot, Lucien Goulet, E. Hamelin, O. Hamelin, Mme Yvonne Jalbert, Hubert Mouly, Jos. Pérez, Edmond Perras, Hector Perras, Wilfrid Poirier, Willie Sauvé, Ed. Tricoteux.

.25: Mlle Monique Côté, Arthur Coupal.

Total: $147.20

(147% de l'objectif)

VICTOIRE

Percepteurs: MM. Marcel Beaulac, J.-A. Bonneau, Eugène-A. Delisle, Léonce Duret, Raoul Duret, Eugène Durette, Léo Préfontaine.

2.00: M. l'abbé Alexandre Paradis, Famille J.-A. Bonneau, W. Charpentier, Mme Stanislas Dufour, Raoul Duret, Arthur Tremblay.

1.00: Révérendes Soeurs de la Présentation, Georges Beaulac, Marcel Beaulac, Raoul Beaulac, Rodolphe Beaulac, Roland Beaulac, Mme Léona Beaulieu, Patrick Blais, Victor Bouchard, Famille Boudreault, Eugène Brassard, Gustave Brassard, Albert Charpentier, Armand Charpentier, Casimir Charpentier, Ovila Comtois, Eugène Delisle Eugène-A. Delisle, Lorenzo Desjardins, Napoléon Dugrenier, Ovila Dugrenier, Alphonse Duret, Eloi Duret, Mlle Eugénie Duret, Léonce Duret, W. Duret, Eugène Durette Franck Francoeur, Gérard Francoeur, René Francoeur, A. Fréchette, H. Labonté, Jules Lavertu, Hervé Lefrançois, Samuel Legros, Pitre Pelchat, Gérard Pelletier, Léo Préfontaine, Louis Préfontaine, Georges Proulx, Mme Joséphine Proulx, Thomas Savard, Henri Voisin, Paul Voisin, Fernand Watrin.

.75: Wilfrid Comtois, André Duret.

.50: Léo Beaulac, Raymond Beaulac, Joseph Brassard, Léonide Durette, Mlle Mariette Durette, Maurice Durette, Henri Frenette, Maurice Frenette, Louis Leclerc, J.-Paul Lemoal, Donat Lepage.

.35: Joseph Lepage.

.30: Gérard Lepage.

.25: Gérard Boutin, Joseph Boutin, Armand St-Pierre.

Total: $65.40

(99% de l'objectif)

ST-DENIS

Percepteurs: Mlle Suzanne Denis, MM. Clotaire Denis, Joseph Labrecque, Adjutor Lepage, fils, Albiny Pion, Laurent Pion.

$3.00: Clotaire Denis, père, Clotaire Denis, fils, Adjutor Lepage, père, Evariste Pelletier.

2.00: Albert Bénard, Léon Denis, Jules Haudegand, J.-L. Marquis, Mlle Bertha Paradis, Albiny Pion, Mlle Rose Raymond.

1.50: Edgar Detillieux.

1.00: Arthur Bénard, Julien Bénard, Alcide Bussière, Désiré Bussière, Roger Bussière, Mme Eugène Caillé, Jacques Caillé, Emile Chauvet, Mme Fernande Dellezay, José Dellezay, Clodomir Denis, Fernand Denis, Gustave Denis, Jean Denis, Lucien Denis, Mlle Suzanne Denis, Mike Fix, Alphonse Gauthier, Mme Ernest Grisé, René Grisé, Georges Haudegand, Joseph Hounjet, père, Joseph Hounjet, fils, Laurent Hounjet, Pierre Hounjet, René Hounjet, Jean Hubert, Mlle Blanche Joannis, Léon Joannis, Joseph Labrecque, Louis Labrecque, Roland Labrecque, Wilfrid Labrecque, Mlle Florence Laliberté, Hervé Leblanc, Liguori Leblanc, Richard Leblanc, Roger Le Naour, Adjutor Lepage, fils, Albert Lepage, Alexandre Lepage, père, Alexandre Lepage, fils, Mlle Juliette Lepage, Yvon Lepage, Alfred Mignault, Théo. Paquin, Joseph Pelletier, Mlle Rita Pelletier, Mlle Simone Pelletier, Auré Phaneuf, Edmour Pion, Laurent Pion, Joseph Raymond, Joseph Rioux.

.65: Eudore Leblanc.

.50: Paul Denis, Robert Denis, Albert Desjardins, Maurice Dinelle Henri Hounjet, Zénon Pelletier.

.25: Philippe Dinelle.

Total $85.40

(214% de l'objectif)

PRUD'HOMME

Conférencier-délégué: R. P. Albert Joyal, O.M.I., visiteur des écoles.

Percepteurs: Mme Lionel Loiselle, MM. Louis Bandet, Emile Billo, Dollard Blain, Lucien Grimard, Colin Lepage, Sarto Lepage, Lionel Loiselle, François Normand, Emile Préfontaine, Elphège St-Arnauld.

$10.00: Mlle Mariette Baudoux.

5.00: Mgr J.-B.-C. Bourdel, P.D., Mgr Maurice Baudoux, P.D., Les Révérendes Soeurs.

3.00: Simplice Bandet.

2.00: J.-B. Blain, Victorien Grimard, Gilles Leray, Paul Painchaud, Emile Préfontaine.

1.00: Henri Bandet, Louis Bandet, Mme André Baril, Victor Baril, Emile Billo, Dollard Blain, Hector Desilets, Albert Fontaine, Georges Fontaine, Joseph Fontaine, Ludger Fontaine, Eugène Forgues, Mlle Germaine Gauthier, Mlle Alice Georget, Henri Grimard, J.-B. Grimard, Lucien Grimard, René Grimard, Auguste Hannotte, Jean Hannotte, Fernand Henriet, François Hounjet, Napoléon Hounjet, Léon Hoscheit, Waldor Hoscheit, Edouard Lafrenière, Colin Lepage, Sarto Lepage Wilfrid Lepage, Albert Lévesque, Régis Liogier, Hervé Loiselle, Lionel Loiselle, Onile Loiselle, Adélard Marcotte, Charles Marcotte, Ernest Marcotte, Henri Marcotte, Wilfrid Marineau, Henri Masson, Roland Mayrand, François Normand, Ludovic Normand, Amédée Painchaud, Arthur Painchaud, Henri Painchaud, Ludger Painchaud, Lucienne Paradis, Joseph Poilièvre, Alcide Préfontaine, Clarence Préfontaine, Stanley Pysh, Elzéar Rousson, Elphège St-Arnaud, Mme Céline Vanderbeck.

.50: Paul André, Ernest Fontaine, Joseph Hounjet, Victor Painchaud, J.-M. Sherle.

.25: Gérard Fontaine, Eugène Lévesque, Gédéon Proulx, Gilberte Proulx, René Proulx.

Total: $96.75

(129% de l'objectif)

Nouvelles d'intérêt catholique

par Jean GENEST, S.J.

Brésil

Au point de vue Action catholique, les catholiques ont dernièrement fait l'unité pour accepter les Congrégations mariales comme organisme d'Action catholique. Les Congrégations comprennent quatre grandes branches: hommes, femmes, jeunes gens et jeunes filles. On hésita longtemps à accepter les Congrégations mariales comme mouvement officiel d'Action catholique, à cause du prestige acquis par l'Action catholique dans plusieurs pays et aussi parce que plusieurs catholiques désiraient une spécialisation effective de l'Action catholique. Mais comme les Congrégations mariales étaient déjà bien répandues et fort apostoliques et comme, d'autre part, elles gardent l'homogénéité dans un milieu donné et qu'en pratique elles sont spécialisées dans leurs groupements, elles se sont imposées. Le mouvement ne cesse de croître et la vitalité manifestée fait présager un renouveau catholique dont l'avenir nous dira la profondeur. La première Congrégation du Brésil fut fondée au collège de Bahia en 1573, c'est-à-dire dix ans après que la première Congrégation eut été fondée à Rome en 1563. Le P. Mariaux, chef du secrétariat mondial des Congrégations mariales à Rome, vint au Brésil il y a une dizaine d'années et son passage entraîna un mouvement général. En 1906, on ne comptait au Brésil que 26 Congrégations mariales. En 1937, il y a déjà 31 fédérations affiliées et environ 26,000 congréganistes. En 1944, les congréganistes montent à 130,000. Enfin, en 1946, il y a 52 fédérations, 2,400 Congrégations mariales dont 450 de femmes et l'on compte environ 180,000 congréganistes. L'activité de ces Congrégations est multiple: oeuvre catéchistique, oeuvre des retraites, oeuvres de charité, oeuvres de la bonne presse, diffusion de la pensée sociale catholique, cercles d'études, etc. Dans le monde entier on compte actuellement 69,000 Congrégations mariales avec un effectif d'environ 7,000,000 d'apôtres. On soupçonne facilement, à lire ces chiffres, la grande aide que reçoit le Pape au nom de l'Eglise. Cette aide lui vient de généreux laïques qui ont compris la nécessité du règne du Christ dans le monde.

— La nouvelle Constitution des Etats-Unis du Brésil commence par ces mots: "Nous, représentants du peuple brésilien, réunis sous la protection de Dieu en Assemblée Constituante pour organiser un régime démocratique, nous décrétons . . ." Or, chose remarquable, cette Constitution ressemble assez à la constitution canadienne: il y a un Etat fédéral et des Etats souverains dans les matières de leur domaine. Il y a aussi des différences notables. Ainsi l'Etat fédéral s'est réservé de grands pouvoirs: tout le social, tout le civil, les mines, l'électricité, les finances, toute activité de caractère interstatal, etc. De plus, l'Etat fédéral donne vie aux Etats provinciaux, tandis qu'au Canada ce sont les provinces qui ont créé et délimité les pouvoirs de l'Etat fédéral. Autre différence: le régime Vargas, qui était un bon régime dictatorial mais tout de même dictatorial, centralisa toute l'activité du pays. Par réaction et pour assurer une plus grande part d'autonomie aux initiatives humaines, la nouvelle Constitution décentralise fortement, au nom de la démocratie. Cette décentralisation est requise aussi par la variété de la géographie, des niveaux de culture et par la difficulté des communications. C'est la Constitution d'un pays véritablement catholique: le divorce n'y est pas admis; celui qui exerce une activité contraire à l'intérêt national peut perdre la nationalité brésilienne (notoirement contre les communistes qui servent un pays étranger); la législation sociale suit de très près les principes catholiques comme le salaire familial, le salaire égal pour un travail égal, participation obligatoire et directe du travailleur aux bénéfices des entreprises, oeuvres de prévoyance, conventions collectives du travail, liberté syndicale, etc. On reconnaît que la famille est indissoluble, que le mariage religieux a valeur civile. L'enseignement privé est reconnu et protégé par l'Etat. L'enseignement religieux est obligatoire.

A la première session après la promulgation de cette nouvelle Constitution, un sénateur se leva et demanda à tous d'observer une minute de silence et de demander à Dieu de bénir la nouvelle Constitution et le peuple brésilien.

Sur environ 230 députés que comprend la Chambre législative du Brésil, il y a 15 députés communistes. Or, leur chef, Luis Carlos Prestes, a osé déclarer aux reporters que si son pays, le Brésil, entrait dans une guerre contre la Russie, son parti prendrait des mesures contre le gouvernement de la nation. Cette déclaration souleva d'immenses protestations. Mais il semble que ce soit dans le jeu des communistes de crier, de s'agiter, et de faire peur dans les pays où ils sont en petit nombre, afin de faire croire à leur importance et pour amener les gouvernements à pactiser avec un groupement qui, s'il n'est pas fort, possède une puissante propagande et représente un mouvement subversif très actif.

Dieu merci, les catholiques ne sont pas inactifs, et l'Eglise peut s'enorgueillir à bon droit de ses oeuvres sociales. Quand il s'est agi d'écrire la nouvelle Constitution des Etats-Unis du Brésil, la Ligue électorale catholique entra en jeu et, par le moyen d'articles, de conférences et de demandes auprès des députés, réussit à faire inclure expressément plusieurs articles catholiques comme le nom de Dieu dans le préambule de la Constitution, l'indissolubilité du mariage, l'assistance religieuse aux militaires, l'enseignement religieux, les lois sociales, etc.

Sur 42 millions d'habitants, 95 pour-cent sont catholiques. On compte cependant environ un million de protestants; quelques-uns sont des émigrés d'Europe, mais plusieurs aussi sont des conquêtes de l'activité des missionnaires protestants au Brésil. La hiérarchie catholique, qui compte près de 100 évêques et archevêques, vient de réorganiser complètement l'Action catholique et a décidé que l'après-guerre devait être une nouvelle page dans l'histoire de l'apostolat sous la Croix du Sud.

• • •

Pérou

La petite ville d'Aréquipa, qui a fourni tant d'hommes illustres à tout le Pérou, célèbre par la beauté de son site et la valeur de sa culture, connaît actuellement un renouveau religieux remarquable. Aréquipa compte environ 100,000 habitants et une maison de retraites. Cette maison de retraites, dirigée par le P. Menor, S.J., un apôtre moderne, grâce à la collaboration du clergé et des autres ordres religieux, a été le grand instrument de rénovation intérieure dans toute la ville. Le P. Menor conquit d'abord à son apostolat des retraites quelques apôtres laïques, ceux-ci formés en comités étaient chargés de l'organisation et du recrutement des retraitants. Il en vint de tous les milieux: patrons, ouvriers, bourgeois, étudiants, professeurs, etc. Il faut mentionner surtout ce comité formé par des dames de la meilleure société aristocratique qui se dévouèrent à l'organisation matérielle de l'oeuvre: recueillir les fonds nécessaires pour que les plus pauvres puissent eux aussi faire leur retraite, maintenir la propreté, etc. Toute cette préparation en profondeur obtint des fruits de ferveur qui furent rendus évidents lorque le P. Menor décida de consacrer Aréquipa au Sacré-Coeur. Ce ne fut pas seulement une procession, mais un véritable soulèvement de la ville heureuse afin de manifester publiquement sa foi et de la pratiquer.

De plus, le séminaire diocésain doit être reconstruit et agrandi et l'on espère qu'Aréquipa sera un foyer de vocations sacerdotales qui se répandront par tout le Pérou. Car le manque de prêtres reste le problème angoissant pour l'avenir religieux du Pérou.

On raconte qu'aux dernières élections qui eurent lieu à Aréquipa, un groupe d'ouvriers, décidés à soutenir la cause communiste sans savoir trop ce qu'elle signifie, reçurent le mot d'ordre de circuler dans certaines rues et de crier à tue-tête: "Vive le communisme! Vive la Russie! Vive les ouvriers!" etc., etc. Mais lorsqu'ils arrivèrent en face de la maison de retraite, les cris changèrent subitement et les Pères purent entendre de l'intérieur: "Vivent les Pères Jésuites qui nous donnent les Exercices! Vivent les Exercices!" Inutile de dire que plusieurs d'entre eux avaient fait la retraite . . . !

Paraguay

Il y a environ deux mois, on ne sait encore par quelles menées occultes, le parti communiste fut légalisé dans tout le Paraguay. Il s'ensuivit une recrudescence d'activités, de malaises, de bagarres, etc. La seule idée claire restait que le parti communiste voulait s'emparer des positions-clefs, et, si possible, du gouvernement. Les catholiques viennent d'entreprendre la contre-offensive et ont commencé leur campagne sous le titre de "Grande Croisade nationale anticommuniste". Le mouvement est déjà très fort, de telle sorte que les deux chefs communistes ont cru bon d'obtenir une entrevue avec l'évêque auxiliaire d'Asuncion pour lui dire que le parti communiste du Paraguay évitera toute lutte contre l'Eglise, le clergé et la religion. Quoique l'archevêque d'Asuncion ait cru bon de signaler officiellement qu'aucune organisation catholique comme telle ne dirige la croisade anticommuniste, il n'en a pas moins rappelé à ses fidèles et à ses prêtres la position de l'Eglise à propos de la doctrine communiste tant de fois condamnée par les Souverains Pontifes à cause du matérialisme qui en est la base. Il est assez difficile actuellement de connaître l'importance et les effets possibles du mouvement lancé, mais il est sûr que toute la population saine du pays y prend part et que la doctrine catholique se répand rapidement. Le mal était déjà bien avancé.

• • •

Chili

Le jugement porté par le gouvernement de Yougoslavie contre Mgr l'archevêque Stepinac a soulevé dans la presse de tous les partis et de toutes les couleurs la plus vive indignation. Nous en sommes, comme l'ont fait remarquer quelques journaux de Buenos-Aires, au temps des procès organisés contre l'Eglise par Hitler. Ce jugement basé sur des preuves trop évidemment fausses a donné seize ans de travaux forcés à Mgr Stepinac, mais, comme le remarque un autre journaliste de Santiago, il a aussi donné au monde une juste idée de ce qui se passe en Yougoslavie et en Russie où la liberté est abolie et où la justice est esclave de la raison d'Etat. Tito a jugé Mgr Stepinac, mais le monde a jugé Tito. Qui sait si le châtiment n'arrivera pas dès ce monde?

— Le président élu du Chili, M. Gonzalez Vidéla, a fait dernièrement une déclaration intéressante aux journalistes. Il a dit qu'il proposera à l'Union panaméricaine la création de la citoyenneté américaine, qui résulterait dans l'abolition des passeports pour tous les pays de l'Union panaméricaine et qui développerait la solidarité entre les divers pays des deux Amériques. Il est certain qu'actuellement ce serait un grand progrès, car s'il faut vingt démarches aux différentes ambassades et consulats et un minimum d'un mois pour obtenir tous les papiers nécessaires afin d'aller d'un bout de l'Amérique à l'autre, il suffit de trois ou quatre jours pour les parcourir tous par la voie des airs. De plus, la "Pan American Airways" annonce un service quotidien par quadrimoteur "Constellation" entre New-York et Buenos-Aires en trente-six heures. La conception d'**un monde** se répand. Puisse-t-on aussi penser et travailler à faire le **monde un?** L'Eglise n'a pas d'autre ambition.

• • •

Cuba

La situation de la famille est gravement menacée à Cuba. En effet, la loi du divorce, qui y fut introduite le 29 juillet 1918 et qui offre depuis 1934 dix-huit raisons pour la rendre effective dans les cas particuliers, n'a cessé d'étendre ses ravages. En 1931, on compta 6,186 divorces et en 1943 le chiffre monta à 22,910. En 1943, en vingt-deux jours, il y eut 240 divorces, dont 210 pour "incompatibilité de caractères". Un député demanda que l'on fasse disparaître le mot "contrat" dans les questions de mariage et que le mariage soit seulement "un acte légal". Du 7 au 30 janvier 1944, soit en vingt-quatre jours, on compta 250 divorces, soit dix par jour, chiffre supérieur aux mariages célébrés durant la même période. Les catholiques et les gens bien pensants sont justement alarmés et veulent présenter une loi qui limiterait ces désastres. La situation est telle que personne n'ose encore présenter une loi qui rendrait le divorce illégal. Les conséquences sont désastreuses et peuvent avoir des répercussions sociales inattendues.

CALENDRIER DES COUPONS DE RATIONNEMENT DU CONSOMMATEUR

JANVIER

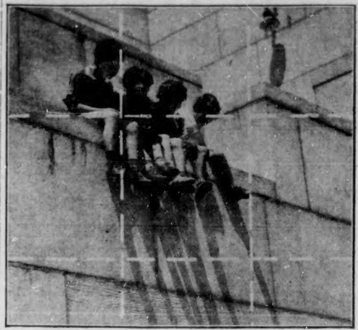
CALENDRIER DES COUPONS DE RATIONNEMENT DU CONSOMMATEUR

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEUDI	VEN.	SAM.
•	•	•	1	2 COUPON DE BEURRE B37 / COUPON DE VIANDE M66 Valides	3	4
5	6	7	8	9 COUPON DE VIANDE M67 Valide	10	11
12	13	14	15	16 SUCRE-CONSERVES S39, S40 / COUPON DE BEURRE B38 / COUPON DE VIANDE M68 Valides	17	18
19	20	21	22	23 COUPON DE BEURRE B39 / COUPON DE VIANDE M69 Valides	24	25
26	27	28	29	30 COUPON DE BEURRE B40 / COUPON DE VIANDE M70 Valides	31	•

ON PEUT DÉTRUIRE LE CARNET No 5. TOUS LES COUPONS QU'IL CONTIENT ONT EXPIRÉ.

La Guide PHOTOGRAPHIQUE

Tuyaux sur la Composition



On démontre ici deux règles de la bonne composition: les ombres conduisent l'oeil au sujet et le centre de l'intérêt respecte la "loi des tiers".

ÉLÉMENTS pour éléments, c'est la composition qui fait sortir un instantané de l'ordinaire. Le foyer et l'exposition sont essentiels, sans eux aucune photo ne peut être bonne. Mais, même avec le bon foyer et l'exposition voulue, deux photos du même sujet peuvent passer de la médiocrité à l'excellence, suivant leur composition.

Pour entrer dans le vif d'un sujet, sur lequel on a écrit des livres entiers, la composition s'appuie beaucoup sur l'agencement. La position de votre sujet, d'abord dans le viseur, et ensuite sur la pellicule et l'impression, détermine votre composition. C'est vous-même qui contrôlez, soit en déplaçant le sujet ou en changeant la position de l'appareil pour faire varier le point de vue.

La bonne composition dans les instantanés relève, en grande partie, de quatre éléments. Le premier, c'est la prédominance du sujet. Que vous "croquiez" une montagne ou votre cousine Anne, donnez à votre sujet principal la place dominante dans la photo. Les éléments moins importants ne doivent servir qu'à équilibrer le principal.

Dans ce domaine, un guide précieux, c'est la "loi des tiers". En tirant deux lignes imaginaires verticales et deux lignes imaginaires horizontales, vous divisez votre photo en "tiers" horizontaux et verticaux. Faites donc votre agencement de sorte que l'élément principal se trouve là où deux de ces lignes se croisent.

Un autre principe, c'est de vous inquiéter de ce qui sert d'arrière-plan à votre sujet. Ainsi, des lignes horizontales et verticales, à l'arrière-plan, distraient l'attention. Un arbre ou un bosquet, destiné à encadrer, peut créer un effet désastreux si on est gauche au point de laisser voir une branche comme un troisième bras du sujet.

Troisième conseil: utilisez les ombres ou les contours pour faire ressortir le thème principal. Une clôture peut diriger votre oeil vers une vieille grange et une ombre vous mener directement au sujet principal.

Enfin, voyez bien à ce qu'il y ait une gradation dans l'éclairage. Un équilibre entre les régions sombres et éclairées, voilà l'une des ambitions de la bonne photographie.

Jacques Lumière.



Q.—Est-ce qu'une catholique peut contracter mariage avec un païen qui a obtenu son divorce du gouvernement civil?

R.—Non il ne lui est pas permis; parce que le mariage de ce païen est valide. L'état en donnant un divorce, annulant ainsi selon ses lois des mariages qui en fait gardent même après ces divorces leur lien intact et indissoluble, s'arroge un droit qu'il ne possède pas, et qu'il ne peut pas posséder.

•

Q.—Une jeune fille catholique qui se marie en dehors de l'Eglise à un non-catholique est-elle tenue d'aller à la messe le dimanche?

R.—Je considérerai votre question dans le cas où cette personne a donné son consentement matrimonial devant un ministre religieux non-catholique; or ce mariage est nul pour tout catholique qui se rend par là coupable d'un péché très grave et encourt une excommunication, c'est-à-dire la séparation spirituelle des autres fidèles et la privation des biens que l'Eglise distribue à ses enfants.

L'excommunication produit divers effets, entre autres l'un se rapportant à l'assistance aux offices divins: "nul excommunié n'a le droit d'assister activement ou même passivement aux offices divins, mais il peut assister à la prédication de la parole de Dieu." (C. 2259.) Avant l'excommunication le fidèle possède le droit d'assister aux offices divins, mais après il en est privé, sans toutefois qu'il ait défense d'y assister, pour cette sorte d'excommunication. Comme l'excommunication prive du droit d'assister à la messe, il n'y a pas d'obligation d'entendre la messe les dimanches et jours d'obligation pour cette personne. Cependant, il n'est pas normal qu'une personne demeure longtemps sous l'effet de l'excommunication; ainsi, si telle personne négligeait pour un temps assez considérable de se faire relever de son excommunication, elle serait coupable de maintenir une cause qui l'excuse indirectement de l'obligation d'assister à la messe, et à plus forte raison, si elle demeurait dans cet état pour ne pas satisfaire à son obligation: dans ces deux hypothèses, cette personne pécherait gravement contre le précepte d'assister à la messe les dimanches et fêtes.

•

Q.—Y a-t-il des indulgences spéciales à réciter le chapelet avec d'autres, par exemple lors de la prière du soir en famille?

R.—Oui; une indulgence de 10 ans une fois le jour; et une indulgence plénière pour le dernier dimanche de chaque mois, si s'étant confessé et ayant communié et ayant visité une église ou une chapelle publique on a récité au moins trois fois le chapelet durant les semaines précédentes. Il y va encore d'un autre motif pour nous inviter à tenir à la récitation du chapelet en famille.

•

Q.—Pourquoi la sainte Communion est-elle distribuée sous la seule espèce du pain? Il me semble qu'il y aurait avantage à recevoir la sainte Eucharistie sous l'espèce du pain et du vin.

R.—La loi actuelle de la Communion sous l'espèce du pain date du Concile de Constance; ce concile condamna en 1414 les Hussites qui enseignaient l'absolue nécessité de communier sous les deux espèces du pain et du vin. Cette loi fut confirmée plus tard par le Concile de Trente, qui condamna l'erreur des Protestants. Longtemps, toutefois, avant l'adoption de cette loi, la coutume de recevoir la communion sous l'espèce du pain s'était répandue pour des raisons pratiques. Ces raisons graves et justes mentionnées par le Concile de Trente étaient: le danger de répandre le précieux sang, surtout lorsqu'il y a grand concours de communiants; la difficulté de conserver le sacrement sous l'espèce du vin, inconvénient grave pour l'administration prompte de ce sacrement aux malades; le souci de l'uniformité dans l'administration de ce sacrement, plusieurs en effet ne peuvent prendre le vin; la crainte de boire à un calice touché par des lèvres infectées; le coût et la rareté du vin en plusieurs pays, surtout en pays de mission; enfin, pour combattre les deux hérésies mentionnées plus haut, des Hussites et des Protestants: en effet, selon ces hérétiques, on ne reçoit pas le Christ en entier en communiant sous une seule espèce. Il faut soutenir le contraire: car il est de foi qu'il n'est pas nécessaire de recevoir l'Eucharistie sous les deux espèces, et que la communion sous l'espèce du pain suffit pour le salut. Les catholiques croient que l'Eucharistie c'est Jésus-Christ vivant, et ils sont assurés de recevoir non seulement son corps sous l'espèce du pain, ni seulement son sang sous l'espèce du vin, mais son corps, son sang, son âme et sa divinité sous l'une et l'autre espèce.

COURS À DOMICILE

L'administration de la Coopérative

par Jacques Towner, agronome

6ème LEÇON

Il ne suffit pas de mettre au monde un organisme coopératif, il faut en assurer la prospérité, se faire servir et le servir. La bonne administration est un facteur important qui concourt à atteindre ces buts; elle est le centre nerveux qui contrôle et dirige les activités commerciales comme la manutention des produits, l'établissement des prix, l'achat et la vente des marchandises, etc.

Certes, une bonne gestion des affaires ne suffit pas pour garantir le progrès d'une coopérative; elle ne possède aucun pouvoir mystérieux et sa vigueur dépend de la direction qu'elle reçoit. Avant tout, il faut des membres nombreux et convaincus, un volume d'affaires intéressant et du capital pour le financement; à ces éléments indispensables vient s'ajouter l'administration qui coordonne ces facteurs et les fait travailler vers les fins poursuivies.

Nous allons diviser cette leçon en deux parties: a) les hommes; b) les méthodes.

Les hommes

A—Les membres. Il va sans dire que les membres se doivent d'être de réels collaborateurs; ils ont des responsabilités à accepter et des devoirs à remplir et ils doivent être fidèles à leur organisme en respectant les engagements pris et en suivant les règlements adoptés. Il serait à propos aussi qu'ils évitent toute critique déloyale et donnent leur appui à ceux qui dirigent l'entreprise. Souvenons-nous bien que s'il y a des points qui ne sont pas selon nos idées, il y a un moyen bien simple de tout arranger: c'est de prendre la direction de l'entreprise. Cessons de jalouser comme des petits enfants les qualités de notre voisin et occupons-nous d'essayer à les acquérir. Si vous venez aux assemblées pour tout critiquer, demeurez à la maison et la coopérative s'en portera mieux.

B—L'assemblée générale. Elle est importante. C'est elle qui élit le bureau de direction et en cela, elle doit procéder avec sagesse et faire un choix judicieux. Le bureau de direction représente les membres durant l'année et ses attributs exigent des hommes dévoués et compétents. L'assemblée générale a le pouvoir d'accepter le rapport annuel préparé par le vérificateur qu'elle a elle-même choisi. Après avoir étudié les opérations de l'année, elle décide le montant des bénéfices qu'elle distribuera en ristournes. A noter que c'est le bureau de direction qui décidera si le paiement doit être exécuté. L'assemblée générale peut aussi passer des règlements pourvu qu'ils ne soient pas contraires aux lois de la province.

Nos assemblées générales manquent de vie. Un petit nombre de coopérateurs y assistent et se montrent inactifs. Les directeurs devraient provoquer la discussion afin d'intéresser; ce n'est pas à eux à tout dicter. Voici le programme à suivre:

1—Ouverture de l'assemblée par le président et lecture de l'avis de convocation;
2—L'enregistrement des présences;
3—Lecture des minutes de la dernière assemblée spéciale et adoption;
4—Lecture du bilan financier, acceptation, modification ou refus. Partage des profits et établissement des réserves;
5—Discussions se rapportant aux affaires de la coopérative;
6—Le rapport des directeurs et débat sur leur administration;
7—Election des directeurs et clôture de l'assemblée.

C—Le bureau de direction. C'est lui qui dirige la coopérative au nom des membres. C'est lui à qui appartient de surveiller les finances et de recevoir les rapports du gérant. Il doit voir à ce que les immeubles et l'outillage soient en ordre et que les assurances couvrent les biens.

Le bureau de direction doit se réunir une fois par mois afin de passer en revue les opérations et d'approuver, avant paiement, toutes les dépenses de quelque importance et d'examiner soigneusement les crédits. C'est aussi lui qui engage les employés.

D—Le gérant. Le bureau de direction confère au gérant une partie de ses pouvoirs. Ce dernier ne doit pas être un dictateur, mais un homme d'affaires honnête et compétent. Il ne faut pas avoir peur de lui donner un salaire élevé. De plus, il voit à ce que les directives reçues soient exécutées et il ne doit pas les discuter. C'est à lui de faire fonctionner l'entreprise avec économie, efficacité et progrès.

E—Le secrétaire-trésorier. Son rôle consiste à conserver les documents de la société, à tenir les minutes des assemblées et à tenir la comptabilité en ordre. C'est donc dire que son honnêteté et sa compétence ne sont pas des points à négliger. Le secrétaire-trésorier à bon marché n'est souvent qu'une cause d'ennuis sérieux à la coopérative. Ayons des employés compétents, c'est le mot d'ordre d'une bonne administration. Le gérant peut remplir cette fonction.

Les méthodes

Les principes coopératifs énoncés plus haut constituent la vraie coopérative, mais pour atteindre véritablement leurs fins et assurer une meilleure gestion des affaires, les coopératives suivent certaines règles reconnues et qui leur sont fortement recommandées.

A—La comptabilité. La bonne comptabilité est nécessaire; elle permet à la société d'avoir des informations précieuses et souvent d'éviter des erreurs. On n'administre pas une coopérative au petit bonheur; il faut savoir si tel département rapporte et ce sont les livres de comptabilité qui le diront. Croyez-vous qu'un navire sur la mer ira loin et en droite ligne si la boussole ne fonctionne pas; la coopérative perd toute direction quand la comptabilité est tenue médiocrement. Remarquons bien que là où les livres sont en mauvais ordre, le gérant est en termes froids avec le bureau de direction et ceci est à considérer, il coûte de $150 à $250 par année aux membres afin de payer le surplus de travail durant l'audition des livres.

Un bon système de comptabilité doit être clair, simple, sûr et complet (détaillé). Ce n'est pas au gérant à choisir le système, mais il doit suivre le système de comptabilité recommandé par la centrale.

B—La vérification. Elle peut se faire par n'importe qui d'honnête; il est prudent de la faire exécuter par une personne compétente à la fin de l'année fiscale. Le vérificateur est nommé par l'assemblée générale, qui le choisit pour leur propre protection vis-à-vis le bureau de direction. Ce qui veut dire que ni le gérant, ni le bureau de direction peuvent changer le choix de l'assemblée générale: la Loi est très sévère à ce sujet.

C—Vente au prix courant. Ce n'est pas à la coopérative à fixer les prix, c'est au libre jeu de la loi de l'offre et de la demande. Si les prix sont baissés, la concurrence est vive et dangereuse pour les coopératives débutantes; d'ailleurs la vente au prix coûtant enlève à la coopérative le moyen financier d'atteindre ses buts comme l'éducation, etc. Cependant, si le prix d'un article est élevé, rien n'empêche la coopérative de l'abaisser à la condition qu'elle se garde un profit normal. N'oubliez pas que vous devez vendre les marchandises qui vous viennent de la centrale au prix fixé par elle; il n'est jamais permis, pour aucune considération, de le changer. Pour finir, à noter que les coopératives de paroisses voisines ne doivent pas entrer en concurrence.

D—Achat et vente au comptant. C'est une saine pratique administrative. La coopérative n'est pas une institution de crédit et les membres doivent emprunter de leur caisse populaire. Nous conseillons à chaque coopérative où il existe une caisse populaire de refuser toute vente à crédit. Que le Comité de Crédit de la caisse populaire locale étudie la situation financière de chaque membre de la coopérative et accorde une certaine marge de crédit; ainsi, le client pourra emprunter de sa caisse populaire sans passer par le Comité de Crédit à chaque demande de prêt et la coopérative vendra au comptant. En faisant du crédit, généralement la coopérative doit emprunter à la banque ou à d'autres sources plus onéreuses que l'argent venant des membres. Souvent des coopérateurs achètent à crédit et la coopérative emprunte à la banque; pourtant ces derniers ont un compte de banque favorable. Mais est-ce logique? Les directeurs d'une coopérative ne doivent jamais garantir un emprunt; c'est aux membres à le faire.

E—Pas de vote par procuration. La Loi des Compagnies défend à une coopérative de permettre le vote par procuration.

F—La création des réserves. Elles sont constituées par des sommes déduites du bénéfice des opérations et mises de côté pour diverses fins: baisse possible dans les prix, expansion de la locale, financement de la centrale, éducation des membres et attribution de fonds à des oeuvres sociales. La Loi permet à une coopérative de prendre 5% de ses revenus pour les oeuvres d'éducation, et 20% pour les réserves générales. Faites-vous d'abondantes réserves; rappelez-vous la cigale qui n'avait rien à manger durant l'hiver.

Un an d'études à Boy's Town

QUEBEC — M. Roland Hamel, directeur-adjoint du Manoir Charles de Foucauld, maison de correction pour les jeunes gens, à Neuville, près de Québec, part bientôt pour le "Boy's Town" de Father Flanagan, dans le Nebraska, où il étudiera la psychologie juvénile, pendant un an.

Chronique des Anciens du Collège de Saint-Boniface

Activités intellectuelles

Le R. P. M. Caron a commencé en novembre dernier ses cours sur la Bible. Ces cours sont gratuits et à la portée de tous. Nous aimerions voir un plus grand nombre d'Anciens assister à ces cours pratiques pour pouvoir répondre aux objections courantes qui viennent des milieux protestants. Les cours reprendront le 9 janvier au collège.

Activités religieuses

Tous les Anciens savent qu'ils ont la communion mensuelle au collège, chaque dimanche du mois qui suit le premier vendredi du mois. Grâce à la générosité de M. l'abbé L. Blais, ils ont aussi l'heure sainte chaque premier jeudi du mois, de 11 heures à minuit, dans la sacristie de la cathédrale. A minuit, ils peuvent recevoir la sainte communion. L'Aumônier me prie de faire un appel spécial aux Anciens pour qu'ils assistent plus nombreux à ces deux exercices si bienfaisants.

Activités sportives

Cinq parties! Quatre victoires!

La première partie régulière du club de hockey des Anciens eut lieu le 11 décembre dernier. Les Anciens avaient accepté un défi des Chevaliers de Colomb du Conseil Provencher. La patinoire était convenable; le temps, idéal. Dans une partie rapide, les Anciens se montrèrent supérieurs à leurs adversaires. Leurs passes, leur jeu coordonné, leur vitesse témoignaient de l'excellent résultat de l'entraînement que les Anciens ont subi sous la direction de Théophile Marius. Le pointage fut de 4 à 1. Les Chevaliers sauvèrent leur honneur en glissant la rondelle dans les buts de Poitras 40 secondes avant la fin de la partie. Bohémier, Joyal (2) et Gallant comptèrent pour les Anciens.

La deuxième partie eut lieu au Juniorat, le 15 décembre. Comme toujours, les Anciens y furent bien reçus. Les RR. PP. Lemoine et Aubin, deux Anciens, prêtèrent main forte à leurs jeunes élèves, ainsi qu'un frère Oblat. Malgré leur jeunesse et l'aide précieux des Pères, les Junioristes ne réussirent pas à briser l'élan des Anciens. Après avoir combattu aux deux premières périodes, ils furent déclassés à la troisième par le jeu brillant des Anciens qui comptèrent six points consécutifs. Le résultat final fut de 8 à 2.

La troisième partie eut lieu au collège, le 22 décembre. L'équipe Gillis & Warren, de Winnipeg, voulait se mesurer avec l'équipe des Anciens. Gillis & Warren avait l'aide de 3 joueurs de la ligue Junior de Winnipeg, dont le centre Gordon Fennell, dit-on, est déjà engagé par un club de professionnels. Ajoutons à cela la tenue magnifique de Con McCallum dans les buts. Les Anciens eurent toujours l'avantage du jeu, mais ne réussissaient pas à loger la rondelle dans les buts de l'adversaire. Ce n'est que six minutes avant la fin de la troisième période qu'ils comptèrent trois fois de file. Et la partie se termina par 4 à 3 en faveur des Anciens. Bockstael, Deniset, Lafrenière et LaRivière furent les compteurs.

La quatrième partie eut lieu à St-Pierre, le 26 décembre. Le voyage fut organisé en autobus. Vingt spectateurs accompagnaient les joueurs. Ce fut un beau voyage. Les Anciens furent reçus à la patinoire par René Préfontaine. On se sentit vite à l'aise. La partie débuta lentement. Les Anciens avaient évidemment l'avantage du jeu et prirent vite le dessus. A la deuxième et à la troisième périodes, l'avalanche des punitions coûta cher aux Anciens. Et le résultat fut de 7 à 4. La partie fut beaucoup trop rude. Certains joueurs de St-Pierre avaient ouvert le bal! Il fut difficile d'arrêter la tension des joueurs par la suite. Après la partie, un délicieux goûter fut servi aux joueurs dans une salle du restaurant Joly. Les Anciens doivent retourner sous peu à St-Pierre.

La cinquième partie eut lieu au collège, le 29 décembre. Le fameux club de Claude Gagnon voulait faire mordre la poussière aux Anciens. Dès le début, les Anciens semblaient voués à la défaite. L'équipe de Gagnon comptait deux points coup sur coup, mais les Anciens reprirent de l'aplomb et se mirent à loger la rondelle dans les filets du club adversaire. A la troisième période, les Anciens se lancèrent à l'attaque avec fougue pour remporter la plus belle victoire à date. Quand le sifflet indiqua la fin de la partie, les Anciens avaient 9 points à leur crédit, et l'équipe Gagnon, 3. Il n'y eut que deux punitions dans cette joute qui fut rapide.

Avant de terminer cette chronique, je dois en toute justice remercier les quelques élèves qui prêtèrent leur concours pour les 4 dernières parties. Il arrive parfois, à cause de leurs multiples obligations, que les Anciens se voient dans l'impossibilité d'être au grand complet à chaque partie organisée. Comme les joueurs des grandes ligues, les Anciens ont aussi leur ferme de joueurs. Ce sont évidemment les collégiens qui, comme leurs aînés, seront appelés à transmettre le flambeau . . . même sur la glace!

Au chapelain de l'équipe, aux officiers, à l'entraîneur, aux joueurs ainsi qu'à tous ceux qui s'intéressent au club de hockey des Anciens, je souhaite une Bonne, Heureuse et Sainte Année!

Emile PELLETIER, sec.

N. B.—Pour que l'Association des Anciens, votre association, aille de l'avant, il faut augmenter le nombre des membres en règle. Chaque Ancien est prié d'envoyer le plus tôt possible sa cotisation pour l'année 1947 à M. Alphonse LaRivière, trésorier de l'Association des Anciens.

Le T.R.P. P.-E. Farley est décédé à l'âge de cinquante-sept ans

MONTREAL—Le supérieur des Clercs de St-Viateur, le T.R.P. P.-Emile Farley, est décédé à l'âge de 57 ans, à l'hôpital de Sainte-Thérèse.

Le deuil ne frappe pas que les membres de sa communauté. Il s'étend à toute l'Eglise, car, avant son départ pour l'Europe, en 1937, à la suite de son élévation au généralat, il avait exercé par son activité et ses écrits une influence qui dépassait les cadres des fonctions qu'il remplissait dans sa communauté.

Né le 5 juin 1889, à St-Gabriel-de-Brandon, il avait passé deux ans à l'Ecole normale Jacques-Cartier et avait fait ses études classiques au séminaire de Joliette. Entré au noviciat des Clercs de St-Viateur en 1912, il avait reçu l'onction sacerdotale en 1918. Après trois années d'études à Paris, il y avait obtenu sa licence ès lettres en 1924. A son retour au pays, ses supérieurs l'avaient successivement nommé professeur, préfet des études et supérieur au séminaire de Joliette.

En 1934, il était appelé en Belgique, comme assistant-général de sa congrégation, et, en 1937, le conseil l'élisait à la direction générale des Clercs de St-Viateur. Il avait succédé à un autre Canadien, le Père Roberge.

Ambassadeur



M. O. Max Gardner, de la Caroline du nord, actuellement sous-secrétaire du trésorier, vient d'être nommé ambassadeur des E.-Unis pour la Grande-Bretagne. Ce poste de Londres avait été inoccupé depuis le départ de M. Averill Harriman, qui devint secrétaire du bureau de Commerce.

→ Un pasteur protestant se converti au . . .

(Suite de la première page)

Il fut donc baptisé le 29 octobre dernier, en l'église de St-Colomban de Sillery, par l'abbé L. Castonguay, aumônier au couvent de Jésus-Marie et prêta son serment de soumission le même jour, dans une cérémonie touchante, à laquelle officiait l'abbé Castonguay, assisté de M. l'abbé Dumas. Il reçut la confirmation le jour de la Toussaint, dans la chapelle des Soeurs du couvent de Jésus-Marie, de Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier, auxiliaire de Québec.

Biographie

Le révérend Brown est né à Waterford, dans la province d'Ontario, le 10 décembre 1908. Lors de sa naissance, son grand-père était pasteur d'une église Baptiste. Un de ses oncles, M. W.-H. Moore, fonctionnaire fédéral, a publié le volume intitulé "The Clash", bien connu du public canadien-français. Ce livre n'est autre chose qu'une étude sur la façon dont les droits des Canadiens de langue française furent traités. Une université canadienne accorda à l'auteur une mention honorable pour ce travail, M. W.-H. Moore mentionne dans cet ouvrage que ses ancêtres, les Moore, vinrent s'établir au Canada, dans les Cantons de l'Est, pour demeurer des sujets britanniques loyaux à la Couronne d'Angleterre (United Empire Loyalists), durant la guerre de l'indépendance qui sévissait en ce moment dans la Nouvelle-Angleterre. Ils quittèrent leur foyer et leurs biens pour venir dans le Bas-Canada et c'est un Canadien français qui les prit sous sa protection.

Le père du Rév. Brown, le Rév. M. J. H. Brown, fut le pasteur de l'église, secte Baptiste, rue Annette, à Toronto, pendant plus d'un quart de siècle.

Les études du Rév. Brown commencèrent à une école publique pour se poursuivre par des cours privés et se terminer à l'université de Toronto (Collège Wycliffe).

Ministère

En 1934, il était assistant-recteur de l'église St.James à Guelph, Ont. Il occupa ce poste jusqu'en 1938, alors qu'il était nommé recteur de l'église St. Paul, à Jarvis, et de l'église du Christ, à Nanticoke. Il servit aussi comme chapelain honoraire à l'école de bombardement no 1, de Jarvis.

En 1941, il fut désigné recteur de l'église St. James à Guelph, doyen rural du comté de Haldimand un peu plus tard. Il fut ensuite assigné à l'église Calvary, de Memphis, Tenn., E.-U., comme assistant-recteur, jusqu'au 15 octobre dernier, alors qu'il démissionnait de ce poste pour se convertir.

Il retourna sous peu à Memphis, pour y régler ses affaires personnelles. Le révérend Brown a dit qu'il ne désirait pas avoir de difficulté ou controverse avec l'Eglise anglicane et qu'il n'avait absolument rien contre elle si ce n'est que d'heureux souvenirs. Durant son association avec cette Eglise, il s'est fait de nombreux amis et il respecte et aime les évêques sous lesquels il a servi durant douze années.

En 1937, M. Brown a eu le bonheur de visiter la Palestine et à son retour il passa quelques jours à Rome où il a eu le privilège d'une audience avec Sa Sainteté le Pape Pie XI. Il partira pour le Collège pontifical Bède, à l'automne 1947, pour y parfaire ses études dans la religion catholique.

"RELATIONS"

Sommaire de janvier 1947

Editorial: Citoyens canadiens.

Articles: Nos évêques, notre sol et nos jeunes: Alexandre Dugré; Problèmes d'adaptation au Canada français — II:Robert Bernier; Placement familial et institutionnel: Albert Plante; L'anglais est-il la clef du succès?: Roger Duhamel.

Commentaires: Déclaration de principes chrétiens. La Génocide. La religion à l'école. Le Missouri se réforme. Le Komintern est mort.

Au fil du mois: M. Gilson. Ces mesures anticommunistes. Toujours Franco. Mgr Philippe Perrier. Schisme anglais.

Chroniques: "Et puis après, mon bonhomme?": Burton LeDoux; Radio-Saint-Boniface: Paul-Emile Gingras; Horizon international: Espagne; U.R.S.S.

Livres récents: L'espoir de l'abîme. La plus riche aumône. Mère Elisabeth Bruyère et son Oeuvre, t.I.; Histoire de la Littérature canadienne française; Chansons de geste; Premier de cordée.

En trois mots.

Ecole Sociale Populaire, 1961, rue Rachel Est, Montréal, 34.

Prix de l'abonnement: $2.50; A l'étranger: $3.00; Pour les étudiants: $2.00; le numero: $0.25.

Historique de la paroisse de Sainte-Rose-du-Lac, Man.

par M. l'abbé A.-E. THEORET

(Suite)

—16—

M. l'abbé Louis Lee

Après une période de onze années, la paroisse allait connaître un autre changement de curé. M. Beauregard, en effet, venait d'être nommé à la cure de St-Charles et avait fixé au 10 mai 1921, le jour de son départ.

Comme souvenir de son passage à Ste-Rose-du-Lac, il laissait une belle et vaste église dont le clocher se voit de très loin, et la réputation d'un prêtre toujours digne et d'une vie exemplaire. Homme pacifique et juste, il avait vite gagné l'estime de tous ses paroissiens. Aussi avec quel regret dans tous les coeurs le vit-on s'éloigner!

L'annaliste du couvent marque ainsi cet événement:

> "Ce fut avec un grand regret que nous apprîmes que M. Beauregard devait quitter Ste-Rose-du-Lac, pour raison de santé. Pendant onze ans, ce digne prêtre avait donné à sa paroisse le spectacle d'une vie pieuse et réglée. Il avait surtout dirigé son dévouement de notre côté, donnant en particulier, aux jeunes novices, une direction aussi sérieuse que pratique. Nous ne pouvons que nous incliner sous la main de la Divine Providence qui sait mieux que nous ce qui nous convient".

M. Beauregard partait donc pour la paroisse de St-Charles, située tout près de Winnipeg et d'où son successeur à Ste-Rose-du-Lac, M. J.-E. Louis Lee, en venait. Ces deux prêtres se succédaient l'un l'autre.

M. J.-E. Louis Lee était Montréalais. Né à la Pointe Saint-Charles le 14 mai 1878, de Georges Lee, menuisier aux usines du Grand Tronc, et d'Ides Marrois, il avait fait ses études aux collèges de Joliette et de Ste-Thérèse. Ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal étant terminées, il est ordonné prêtre à Fargo, Dakota-Nord, E.-U., le premier juin 1903, par S. Exc. Mgr Shanley. Curé-fondateur d'Oakwood, Dakota, E.-U., il y demeure huit ans et construit église, presbytère, écoles et couvent. En 1911, sur l'invitation de S. Exc. Mgr Langevin, archevêque de St-Boniface, il franchit la frontière et passe au Manitoba. Il fonde la paroisse de Transcona, située à quelque quinze milles de Winnipeg.

Trois ans plus tard, c'est-à-dire en 1914, il est nommé curé de St-Edouard, de Winnipeg, et plus tard, curé de St-Charles avant de venir à Ste-Rose-du-Lac en mai 1921.

Prêtre pieux et éloquent, il fit un grand bien aux âmes. Comme on aimait l'entendre prêcher chaque dimanche! Ce n'était pas des sermons à la Bossuet, mais plutôt des instructions familières, coeur à coeur, combien éloquentes cependant! Il avait surtout une grande prédilection pour les jeunes. Aussi ceux-ci eurent-ils vite compris ce penchant chez leur nouveau pasteur. A toute heure du jour, toujours nombreux et bruyants, pouvait-on les voir prendre leurs ébats sur le terrain du presbytère, entre deux répétitions de chant ou de pratiques des cérémonies du culte. M. Lee aimait, en effet, le beau chant d'église et les belles cérémonies. Quelques mois à peine après son arrivée, une cinquantaine d'enfants de choeur étaient tous bien stylés et rompus à toutes les cérémonies des messes et vêpres solennelles. Il ambitionnait d'avoir un jour une maîtrise, formée d'hommes et d'enfants, digne des plus belles paroisses du diocèse. Pour arriver à ce but, il avait formé des classes de chant grégorien dont il était lui-même le professeur. On gardera longtemps le souvenir des splendides fêtes avec procession, chants et feux de la Saint Jean organisées à l'occasion de Dollard, le 24 mai 1922.

Enthousiaste à ses heures, c'était un prêtre aux initiatives hardies tantôt bonnes, tantôt fâcheuses. Il était parfois enclin à se laisser déprimer; et alors la nostalgie de la ville le poussait à importuner son évêque pour qu'il lui donnât une paroisse de ville. "Plutôt balayeur de rue que curé de campagne", boutade souvent lancée à la tête de ses confrères venus pour le remonter.

Mgr l'archevêque finit par obtempérer à ses suppliques réitérées et lui donner la cure de Ste-Anne de Winnipeg.

Le 6 novembre 1922, il quittait la paroisse exactement 17 mois après son arrivée. Les Dames de Sainte Anne et les Enfants de Marie lui présentèrent, la veille de son départ, un magnifique calice en reconnaissance du dévouement dont il avait fait preuve envers leurs congrégations.

Après un séjour plutôt court à Ste-Anne, M. Lee quittera le diocèse pour aller à Ottawa où il mourra le 9 novembre 1941, curé estimé de Billing's Bridge.

Il eut comme vicaire M. Alexandre d'Eschambault. Né à St-Boniface, Man., le 5 janvier 1893, d'Alexandre d'Eschambault, médecin, et de Corinne Marcotte; il eut comme parrain S. Exc. Mgr Taché. Il fit ses études au juniorat des Pères Oblats à St-Boniface puis entra au noviciat de ces Pères, à Lachine, Québec. Après un an il en sortit pour entrer au Petit Séminaire de St-Boniface, comme séminariste en philosophie. Il fait ensuite sa théologie au Grand Séminaire de Montréal et est fait prêtre le 10 juillet, pour le diocèse de Winnipeg. Vicaire à Ste-Rose-du-Lac jusqu'au mois d'août 1922, il sera curé de McCreary, (1922-1925); de St-Lazare, (1925-1928); et de Grande-Clairière de 1928 jusqu'à sa mort, survenue le 11 août 1929.

—17—

M. l'abbé A.-E. Théoret — Voyage — Nouveau couvent

Le successeur de M. Lee, M. Anatole-E. Théoret, devait être le quatrième et dernier curé de la lignée de prêtres séculiers à la tête de la paroisse. Ce règne aura duré vingt-neuf années, c'est-à-dire de 1909 à 1938. Au mois de septembre 1938, à la demande de S. Exc. Mgr Sinnott, les RR. PP. Oblats reprendront la direction de la paroisse.

M. l'abbé A.-E. Théoret était né à St-Timothée, comté de Beauharnois, le 27 octobre 1887, d'Ephrem Théoret et de Scholastique Myre. Il avait fait ses études au Collège de Montréal, chez les Sulpiciens, au Assomption College, de Sandwick, Ontario, chez les Pères Basiliens et au Grand Séminaire de Montréal. Fait prêtre le 21 décembre 1912, par S. Exc. Mgr Bruchési dans sa cathédrale de Montréal, il fait un stage de six mois à Ste-Rose-du-Lac comme vicaire de M. Beauregard. A Grande-Clairière, ensuite, sous la sage direction de M. l'abbé Maurice Pierquin, il s'occupe des missions de Belleview, Melita, Napinka, Hartney, Deleau et Pipestone. En mai 1914, il est à Elie chargé de la cure de M. Georges Bouillon, missionnaire-colonisateur pour le Manitoba. Au mois d'août 1914, au moment où éclate la première grande guerre mondiale, S. Exc. Mgr Langevin le désigne pour aller fonder une nouvelle paroisse aux confins du diocèse. A Ste-Claire, il demeure deux ans tout en parcourant les missions de l'Ouest et du Nord Manitobain: Roblin, Grand View, Gilbert Plains, Oak Nook, Swan River, Minitonas, Bowsman, Birch River, Pine River, Durban et Benito.

En 1916, S. Exc. Mgr Béliveau, alors administrateur du diocèse de Winnipeg, le nomme à la cure de Dauphin. Au cours des six années qu'il passe là, il continue de visiter régulièrement ses missions et construit une église à Dauphin. Il était à mettre la dernière main à cette construction, et à faire les préparatifs nécessaires pour la bénédiction solennelle quand il apprend sa nomination à la cure de Ste-Rose-du-Lac. Il en prend la charge dès les premiers jours de novembre 1922.

> "Notre nouveau pasteur", rapporte l'annaliste du couvent, "n'est pas pour nous un étranger, M. Théoret était notre vicaire dans les temps anciens. Il montra beaucoup de sympathie envers la communauté..."

Dix ans plus tôt, Ste-Rose-du-Lac avait été le théâtre de ses premiers pas dans l'exercice du saint ministère et il en avait gardé un excellent souvenir.

Sa première visite officielle fut pour l'école du village et ses religieuses enseignantes. Les enfants lui présentent une adresse de bienvenue:

> "Dieu, dans son infinie bonté, nous redonne aujourd'hui ce qu'il nous a retiré il y a quelques jours: un conseiller, un père, un pasteur. Soyez, M. le Curé, le bienvenu au milieu de vos enfants". (A suivre)

→ Première année de paix mondiale

(Suite de la première page)

pour les colonies et de l'Organisation Internationale des Réfugiés. Parmi les entreprises affiliées à l'ONU, il convient de signaler les premiers succès de l'UNESCO, qui voudraient résoudre les incompatibilités culturelles et psychologiques qui divisent les peuples. Par contre, on peut se demander quel sera le sort de l'UNRRA qui doit officiellement terminer sa tâche cette année, mais qui est encore loin d'avoir éliminé la misère chez les peuples qu'elle a aidés.

Toujours sous le signe des Nations-Unies, le Conseil de Sécurité est resté en fonction en permanence: à lui appartient l'obligation d'exercer une vigilance constante dans les relations internationales. Sous les prétextes les plus divers et grâce à toutes les ruses permises par une procédure encore instable, il a perdu beaucoup de temps pour agiter des problèmes qui ne menacent pas la paix, comme la question espagnole; pour garder dans leur cadre local certaines menaces de guerre, comme la question iranienne; et pour éviter d'aborder de front les vrais foyers de discorde.

C'est ainsi que nous avons encore la révolte sanglante des Indes Néerlandaises et de l'Indochine française, les troubles périodiques aux Indes britanniques, le malaise en Perse, les émeutes en Palestine, l'inquiétude en Egypte, l'inquiétude et les raids meurtriers dans les Balkans, et enfin la guerre civile en Chine, sans compter ces mesures de tensions ici et là de par la terre. Certains prétendraient que la plupart de ces malheurs seraient des questions d'ordre intérieur; pourtant tous indiquent clairement des interventions proches ou lointaines de l'extérieur. Nous en sommes arrivés à une époque où les peuples ne sont même plus libres de s'exprimer tout seuls. Dans ces conditions, il est normal que les puissances les plus directement en cause, demandent conseil et même appui à celles qui partagent avec elles le vrai pouvoir dans le monde.

Ces réflexions nous amènent à considérer le travail des grandes puissances, qui ont la responsabilité ultime du maintien de la paix. Malgré leur coopération effective pendant la guerre, elles restent maintenant partagées en deux camps: le bloc anglo-américain et la vaste Russie, avec la France et la Chine jouant cavaliers indépendants la plupart du temps. Cette situation s'explique par l'opposition qui s'affirme entre certains accords secrets faits pendant la guerre, et les besoins actuels du monde qui éclatent pendant la paix. L'entente entre les Cinq, qui conditionne au fond le travail efficace de l'ONU, dépend de la mesure dans laquelle ces accords de guerre pourraient se transformer par la volonté de tous pour s'adapter aux conditions actuelles du monde.

On a pu juger la vérité de ces considérations dans les nombreuses rencontres des Quatre en Europe (la Chine n'étant pas représentée pour la circonstance) pour amorcer les traités de paix avec leurs anciens adversaires. Il a fallu beaucoup de discussions et une Conférence consultative de Paix entre 21 nations à Paris, pour en arriver aux termes précis à proposer à l'Italie, la Hongrie, la Roumanie et la Finlande. Tout porte à espérer, heureusement, que les traités avec ces pays seront enfin paraphés prochainement. Pour ce qui en est de la question allemande, la solution appartient plutôt à l'année qui commence.

Quant à la Commission de Régie atomique, on sait que l'entente est loin d'être faite entre ses membres. Le noeud de la question est de savoir dans quelles conditions les Etats-Unis divulgueraient le secret de la fabrication de la bombe atomique. Il faudra de sérieuses garanties de désarmement et de contrôle international, pour calmer les appréhensions de toutes les puissances et à leur donner donner confiance en la paix.

Thomas GREENWOOD.

LES CATHOLIQUES ET L'INDE INDEPENDANTE

VATICAN — L'élément catholique affirme sa présence même en Extrême-Orient, partout où de nouvelles constitutions s'élaborent.

C'est ce qui ressort des nouvelles parvenues à Rome, où on a appris avec satisfaction que le R. P. Jérôme-D. Souza, Jésuite, recteur du collège universitaire Loyola de Madras, a été nommé membre de l'assemblée chargée de rédiger la nouvelle constitution de l'Inde indépendante. Ce religieux a été choisi parmi les candidats désignés par les catholiques de Trichinopoly.

On souligne, d'autre part, dans les milieux de la curie romaine, l'importance de la présence de 15 catholiques parmi les délégués de la nouvelle assemblée chinoise. Mgr Yupin, le populaire archevêque de Nankin, figure au nombre des délégués.

Des pays catholiques protestent contre l'anticléricalisme italien

ROME — L'**Osservatore Romano**, organe officiel du Vatican, a publié en première page des protestations venant du Brésil et d'autres pays de l'Amérique du Sud contre la campagne anticléricale d'une partie de la presse italienne.

Le journal dit ceci en parlant des protestations: "On doit admirer la parfaite unité de l'Eglise catholique et la solidarité fraternelle des membres de cette famille spirituelle, solidarité qui ne connaît pas les distances".

QUOI? PAS DE COMPETENCES?

M. Georges-Henri Dagneau, de "l'Action Catholique", répond à la fameuse raison qu'invoquent toujours certains de nos compatriotes anglo-saxons quand il s'agit d'éliminer les Canadiens français des postes de commande dans le service civil. Nous n'aurions pas de compétences!!! Motif qui n'a aucun fondement, dit M. Dagneau.

Voici le texte de l'article de M. Dagneau:

Le **Standard**, de Montréal, édition du 28 décembre, sous la rubrique "Ottawa Report", tenue par MM. Gerald Waring et Robert McKeown, publiait l'entrefilet suivant:

"La raison pour laquelle le premier ministre King retarde la nomination de deux nouveaux sous-ministres, depuis déjà plusieurs mois, est surtout politique. Il hésite de crainte de blesser les Canadiens français en nommant à ces postes deux autres Canadiens anglais.

"Il y a dix-neuf ministères et un seul d'entre eux, celui du Procureur général, n'a pas son sous-ministre. Quelques ministères en ont même plusieurs: la Défense nationale en a trois, le Revenu national en a deux, la Santé et le Bien-Etre, deux.

"Mais dans aucun de ces ministères, le poste de sous-ministre n'est détenu par un Canadien français.

—"Or, deux de ces postes sont libres depuis la plus grande partie de l'année... M. King à maintes reprises, en dépit des demandes instantes des ministres intéressés, a différé le choix du sous-ministre des Pêcheries et de celui des Mines et des Ressources.

"Le premier ministre n'a pas pu ne pas remarquer que lors des élections complémentaires de Pontiac, les adversaires du gouvernement libéral insistèrent sur l'absence de sous-ministres canadiens-français à Ottawa. Aussi, décida-t-il de retarder encore la nomination de ces deux titulaires jusqu'après le 23 décembre, date de l'élection complémentaire dans Richelieu-Verchères. En fait, les deux ministères concernés ne se prêtent pas à la nomination de Québécois et toute autre nomination n'aurait pas pu aider en rien la cause libérale dans le comté de feu M. Cardin. Aussi, M. King est-il resté muet".

Les dernières lignes de cet entrefilet ont de quoi faire bondir de rage! "Les deux ministères concernés ne se prêtent pas à la nomination de Québécois..." "The two departments concerned do not lend themselves to Quebec appointees".

En d'autres termes, les Pêcheries ainsi que les Mines et Ressources étant des ministères techniques, scientifiques, il est bien entendu qu'il n'y a aucun Canadien français compétent en mesure de remplir ces deux fonctions!

Il faut une jolie dose d'inconscience pour affirmer pareille fausseté à la face de la population canadienne-française! Pas de Canadiens français pour devenir sous-ministre des Pêcheries? Mais n'avons-nous pas notre Ecole des Pêcheries? N'avons-nous aucun diplômé d'universités étrangères en biologie marine? Aucun spécialiste en pêcheries maritimes?

N'avons-nous pas notre Ecole des Mines et de Métallurgie? Et dans son corps enseignant n'avons-nous aucun spécialiste formé dans les grandes institutions de France, de Grande-Bretagne ou des Etats-Unis?

Et d'ailleurs, supposons, contre toute vraisemblance qu'aucun Canadien français ne soit compétent. Les Canadiens anglais qu'on voudrait y nommer sont-ils compétents eux?

Le sous-ministre intérimaire des Mines et des Ressources, celui qui était l'adjoint du Dr Camsell, avant la retraite de ce dernier, est un avocat. A-t-il une compétence particulière en mines? en minéralogie? en géologie? en prospection?

Pas du tout. Son grand mérite, d'avoir été secrétaire particulier de M. John Bracken, alors que ce dernier était premier ministre du Manitoba. Venu dans la capitale en 1935, ce fonctionnaire devint secrétaire particulier de l'hon. Crerar, alors ministre des Mines et des Ressources. Le 1er décembre 1936, il était nommé "chief executive assistant", titre qui en faisait presque le sous-ministre adjoint du département.

Vers 1934, on a également nommé comme chef du service de géologie et de topographie un individu de langue anglaise, qui n'était gradué d'aucune université et qui n'avait jamais eu aucun contact de sa vie avec les mines, la géologie ou la minéralogie.

Le 1er décembre 1936, encore on a nommé comme directeur du service des mines et de la géologie un Canadien anglais dont tout le bagage universitaire se bornait à un simple B.A. de l'Université de Toronto.

Enfin, il y a eu, à un moment donné toute une division du ministère. ("Development division"), qui était composée uniquement d'ingénieurs civils. On n'y trouvait pas un seul géologue, pas un seul minéralogiste, pas un seul métallurgiste.

Nous en avons des avocats, des hommes d'affaires, des bacheliers ès arts et des ingénieurs civils. Si nous n'avons pas de compétences, nous avons du moins des gens qui sont en mesure de rivaliser n'importe quand avec ces messieurs qui appartiennent à toutes les professions sauf celles auxquelles les Canadiens français seraient censés appartenir pour obtenir des situations à Ottawa. Malheureusement pour les fanatiques et les défaitistes, et heureusement pour nous, nous avons, en outre, des véritables compétences, des géologues, des minéralogistes et des métallurgistes, absolument qualifiés pour occuper le poste de sous-ministre.

Toutefois, il est nécessaire de reconnaître que ces hauts fonctionnaires canadiens-anglais dont il vient d'être question étaient ou sont encore, suivant le cas — certains d'entre eux ont pris leur retraite — des administrateurs et des organisateurs de première force. C'étaient des hommes de caractère, capables, sérieux, dignes et actifs. C'est admis.

Mais, de grâce, qu'on nous f... la paix avec la soi-disant absence de compétences des Canadiens français! Les Canadiens anglais n'en ont pas plus que nous ou, plus exactement, nous en avons autant qu'eux! Seulement, il faudrait qu'on ait, une bonne fois, le courage de le dire et d'agir en conséquence!

Georges-Henri DAGNEAU.

VATICAN — Mgr Vachon, archevêque d'Ottawa, que le Saint-Père a reçu en audience récemment, retardera de quelques jours son départ de Rome et quittera la capitale italienne le 17 pour se rendre en France, d'où il partira pour l'Angleterre afin de s'embarquer le 29 à Southampton.

"Le Bâillon dénoué"

de François MAURIAC

Etude par M. Clément Bazin, professeur à l'Université du Manitoba.

Volume publié par les Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, P.Q., Prix par poste: $1.10

Enfin le bâillon est dénoué! Enfin les ténèbres de l'équivoque vont se dissiper. "Les mensonges qui nous ont fait tant de mal" ne prévaudront plus contre la voix du bon sens de la raison et de la vérité: expressions si chères à la pensée française. Pour la première fois se fait entendre, non seulement la voix d'un grand Français, d'un grand écrivain, mais surtout celle d'un grand catholique. Mauriac recherche dans le calme, la vraie orientation de la France, l'invitant à déposer ses querelles partisanes pour sonder le trouble de son âme, sans troubler davantage l'effervescence de la haine et de la vengeance de ses fils; reflux de passion et d'exaltation qui sema la discorde dans les familles, dans les classes et au sein même de l'Eglise. "Il appartient à une grande âme de ne pas répandre le trouble qu'elle ressent", nous dit Mauriac. Il tranche net, sans bavures, la question du mythe de Pétain, cette terrible équivoque qui fut plus funeste à la France que la trahison, source de tous les maux, de toutes les dissensions et de toutes les trahisons qu'il abritait. Puis il fait appel au calme, au bon sens, à la raison, au patriotisme. "Qui de nous ne s'est pas trompé?" demande de Gaulle au peuple français, en l'exhortant à la réconciliation. Mauriac fait écho au chef avec la phrase célèbre du Christ: "que celui qui est sans péché, jette la première pierre". Que chacun, que chaque groupe, chaque parti, chaque confession fasse son examen de conscience. Allons, messieurs, un peu de sincérité et de franchise rapprocheront tous les fils de France dans un bel esprit de compréhension, d'indulgence et de conciliation.

La Libération

"La marée verte reflue vers l'est, et Vichy est retourné au néant."

O libre France enfin surgie,
O robe blanche après l'orgie.
(V. Hugo)

Cette robe blanche, Dieu veuille que les Français la garde pareille à la tunique sans couture du Christ: c'est le voeu de de Gaulle et de tous les Français de bonne volonté. Mais pour le moment, il faut bien reconnaître que la robe blanche a reçu quelques éclaboussures. Car dans le beau jardin de France "où hier encore l'ennemi bivouaquait, l'affreux relent de latrine qu'il laisse après lui n'a pas fini de rôder sous les arbres!"

"Il faut oser l'écrire", nous dit encore Mauriac, "une nation qui a été occupée est une nation violée et souillée. Il importe donc qu'elle observe avec méfiance tous les symptômes de sa vie publique, qu'elle prenne garde à tout ce qui s'y manifeste de spontané: chaque Français doit avoir aujourd'hui un oeil de clinicien."

Le mythe de Pétain

Avant de mettre la France en observation, Mauriac, d'un énergique coup de bistouri, ouvre son abcès purulent; le mythe de Pétain, cette équivoque détestable qui est à la base de tous nos maux intérieurs, et par là même extérieurs. Pétain, sur le banc des accusés, comme un vieux cerf acculé, oppose à l'ignominie un silence digne et méprisant. Une foule de roquets ne cessent de lui aboyer aux chausses avec un plus grand souci de se disculper que de l'accabler; les hyènes communistes flairant avant tout le cadavre de l'adversaire, glapissent au nom de la justice: "A mort, à mort le traître". "Il a servi de cible aux rancunes les plus sordides, aux appétits les plus ignobles", écrit H. du Moulin de Labarthète, "son procès a soulevé les ondes de la sensibilité, les houles du mépris. Homme de marbre, Philippe Pétain a gardé le silence."

Pétain, traître? Non, jamais! Jamais ce mot n'est sorti de la bouche de Mauriac, malgré la lourde responsabilité dont il l'accable. Même l'homme de la rue, impartial, ne l'a pas dit. Rien n'échappe à l'homme de la rue. Son bon sens, son esprit éveillé, son flair aigu, n'a pas besoin de tous les arguments et les documents de Rougier (démentis d'ailleurs par Churchill), ou de de Kerillis, pour se faire une opinion de la situation. "Le pays a les yeux ouverts. Il connaît l'enjeu de la partie qui est engagée. On ne lui en fait pas accroire."

Et c'est précisément parce que Pétain n'était pas un traître, qu'il a fait tant de mal, qu'il a jeté le pays dans une équivoque presque fatale. "C'est une vérité que les vertus aident à notre perte", écrit Mauriac. "Il est vrai: certains Français expient aujourd'hui le crime de fidélité, d'une fidélité égarée, d'une fidélité corrompue."

L'orgueil sénile et l'ambition puérile de Pétain a lié la France par le serment d'une fidélité aveugle à sa seule lumière, entraînant dans ses égarements tous ces braves Français, coupables du crime de l'honneur et de la fidélité. "Jurez-moi de me suivre aveuglément" demande Pétain aux Français. "Nous le jurons", répond l'armée, la marine, le haut clergé, la noblesse, la bourgeoisie. Le peuple est resté sceptique. Ainsi se créa le mythe de Pétain, et dans leur ardeur, ce vénérable vieillard a personnifié, et leur rancoeur et leur espérance. Ce sauveur providentiel, cette nouvelle Jeanne d'Arc, a éclipsé l'Etat et trop souvent le Christ. Ainsi les Pétainistes, moutons de Panurge, par leur serment aveugle, ont sacrifié la Patrie, le pouvoir légitime à une idole. "Aujourd'hui il serait monstrueux qu'un Français osât balancer une seconde entre ce que le Pétainiste imagine devoir à un vieux chef égaré, et ce qu'il doit à la Patrie." Pourtant d'aucuns, par entêtement, par orgueil ne veulent pas admettre leur égarement et leur honneur déçu ou trompé. Leur coeur va encore à ce vieillard, à deux doigts de l'abîme. "Ce n'est pas maintenant que nous l'abandonnerons."

De Gaule a eu toutes les misères du monde pour arracher la tête de Pétain à la haine des communistes. La France ne l'accable pas de trahison pour tout le mal qu'il lui a fait. Il faut souhaiter qu'elle l'oublie, tout court, en reconnaissance de ses services. Un homme si illustre soit-il, ne compte plus devant l'intérêt de la nation. Et c'est pour cette raison qu'il aurait valu cent fois mieux qu'il fût le premier quisling de France; une trahison évidente n'aurait pas entraîné dans son sillage le pays à sa ruine.

Qui de nous ne s'est jamais trompé?

C'est ce que comprit le général de Gaulle, quand il demanda à la France bafouée et humiliée par Vichy, de se lever. "La France est formée de tous les Français qu'elle a besoin sous peine de périr, des coeurs, des esprits, des bras de tous ses fils et de toutes ses filles . . . qui de nous ne s'est jamais trompé? Qui de nous n'a rien à se reprocher?". Et Mauriac fait écho au chef, en invitant à la réconciliation nationale, les gaullistes, les résistants, le clergé, les communistes, tous les partis, toutes les classes. "Car nobles et bourgeois, paysans et ouvriers, vous êtes tous de même lignage, vous êtes tous des fils de France." Il insiste, il prend l'Evangile comme exemple d'actualité: "Mais enfin reconnaissez-le; jamais les paraboles évangéliques ne parurent plus actuelles qu'aujourd'hui. Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre." Cette parole du Christ suffit pour que les Juifs s'éloignent l'un après l'autre, et ils serraient dans leur main crispée, la pierre qu'ils n'avaient pas osé jeter contre la femme adultère.

L'inquiétude catholique en France

La question de la position de l'Eglise est très épineuse, car il n'y a aucun doute que l'équivoque de Vichy y fit les mêmes ravages que dans toutes les autres organisations laïques ou politiques. Cela est regrettable, parce que l'adversaire épie toutes les occasions pour faire éclabousser sur l'Eglise les aberrations du prêtre citoyen, l'homme tout court, qui la sert. Dieu n'a pas dédaigné la nature humaine, il l'a aimée dans toute sa faiblesse, voire même il s'y est engouffré: "Et le Verbe s'est fait chair et Il a habité parmi nous." Il nous a montré l'humilité, il a partagé notre faiblesse. Lui, Homme Dieu, a presque failli, au Mont des Oliviers, devant le sacrifice suprême de l'amour: "Père, faut-il boire ce calice jusqu'à la lie?" Il a voulu que son Eglise, sa divine Eglise, une et infaillible, soit avant tout humaine: "Ad Deum per homines." Les ministres sont des hommes, des hommes comme nous qui, avec la grâce, essaient d'établir une liaison entre Dieu et les hommes. Dans le domaine spirituel, le prêtre, l'évêque, le cardinal, forment une hiérarchie; leur mysticisme les rapproche de Dieu tout en restant auprès de nous. Mais dans le domaine temporel, ils ne sont ni plus, ni moins, que des hommes, des citoyens comme nous, sujets à se tromper comme nous. Leurs fautes en tant que citoyens n'ont rien à voir avec l'Eglise. En tant que chrétiens, il n'y a qu'une seule chose à déplorer, c'est quand l'exaltation civique se sert de l'argument de l'autorité ecclésiastique.

Partant de cette première vérité, quelle a été la position de l'Eglise? "Or, nous dit Mauriac, l'enseignement constant de l'Eglise en ces matières, fut que l'obéissance est due à ceux qui détiennent le pouvoir légal." Vichy, de fait, constituait le gouvernement légal, sinon légitime, dans la personne d'un homme. La position était claire, le Pape la confirmait en envoyant son nonce auprès du maréchal. Mais . . . Mais . . . devant l'équivoque il y avait "le danger pour l'Eglise de France de faire figure de prébendière de la défaite et de garder une prudence voisine de la lâcheté, pire que les risques d'une persécution sanglante" (extrait du journal **La Croix**, février 1946). Il est indéniable que l'aristocratie de l'Eglise, si cela pouvait se dire, montra un zèle tellement ardent pour l'équivoque de Pétain, qu'une scission se fit immédiatement au sein même de l'Eglise, à tous les échelons de sa hiérarchie. "Jamais les catholiques français ne se sont trouvés dans une situation plus riche de promesses, ni si périlleuse", nous dit Mauriac.

Cette aberration est due à deux facteurs, l'un mystique et l'autre humain. Mystique, dans le sens qu'ils ont vu dans la Révolution nationale de Pétain, un renouveau chrétien. (Pourtant la foi n'étouffait pas le Maréchal, "il n'allait à la messe qu'aux jours de grandes fêtes, et quand son entourage l'y poussait" — H. du Moulin de Labarthète); humain, je dirai civique, dans le sens de tout le monde.

Ainsi, alors que Mgr Baudrillard, recteur de l'Université catholique de Paris, l'archevêque de Bordeaux, dans un grand geste chrétien, inspirés par les paroles conciliatrices de l'Evangile, se laissaient prendre au piège des fourberies de la collaboration, (le premier d'ailleurs le désavoua sur son lit de mort), alors que la majorité des autres, tacitement ou avec véhémence, faisaient de Pétain le Paragon de l'Eglise, (je me demande pourquoi), les archevêques de Toulouse et de Montauban et quelques autres devaient bien scandaliser leurs vénérables frères, en ayant l'imprudence et la témérité de dénoncer du haut de la chaire, les crimes de Vichy et de la Collaboration.

Voyons dans l'erreur de ces vénérables prélats, les citoyens français qui se sont trompés comme Pétain lui-même, et non pas les ministres de l'Eglise en matière spirituelle. Mais le mal, je l'ai dit tout à l'heure, c'est que certains appuyaient leur aberration de l'autorité de l'Eglise. Tel ce chanoine qui brandissait presque les foudres de l'excommunication contre les fidèles qui répondaient à l'appel du "général Félon" à Londres.

A toutes ces exaltations, je donne la réponse d'un saint homme, d'un martyr, mon professeur de Lettres à l'Université de Poitiers: le chanoine Duret, mort pour sa foi et pour son pays au camp de Wolfenbrittel. Un jour, je lui demandais ce qu'il pensait de l'excommunication des Gaullistes. Il me répondit avec son bon sourire: "Une grande manifestation catholique a eu lieu à Londres cette semaine. Le cardinal anglais de Londres fit asseoir à sa droite le "général Félon"; il serait téméraire de penser qu'il soit moins catholique que nous."

Fleurs d'héroïsme

Mais à côté de ces exaltations regrettables, l'Eglise a enrichi son livre d'or de ses plus belles pages. Permettez-moi de vous citer quelques extraits sur la résistance et le martyre de mon cher chanoine Duret, à qui je dois ma situation et à qui va toute mon affection et mon admiration. Cet article a paru dans **La Croix**, février 1946.

"Dès juin 1940, ce Vendéen sentit d'instinct l'équivoque de l'armistice et le mensonge d'un régime qui tendait à introduire en France le paganisme nazi sous couleur d'ordre nouveau. Lorsque les directives de Vichy prirent une couleur Maurassienne, il n'hésita pas à les dénoncer. Il refusa de prendre part à des cérémonies équivoques, comme celles de la Légion, le serment de l'athlète. Il quitta sa classe, le jour où il vit le portrait du Maréchal suspendu au-dessus du crucifix. Il se gardait bien, en effet, de confondre la légalité d'un régime avec sa légitimité, la morale catholique avec le moralisme d'Etat, le cléricalisme avec l'esprit chrétien. Il voyait loin et le danger pour l'Eglise de France de faire figure de prébendière de la défaite et de garder une prudence voisine de la lâcheté lui paraissait mille fois pire que les risques d'une persécution sanglante.

"En été 1942, à la barbe des Allemands, il eut l'audace de faire imprimer une plaquette de vers: **Accents.** En voici quelques distiques:

"Si la bouche se tait d'un silence qui ment,
L'esprit même à la fin se tait pareillement.
Mille prudences à mentir
Ne combleront jamais l'absence du martyr.
Lorsque leur peuple est une proie,
Milly ne chante plus, Meaux ne veut plus de joie;
Ce libre, ce loyal essai de terre et d'eau
Leur était donc un tel fardeau?
Courage! Il tiendra tête au vent torrentiel,
Le navire vivant dont l'ancre est dans le ciel.

"Ces coups de clairon rendaient coeur. Combien d'esprits désemparés, inquiets, vinrent dans sa cellule encombrée de livres, retrouver le sens de l'Esprit. Par ses consultations à des groupes d'universitaires et de prêtres, il était devenu le théologien de la Résistance.

"Au début de septembre 1942, la Gestapo se présente au collège pour l'arrêter. Il était absent. A son retour, ses amis le pressaient de fuir. Ce Socrate chrétien refusa net. "Notre cause manque de martyrs", répondit-il, et, dans le plus grand calme, il attendit plusieurs jours son arrestation. Aux interrogatoires, ce petit professeur au corps menu et sans apparences en face des hommes de la Gestapo à la forte carrure, affirma avec éclat, solennité et précision la foi catholique et son incompatibilité avec la doctrine nazie. Dans le camp de la mort, il a gardé son bon sourire. M. Duret mourant ne cessait de dire: "Soyez heureux de souffrir persécution pour la justice et pour le Christ."

"Oblatus est quia ipse voluit."



Dans la province de Québec, des milliers de cours d'eau et de lacs sont l'oeuvre d'une période de glaciation relativement récente sur une immense étendue de roche de la plus vieille formation qu'il y ait au monde; la plupart sont situés dans d'immenses forêts, où leurs surfaces brillantes contrastent avec la masse sombre des conifères. Cette grande et ancienne province abonde en beauté ainsi qu'en ressources naturelles. On estime à dix-sept millions de chevaux le total de l'énergie hydraulique du Québec. Environ six millions sont mis en valeur.

"Nous ne pouvons penser à vous, cher Père Duret, et à votre héroïque témoignage qu'avec des larmes d'admiration. Comme à Jeanne au bûcher, comme à votre maître Péguy, à Villeroy, cette gloire vous était donc réservée de rendre, par le sacrifice total, témoignage à la France. Face au paganisme nazi, d'un coeur intrépide, vous avez confessé le Christ et votre fidélité à l'Eglise vous a valu la grâce suprême qui surpasse tout le reste, d'être exterminé en haine de la foi." — J. Coindre.

Cher martyr, mon cher professeur et ami, vous qui avez béni mes fiançailles et mes enfants, puisse votre beau sacrifice effacer "l'aberration de l'homme", comme vous me le disiez vous-même, et non pas du ministre de l'Eglise qui n'a eu ni votre clairvoyance, ni votre courage.

"Ce libre, ce loyal essai de terre et d'eau
Leur était donc un tel fardeau?"

Puisse votre martyre dissiper les échos de ces erreurs qui se sont répercutés jusqu'au Canada. Je vous vois dans le Très-Haut, dans le sein de Celui que vous avez confessé, me sourire avec votre indulgente ironie: "Mon cher Bazin, il ne faut pas que les égarements du coeur troublent l'équilibre de la pensée. Votre dissertation, avec cette longue digression a une bosse de chameau, elle perd toutes les formes de la technique et de l'art". Oui, cher professeur, je le confesse et je rougis au nom de l'art, mais, voyez-vous, les lois du coeur ne sont pas toujours celles de l'art. .

Compréhension et conciliation

Pour revenir à "nos moutons", Mauriac invite ensuite les partis politiques les plus adverses à une saine compréhension: "Apprenons d'abord bien humblement à nous comprendre, à nous estimer les uns les autres, à nous accepter tels que nous sommes et ce sera déjà très beau que d'y parvenir." Que l'Eglise ne soit plus un obstacle à la politique, qu'ils ne lui opposent plus cette haine d'anticléricalisme. "S'ils confondent religion et cléricalisme, c'est qu'à leurs yeux, les dogmes ne sont que les reflets des intérêts et des besoins de l'Eglise. C'est sur ce point que nous demandons aux Socialistes, comme d'ailleurs aux Communistes, de tenter un effort, de remonter le courant de leurs préjugés, de considérer avec des yeux nouveaux, ce que la foi dans le Christ, ce que l'Espérance chrétienne a apporté au monde, ce que le monde serait si le Christ n'était pas venu."

Quelle belle leçon de modération et de compréhension, seule voie sûre, vers la réconciliation. Voyez-vous, semble-t-il nous dire en tant que catholique, je confesse la faiblesse, les erreurs de ceux qui dirigent la Nef du Christ, mais c'est précisément leur faiblesse, leur humanité (au sens premier) qui constitue le miracle de l'Eglise. Dieu en a confié la divine navigation à des hommes, et voyez-vous, la Nef arrive toujours à bon port. "Fluctuat nec mergitur."

A certains Gaullistes qui étaient dans la voie il dit: "Avez-vous toujours servi avec ardeur et foi, la grandeur de votre cause? Ne vous êtes-vous pas retranchés derrière le Chef, pour aboyer, loin du fracas des armes?"

Aux Communistes: "Pourquoi tant d'exaction et de passion dans l'épuration? N'avez-vous pas trahi, vous aussi, en juin 1940, face à l'ennemi?"

Aux Résistants, qui réclament le sang de leurs compatriotes qui se sont trompés: "Ce sang appartient à la France. C'est à la France d'abord et toujours que nous devons penser: il n'existe pas de justice contre la France." Il leur dit encore: "Etes-vous bien sûrs d'avoir suivi uniquement l'appel de l'abnégation et du dévouement dans vos sacrifices, et non pas votre sécurité? Ne vous prévalez-vous pas d'un honneur qui ne vous est pas dû?"

"Regardez-les déjà sortir des trous", dit Mauriac, "où ils étaient embusqués, se prévalant d'avoir travaillé pour la Résistance, bien que la plupart, comme l'abbé Sieyes, au lendemain de la Terreur, ne peuvent se prévaloir que 'd'avoir vécu!' Ils ont vécu, ils ont attendu. Et maintenant que le vaisseau est renfloué, les rats apparaissent."

"Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre."

La querelle de l'Enseignement

Pétain, dans ses réformes intérieures (dont certaines étaient excellentes), avait accordé à l'enseignement le droit qu'exige un pays libre. Cette vieille querelle repose sur des réminiscences d'anticléricalisme et de sectarisme. Mauriac en admettant les hautes valeurs des deux enseignements, reconnaît aux deux ses droits, et fait crever de la pointe de son ironie le non fondé de cette querelle. "J'écarte à dessein les raisons que j'ai comme catholique, de défendre l'école libre. Je m'en tiens à cette position raisonnable qu'il existe des esprits divers et qu'il faut leur proposer diverses disciplines. J'ai aimé mon collège d'abord parce que j'y respirais l'atmosphère qui me convenait; j'étais de ces enfants qu'il importe d'élever 'in hymnis et canticis.' Bien sûr, mes éducateurs m'ont déformé: en un certain sens, tous les éducateurs déforment. Le cher Jean Guéhenno s'imagine-t-il avoir été moins marqué par la laïcité que je ne l'ai été par les disciplines de mon enfance? Nous sommes deux bossus qui sourions (tendrement) de la bosse de l'autre."

"Les excellentes gens! Ils s'inquiétaient beaucoup d'aligner à la fin de l'année le plus de bacheliers possible et pour ce qui est de la religion, ils se contentaient de créer l'atmosphère. La théologie n'occupait guère notre temps, Guéhenno peut m'en croire."

Toutefois, Mauriac ne cache pas les inconvénients de cette éducation de serre qui, par un souci constant de noble ambition religieuse, couve un peu trop les futurs soldats du Christ et les rend quelque peu anémiques. L'Université nous a prouvé que les forts réagissent à cette anémie, mais que les faibles tombent irrémédiablement, et plus bas, que les autres, à cause de ce manque de vitalité combative, qui ne leur a pas été inoculée au collège. "Nous étions élevés en vase clos. Le souci dominait nos éducateurs de nous épargner tous les contacts: les mauvais maîtres, les mauvais livres, les mauvaises compagnies nous menaçaient de toutes parts. Cette terreur de la contagion ne témoignait-elle pas un manque de foi dans la grâce? Nous étions protégés, suivis le plus loin possible et bien au-delà du collège. Il ne s'agit pas ici de critiquer ce scrupule de maintenir un jeune être dans le climat spirituel favorable à l'état de grâce. Mais, de gré ou de force, les militants de l'Action Catholique, en 1944, sont appelés à vivre plus dangereusement: plus que jamais le royaume du ciel appartiendra aux violents."

L'Eglise de France n'a pas des idées étroites sur l'Enseignement, elle ne s'abroge pas uniquement le droit d'éduquer ses fils. Elle ne lance pas ses foudres sur un enseignement qui lui échappe. Que l'enseignement lui échappe, peu importe, pourvu qu'elle veille sur ses enfants. Et cette mère vigilante a formé une élite à toutes les épreuves, un genre de sacerdoce laïque, qui a écrit les plus belles pages de son livre d'or pendant l'occupation avec ses jeunes gens et jeunes filles sans pareilles, (JEC, JOC, JAC, JMC). Elle s'infiltre avec ses prêtres laïques dans toutes les organisations, toutes les professions, tous les milieux. Bien souvent c'est encore elle qui enseigne au Lycée par la bouche d'un de ses militants. Et ces jeunes meneurs ont été formés en pleine pâte humaine "dans les grandes Ecoles, dans les Ecoles normales, dans les Lycées comme au sein des ateliers et des syndicats. Les chrétiens d'élite se forgent au feu de la contradiction et de la persécution même, parmi des camarades indifférents ou hostiles. Seules, les minorités sont ferventes. Un aumônier de Lycée, à la hauteur de sa sublime tâche, et qui donnerait à des milliers de jeunes Français l'exemple de cette merveille, la sainteté unie à l'intelligence, pourrait faire pour la cause du Christ plus que tout le personnel réuni, s'il est médiocre, d'une école libre."

L'Eglise de France compte surtout sur ce sacerdoce laïque, qui vit, non pas la vie du prêtre, mais celle de tout le monde, et inocule dans cette vie, celle du Christ, que le prêtre souvent n'arrive guère à faire sortir en deçà des portes de l'église.

La France a plus d'un visage, et il n'en est presque aucun qui ne nous soit cher. Si le petit Racine n'avait pas été écolier à Port Royal des Champs, peut-être ne serait-il pas devenu le grand Racine.

Conclusion

En guise de conclusion à ce long travail décousu, où j'ai voulu faire ressortir la pensée de Mauriac, sur une France qui cherche son orientation dans le calme, la compréhension, l'indulgence et la conciliation, permettez-moi de vous faire entrevoir ce grand prélat de France, le cardinal Verdier; le plus grand apôtre de cette conciliation; dès 1935, lors des grèves et de la période de sans travail, il entreprit des travaux de constructions pour l'Eglise. Il accueillit sans distinction tous les ouvriers qui voulaient gagner leur vie, même ces "gueulards" de communistes de la banlieue rouge de Paris. Or un jour qu'il visitait ses chantiers, un ouvrier communiste, qui ne l'avait pas vu venir, se donne un coup de marteau sur le doigt. Un formidable "Nom de d . . . de nom de d . . . retentit. Le cardinal s'approche, lui tape amicalement l'épaule et lui dit avec la plus grande bonté: "Voyons, mon ami, laisse donc le bon Dieu tranquille. Pourquoi ne dis-tu pas m . . . comme tout le monde?"

Comme le chanoine Duret, il avait compris "qu'il y a un temporel, et le spirituel et surnaturel même s'insèrent dans un temporel."

C. BAZIN.

RADIO FRANÇAISE

CBK, Watrous, Sask.
(540 kics)
Heure des Montagnes

LUNDI 13 JANVIER
- 4.00—La chanson française
- 4.15—La fiancée du commando
- 4.30—Un homme et son péché
- 4.45—Radio-journal

MARDI 14 JANVIER
- 4.00—La chanson française
- 4.15—Ecole des parents
- 4.45—Radio-journal

MERCREDI 15 JANVIER
- 4.00—Chanson française
- 4.15—Céleste et Valentin
- 4.30—Un homme et son péché
- 4.45—Radio-journal

JEUDI 16 JANVIER
- 4.00—Chanson française
- 4.15—Les voix du pays
- 4.45—Radio-journal

VENDREDI 17 JANVIER
- 4.00—La chanson française
- 4.15—Céleste et Valentin
- 4.30—Un homme et son péché
- 4.45—Radio-journal

SAMEDI 18 JANVIER
- 3.00—A être annoncé

CBFY, Verchères, P.Q.
(Ondes courtes)
Heure Solaire

DIMANCHE 12 JANV.
- 11.00—On veut savoir
- 11.15—Airs d'opérettes
- 11.30—Causerie
- 11.45—Chansonnettes
- 11.59—Signal-horaire
- 12.00—Notre français sur le vif
- 12.15—Radio-journal
- 12.25—Intermède
- 12.30—Congrès marial
- 12.45—Intermède
- 1.00—Préparons l'avenir
- 1.30—Airs d'opéras
- 2.00—Le music-hall
- 2.30—Chansonnettes
- 3.00—Musique de jazz
- 3.30—Radio-Collège
- 4.00—L'orchestre
- 5.00—Lheure dominicale
- 5.30—Radio-journal
- 5.40—Chronique sportive
- 5.45—Radio-collège
- 6.00—Radio-Collège
- 7.00—Ici l'on chante
- 7.30—Les Voix du pays
- 8.00—Le 10ème anniversaire
- 8.30—Musique familière
- 9.00—Radio-journal
- 9.15—Vieux airs
- 9.30—Sérénades
- 10.00—Musique de jazz
- 10.15—Intermède
- 10.30—Concert
- 10.30—Orchestre de danse

LUNDI 13 JANVIER
- 11.00—Jeunesse dorée
- 11.15—Rue principale.
- 11.30—Réveil rural
- 11.59—Signal-horaire
- 12.00—Quelles nouvelles
- 12.15—Radio-journal
- 12.25—Fédération des oeuvres de charité
- 12.30—Vers le soleil avec Tante Lucie
- 12.45—Programme musical
- 1.00—Musique légère
- 1.15—Faire-part
- 1.30—Lettre à une Canadienne.
- 1.45—Chansonnettes
- 2.00—Le Music Hall
- 2.30—Chefs-d'oeuvre
- 3.30—Radio-collège
- 3.45—Radio-Collège
- 4.00—Radio-collège
- 4.30—Le Vieux clocher
- 4.45—Récital de piano
- 5.00—Yvan l'intrépide
- 5.15—Radio-journal
- 5.25—Sport
- 5.30—La revue de lactualité
- 5.45—Coeur atout
- 6.00—Un homme et son péché
- 6.15—"Métropole"
- 6.30—Le Choc des idées
- 7.00—L'heure Northern Electric
- 7.30—Qui suis-je?
- 8.00—Radio-concert
- 8.45—Emission politique
- 9.00—Radio-journal
- 9.15—Lettre d'une Parisienne
- 9.30—Orchestre
- 10.00—Musique de jazz
- 10.10—Musique de danse
- 10.30—Orchestre

MARDI 14 JANVIER
- 11.00—Jeunesse dorée.
- 11.15—Rue principale
- 11.30—Réveil rural
- 11.59—Signal-horaire
- 12.00—Quelles nouvelles
- 12.15—Radio-journal
- 12.25—Intermède
- 12.30—Vers le soleil avec Tante Lucie
- 12.45—Programme musical
- 1.00—Musique légère
- 1.15—Faire-part
- 1.30—Le courrier
- 2.00—Les amis de l'art
- 2.30—Les chefs-doeuvre
- 3.30—Radio-collège
- 4.00—Radio-colège
- 4.10—Radio-collège
- 4.30—Thé dansant
- 4.45—Récital de piano
- 5.00—Yvan l'intrépide
- 5.15—Radio-journal
- 5.25—Chronique sport
- 5.30—La revue de l'actualité
- 5.45—Coeur atout
- 6.00—Un homme et son péché
- 6.15—Métropole
- 6.30—Jean Narrache
- 6.45—Elles sont quatre
- 7.00—Les secrets du Dr Morhanges
- 7.30—La mine d'or
- 8.00—Orchestre symphonique
- 8.30—Récital d'orgue
- 9.00—Radio-journal
- 9.15—L'école des parents
- 9.45—Récital (Québec)
- 10.00—Musique de jazz
- 10.10—Musique légère.
- 10.30—Intermède
- 10.35—Orchestre

MERCREDI 15 JANVIER
- 11.00—Jeunesse dorée.
- 11.15—Rue principale
- 11.30—Le réveil rural
- 11.59—Signal-horaire
- 12.00—Quelles nouvelles
- 12.15—Radio-journal
- 12.25—Intermède
- 12.30—Vers le soleil avec Tante Lucie
- 12.45—Programme musical
- 1.00—Musique légère
- 1.15—Intermède
- 1.30—Lettre à une Canadienne
- 1.45—Le moulin de la chanson
- 2.00—Le Music Hall
- 2.30—Chefs-d'oeuvre
- 3.30—Radio-collège
- 4.00—Radio-collège
- 4.15—Les plus beaux disques
- 4.30—Le vieux clocher
- 4.45—Récital de piano
- 5.00—Yvan l'intrépide
- 5.15—Radio-journal
- 5.25—Chronique sport.
- 5.30—La revue de l'actualité
- 5.45—Coeur atout
- 6.00—Un homme et son péché
- 6.15—"Métropole"
- 6.30—Les Troubadours
- 6.45—Colette et Roland
- 7.00—Ceux qu'on aime
- 7.30—Mosaïque musicale
- 8.00—Radio-Carabins
- 9.00—Radio-journal
- 9.15—Causerie
- 9.30—Artistes de renom
- 10.00—Musique de jazz
- 10.10—Musique de danse
- 10.20—Résultat du hockey
- 10.30—Orchestre.

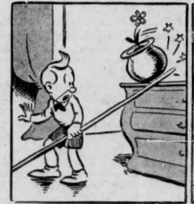
JEUDI 16 JANVIER
- 11.00—Jeunesse dorée.
- 11.15—Rue principale
- 11.30—Le réveil rural
- 11.59—Signal-horaire
- 12.00—Quelles nouvelles
- 12.15—Radio-Journal
- 12.25—Intermède
- 12.30—Vers le soleil avec Tante Lucie
- 12.45—Musique Sud-Américaine
- 1.00—Musique légère
- 1.15—Faire-part
- 1.30—Lettre à une Canadienne
- 1.45—Chansonnettes
- 2.00—Music-hall
- 2.30—Musique
- 3.30—Radio-collège
- 4.00—Radio-collège
- 4.30—Thé dansant
- 4.45—Récital de piano
- 5.00—Yvan l'intrépide
- 5.15—Radio-journal
- 5.25—Chronique sport
- 5.30—Revue de l'actualité
- 5.45—Coeur atout
- 6.00—Un homme et son péché
- 6.15—Métropole.
- 6.30—Théatre de chez nous
- 7.00—Talents de chez nous
- 7.30—Equipe aux quatre vents
- 8.00—Orchestre
- 8.30—Studio G-7
- 9.00—Radio-journal.
- 9.15—Causerie
- 9.30—Ecrit la nuit
- 10.00—Musique de jazz
- 10.10—Airs d'opérettes
- 10.30—Histoire de la musique

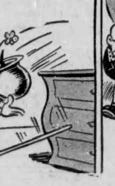
VENDREDI 17 JANVIER
- 11.00—Jeunesse dorée.
- 11.15—Rue principale
- 11.30—Le réveil rural
- 11.59—Signal-horaire
- 12.00—Quelles nouvelles
- 12.15—Radio-journal
- 12.25—Intermède
- 12.30—Vers le soleil
- 12.45—Musique Sud-Américaine
- 1.00—Musique légère
- 1.15—Faire-part
- 1.30—Lettre à une Canadienne
- 1.45—Le Moulin de la chanson
- 2.00—Music Hall.
- 2.30—Les chefs-d'oeuvre
- 3.30—Radio-Collège
- 4.30—Le vieux clocher
- 4.45—Récital de piano
- 5.00—Yvan l'intrépide
- 5.15—Radio-journal
- 5.25—Sport
- 5.30—La revue de l'actualité
- 5.45—Coeur atout
- 6.00—Un homme et son péché
- 6.15—Métropole
- 6.30—Les Troubadours
- 6.45—Variété
- 7.00—Concert populaire
- 8.00—La soirée au vieux moulin
- 8.30—L'Heure de la Valse.
- 9.00—Radio-journal.
- 9.15—René Ristelhueber
- 9.30—Récital d'orgue
- 10.00—Musique de jazz
- 10.15—Musique de l'Amérique du sud
- 10.30—Intermède
- 10.35—Orchestre
- 11.00—Fin des émissions

SAMEDI 18 JANVIER
- 11.00—Programme mus.
- 11.30—Le réveil rural
- 11.59—Signal horaire
- 12.00—Chansonnettes
- 12.15—Radio-journal
- 12.25—Causerie de la Croix-Rouge
- 12.30—La revue des hebdomadaires
- 12.45—Musique sud-américaine
- 1.00—L'opéra
- 4.00—L'heure du thé
- 5.00—Intermède
- 5.15—Radio-journal
- 5.25—Chronique sportive
- 5.30—Chansonnettes françaises
- 5.45—Chronique sportive
- 6.00—Le questionnaire de la jeunesse
- 6.30—L'heure dominicale
- 6.45—Café Negro
- 7.00—Soirée de chez nous.
- 8.00—Radio-journal
- 8.05—Reportage hockey
- 9.30—Récital d'orgue
- 10.00—Intermède musical
- 10.15—Musique de jazz
- 10.30—Orchestre de danse
- 11.00—Fin des émissions

Le professeur NIMBUS

Reproduit avec l'autorisation du Séquestre, Ottawa.









LES BELLES FAVEURS DE NOTRE-DAME DU CAP

Publié avec l'autorisation des Gardiens du Sanctuaire, Cap-de-la-Madeleine, Qué.
(Dessinateur: J.-C. Cuvelier)





1-Atteinte de la grippe, ma petite Julienne vint à deux doigts de la mort. Elle garda le lit longtemps et ne pouvait marcher qu'en s'aidant d'une chaise. Elle dépérissait et s'en allait d'un pas rapide vers la tombe.

2-Cependant elle ne cessait de répéter "Notre-Dame du Cap va me guérir! Je veux aller à l'église à l'Ascension!" A nos doutes elle répondait: "Vous verrez, maman, vous verrez! Je sens que la Ste Vierge va m'exaucer"

3-Un après-midi, elle me crie soudain: "Maman, je suis guérie!... Alors, descends l'escalier", lui dis-je, plutôt incrédule. Elle descend et, à notre grande surprise, peut courir au devant de son père qui revient de la grange.

4-Julienne prit part avec nous à la fête de l'Ascension. Elle put marcher au catéchisme avec ses jeunes compagnes. Je fais avec elle aujourd'hui mon pèlerinage de reconnaissance au Cap. *Dame Ayotte, St-Narcisse, Champl., août 1920.*

Feuilleton de La Liberté et le Patriote

LA LAMPE ARDENTE

par DELLY

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres.

NUMERO XVIII

— Je ne veux plus rien de commun entre lui et moi . . . rien, rien!

— On ne sépare pas ainsi ce que Dieu a uni, Paule. Ce lien ne peut être dénoué que par la mort.

Elle disait: "Non, non!" et se raidissait devant le regard doucement énergique. Raymond, en quelques mots émus, rappelait les souvenirs des jeunes années de Paule, de son adolescence pieuse. Le buste de la jeune femme fléchissait, les traits crispés se détendaient. Un sanglot monta à sa gorge.

—Ma pauvre petite Paule, dis-moi que tu ne songes plus au divorce?

Elle demanda, très bas:

— Tu le veux?

— Ce n'est pas moi qui le veux, c'est Dieu.

Elle croisa les mains sur son manteau et regarda droit devant elle, un long moment. Le soleil éclairait son visage fatigué, ses yeux pleins d'une lassitude désespérée. Elle dit enfin:

— Eh bien! j'y renonce. Je demanderai la séparation. Tu t'en occuperas?

— C'est impossible, ma pauvre amie . . . Après ce qui a été, c'est impossible, tu comprends?

La bouche trop rouge trembla un peu.

— C'est vrai . . . Alors, tu m'indiqueras quelqu'un. Mais je viendrai parfois te voir, quand j'aurai besoin d'être fortifiée. Tu ne sais pas quel bien tu viens de me faire! Il me semble que j'ai bu à une source vivifiante.

Elle penchait un peu sa taille souple, en regardant Raymond avec l'expression d'autrefois, douce, caressante, tendrement attentive. Par l'ouverture du manteau apparaissait la robe soyeuse, qui était de cette fine teinte bleu lavande, sa nuance préférée de naguère, parce qu'elle seyait à son teint délicat et que Raymond l'aimait particulièrement.

Devant ce reflet du passé, une émotion mélancolique le pénétrait. Son amour pour Paule n'était plus qu'un souvenir. S'il en avait douté, il s'en serait trouvé convaincu aujourd'hui devant la jeune femme, revenue à l'affectueuse confiance de naguère et dont la faiblesse désemparée cherchait à s'étayer sur sa force. Mais toutes les joies pures de sa première jeunesse revivaient un instant en la personne de l'ancienne fiancée. Maintenant que l'amour s'était enfui, qu'il ne souffrait plus et la voyait repentante devant lui, sa compassion envers la cousine malheureuse se mêlait d'une reconnaissance attendrie pour ces petites joies sentimentales qu'elle lui avait procurées, pour ce rêve qu'il avait fait si beau. Il ne lui en voulait plus de la déception qui l'avait meurtri, quatre ans auparavant, il ne regrettait plus la femme qui s'était découronnée elle-même à ses yeux en épousant Daubrey. Mais quoi qu'elle fît, elle personnifiait toujours pour lui la simple et idéale tendresse de ses vingt ans, le premier et si longtemps unique amour de son coeur.

— Viens quelquefois, si je puis t'être utile, Paule. Ou plutôt, va voir ma mère. Ce sera mieux encore. Tu connais sa bonté, son jugement si sûr . . .

— Oui, je connais toutes les qualités de tante Hélène, dont tu as hérité. J'irai la voir certainement. Mais toi, Raymond, tu me rappelles ce que j'ai de meilleur dans ma vie. Et cela m'est doux.... cela m'est si doux!

Elle se penchait un peu plus, en appuyant ses mains au bras du fauteuil. Ses yeux levés sur Raymond semblaient couverts d'une rosée de larmes.

Il dit avec une tristesse émue:

— Ma pauvre Paule!

Elle murmura:

— Oui, pauvre, pauvre!

Raymond détourna légèrement son regard de ces yeux où brillaient un regret désolé. Paule reprit, d'un ton qu'elle essayait de raffermir:

— Dis-moi ce que je dois faire, à qui je dois m'adresser. Je suivrai aveuglement tes conseils.

Il lui donna les indications nécessaires, l'adresse d'un avoué en qui elle pouvait avoir toute confiance. Elle le remercia et se leva en disant qu'elle allait faire une petite visite à ses parents, en descendant.

— Je vais t'accompagner, dit Raymond.

Il se baissa pour ramasser le petit sac de Paule qu'elle avait laissé glisser à terre, pendant qu'elle lui parlait. Elle le prit distraitement. Son regard errait autour de la grande pièce aux boiseries grises, égayée à la fois par le soleil et par les très belles tulipes disposées dans un vase de vieille faïence posé sur la cheminée.

— Ce sont toujours les meubles de ton grand-père, les bons vieux meubles de famille. Tu tiens aux souvenirs, à la tradition, toi! Lui les déteste. Nos pauvres Grands-Sapins! Si je n'avais pas été moralement certaine que ton père les achèterait, jamais je n'aurais consenti à les vendre. Mais j'aimais mieux qu'ils soient à toi, puisque je n'ai pas d'enfant. Quant à moi, je ne pourrais plus y aller. Je souffrirais trop.

D'une main nerveuse, elle referma son manteau. Puis elle tendit la main à Raymond:

— Ne te dérange pas, mon ami. Un client attend peut-être . . .

— Non. Je n'ai pas entendu sonner. Je vais t'accompagner, en tout cas, jusqu'à l'escalier.

Il ouvrit la porte devant elle et tous deux s'avancèrent jusque sur le palier. Paule saisit la main de Raymond et la serra avec force.

— Merci encore . . . merci de m'avoir pardonnée! Que tu es bon! Tu ne sais pas quelle consolation sera pour moi ton amitié!

Il répliqua, d'un ton ferme et doux:

— Cette consolation, cherche-la d'abord et toujours près du Dieu que tu as trop oublié jusqu'ici. Adopte une existence sérieuse, Paule, reprends tes habitudes chrétiennes. Il te faut une sauvegarde puissante dans la vie qui sera désormais la tienne.

— Oui, tu as raison. Mais tu m'aideras, toi qui es si croyant?

Il dit avec la même fermeté douce:

— Non, pas moi, Paule. Mais tu t'adresseras à ma mère. Elle sera heureuse d'être un guide pour toi.

Les doigts de Paule s'écartèrent et laissèrent aller la main de Raymond. Le regard chargé de ferveur s'abaissa, disparut sous les paupières diaphanes.

— Oui, je lui demanderai conseil. Bonsoir, Raymond. Puisque tu pries, toi, prie pour moi.

Penché sur la rampe, il la regarda descendre. Le manteau de petit-gris habillait élégamment sa longue taille mince. Un petit chapeau de feutre vert dégageait les cheveux blonds qui avaient maintenant une teinte plus foncée — la teinte qu'il fallait avoir cette année-là pour être une femme à la mode.

Une femme à la mode! Voilà ce qu'avait été Paule, voilà ce qu'elle avait trouvé de mieux pour combattre ses déboires conjugaux. Maintenant, elle n'était plus qu'une épave, prête à sombrer si on ne la secourait pas.

Revenu dans son cabinet, Raymond demeurait debout, un pli soucieux au front. Une impression mélancolique lui restait de cette entrevue qui avait ranimé l'ombre du passé en même temps qu'elle lui révélait tout le drame de l'existence de Paule. Il plaignait sa cousine, en dépit de tout. Il ressentait de la pitié pour cette faiblesse de caractère, pour l'étrange aberration morale qui l'avait si douloureusement surpris autrefois. Paule devenait à ses yeux une malade d'âme, très gravement atteinte, mais non incurable. Elle-même, d'ailleurs, le reconnaissait implicitement en demandant son aide.

Mais cette aide, ces conseils qu'il eût été heureux de donner à la cousine, il lui fallait les refuser à la fiancée d'autrefois, à la femme de Daubrey. Durant cet entretien, il avait compris que Paule l'aimait — qu'elle n'avait en réalité probablement jamais cessé de l'aimer et que ce sentiment prenait une nouvelle force, à mesure qu'elle détestait, méprisait davantage Daubrey. Révoltée, désemparée, elle venait à lui, sans peut-être avoir conscience que ce n'était pas seulement au parent ni à l'avocat qu'elle demandait secours et conseil.

Un parfum agréable, mais tenace, demeurait dans la pièce. Il alla ouvrir la fenêtre et offrit son visage à l'air froid que tempérait ce soleil de mars déjà chaud. Son regard s'en alla, un moment, vers cet appartement du premier étage qu'habitaient le président et sa fille. L'image de Paule s'obscurcit, glissa vers l'oubli; il ne vit plus que le frémissant visage d'Ariane, sa bouche sans fard qui avait un si fin sourire et ses yeux graves et rieurs tour à tour, qui laissaient deviner l'âme ardente, loyale, parfois douloureuse.

Ariane . . . Ariane qui saurait peut-être aimer jusqu'à la mort celui qu'elle jugerait digne d'un tel amour.

Il s'écarta presque brusquement, ferma la fenêtre et revint au bureau. La souffrance étreignait son coeur dont il devait briser une fois de plus l'élan vers la bien-aimée. Il pensa:

"Qu'était-ce donc que l'abandon de Paule près de cet amour qui sera si long à mourir?"

CHAPITRE VI

Le procès d'Arcier se termina par la condamnation de l'accusée, en dépit d'une fort brillante plaidoirie de Me Daubrey. La servante, cliente d'Ariane, fut acquittée, après une habile défense de la jeune stagiaire. On vit, au sortir de l'audience, des confrères empressés entourer Mlle Daubrey. Evennes n'était point parmi eux. A la barre, il avait serré la main d'Ariane avec un mot de félicitation et n'avait plus paru s'occuper d'elle. De son côté, elle semblait maintenant l'éviter, sans aucune affectation d'ailleurs.

Dans le Palais, on commençait à parler de la demande en séparation introduite par Mme Daubrey. La sympathie, en général, n'allait pas à Ferdinand. On rappelait qu'il avait épousé la fiancée d'Evennes, circonvenue par lui. La fortune de la jeune fille avait tenté sa cupidité de jouisseur. Maintenant, il mettait tout en oeuvre pour empêcher que Paule eût gain de cause.

Raymond s'absorbait dans le travail. Il réagissait énergiquement contre sa souffrance intime, contre les révoltes de son coeur épris. Ariane lui facilitait la tâche par sa nouvelle attitude. Dans ses rapports obligés avec lui, elle restait le confrère, uniquement. Raymond avait vu naguère dans ses yeux qu'elle l'aimait, et il lui vouait une reconnaissance profonde pour cette délicatesse silencieuse qui épargnait a son âme tant de trouble, tant de luttes.

Mais ce n'était pas cette nouvelle découverte dans la nature de Mlle Daubrey qui pouvait affaiblir ses sentiments à son égard et il se surprenait parfois à songer encore:

"Si elle devenait ma femme, ne serais-je pas presque certain de la voir adopter toutes nos idées, à notre contact?"

La réflexion, peu après, s'imposait à son esprit loyal. Non, il n'avait pas le droit de tenter cette aventure, de remettre le sort moral d'une famille entre les mains d'une femme sans croyances, si bonne, si vertueuse qu'elle parût, car la base manquerait au foyer, le lien ne serait jamais étroit entre elle et lui, s'ils ne pouvaient penser de même, croire aux mêmes fins surnaturelles et espérer en l'éternelle vie.

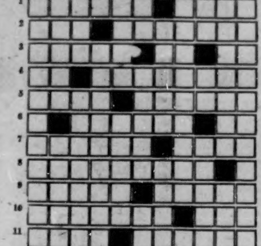
. . . .

Au début de l'hiver suivant, on vit apparaître au Palais Me Daubrey, fort changé, car, à la suite d'un refroidissement, il avait été atteint d'une bronchite qui traînait sans vouloir guérir. La séparation venait d'être prononcée. Paule habitait chez sa mère. Elle allait fort peu dans le monde, mais on la voyait souvent chez Mme Evennes. Là, elle rencontrait parfois Ariane. Les deux belles-soeurs se montraient correctes, sans que reparût l'amitié d'autrefois. Jamais elles ne parlaient de Ferdinand ni des événements qui avaient pu se passer au cours de l'existence conjugale de Paule. Elles étendaient le silence sur ces années, sur l'homme que Paule détestait, qu'Ariane méprisait.

Mme Evennes accueillait sa jeune cousine avec une grave bonté. Elle essayait d'amener à une sérieuse compréhension de la vie l'âme faible et meurtrie. Paule venait volontiers la voir et s'attardait dans le grand salon tranquille, en parlant de Raymond. Elle ne le voyait plus que rarement dans son cabinet. Mme Evennes, discrètement, avait su lui faire comprendre que dans sa situation, et surtout étant donné ses fiançailles d'autrefois, des visites de ce genre, trop fréquentes, risqueraient d'être prises en mauvaise part. Mais souvent, quand Raymond, au retour du Palais, entrait pour s'asseoir un instant près de ses parents, il la trouvait là, toute prête à l'accueillir avec un empressement qui mettait un soudain éclat dans ses yeux calmes.

(A suivre)

Nos Mots Croisés



HORIZONTALEMENT

1—Qui appartient à la campagne — Monnaie de compte turque.
2—Hardi, audacieux — Inspirer du respect.
3—Causant la mort — En quel endroit — Symbole du calcium.
4—Métal précieux — Exécutes des oscillations.
5—Exprimé sa peine par des sons plaintifs — Divinité des montagnes.
6—Oreille d'homme — 1ère conjugaison.
7—Parties attachées à d'autres et semblant faire corps avec elles — Gâta, avaria.
8—Qui appartiennent au ventre.
9—Inflammation de la muqueuse des gencives — Monnaie d'argent turque.
10—Ferai des rots — Agent politique de Louis XV.
11—Saisons — Enchâsse une pierre dans un chaton.

VERTICALEMENT

1—Procédé d'héliogravure permettant les tirages sur machines rotatives.
2—Détérioration que produit l'usage — Doigtier de cuir du calfat.
3—Roue de poulie — Sucre que l'on rencontre dans la manne du frêne.
4—Fruits du noisetier.
5—Meubles sur lesquels on se couche — Donner de l'air.
6—Eminence (abrév.) — Donna du montant, de la force — Carte à jouer.
7—Fruit du poirier — Femelle du sanglier.
8—Jeunes poules.
9—Carte à jouer — Art. simple féminin — Chef-lieu de canton (Haute-Garonne).
10—Céder à quelqu'un ce qu'il nous avait cédé auparavant — Chef d'Etat.
11—Mettraient de niveau les assises d'une construction.

Solution du problème précédent

P	R	E	D	I	C	A	T	E	U	R
O	U	T	I	L	S	■	A	P	R	E
T	I	A	R	E	■	A	R	I	E	L
■	N	I	E	■	T	R	A	N	S	I
S	E	M	■	T	A	I	R	E	■	U
O	R	■	G	A	R	D	E	■	E	R
L	■	T	A	P	E	E	■	E	T	E
E	P	I	L	E	R	■	E	L	A	■
R	O	T	I	R	■	T	R	E	M	A
E	U	R	E	■	S	E	R	G	E	R
T	R	A	N	S	I	T	A	I	R	E

Viennent de paraître

Aux Editions Fides

Les fiancés

par Alexandre MANZONI

Le nom de Manzoni est resté à jamais célèbre dans la littérature italienne. L'une de ses oeuvres, **Les fiancés**, a même eu les honneurs d'une traduction dans une dizaine de langues et recruté des millions de lecteurs enthousiastes.

Cet ouvrage vient d'être réédité chez **Fides.** On a revu le texte, retranché des longueurs ici et là, et rajeuni la présentation. Nous croyons qu'il sera parcouru avec ferveur par les lecteurs d'un peu toutes les catégories, du moins plusieurs motifs nous inclinent à le croire. C'est d'abord un classique, donc, un ouvrage qu'il faut avoir lu; un roman historique de grande valeur sur les moeurs de l'époque, la tyrannie des seigneurs et les luttes entre principautés avec leur cortège de ruines, de fléaux et d'épidémies; enfin, un roman d'amour des plus captivants.

L'intrigue est conduite avec un art consommé. L'action ne languit jamais. Manzoni sait maintenir l'intérêt et le porter à son point culminant. A tout point de vue, ce roman tient du chef-d'oeuvre et il faut savoir gré aux **Editions Fides** de l'avoir remis en librairie.

Deux volumes de 236 pages chacun.
Prix, par la poste: $2.65.

Aux Editions Variétés

L'héritage

par RINGUET
de l'Académie canadienne-française

30 Arpents a consacré le talent de Ringuet romancier, **Un monde était leur empire** l'a révélé historien; voici l'écrivain sous un nouvel aspect: celui de conteur.

Les récits réunis dans ce volume conduisent le lecteur du Canada à Tahiti, en passant par le canal de Panama. Qu'il évoque la vie d'un petit village canadien, ou qu'il décrive la nature exotique des îles du Pacifique, Ringuet montre le même talent, fait de sobriété et de force.

L'Héritage raconte l'effort émouvant d'un ouvrier qui s'acharne à faire fructifier une terre ingrate. C'est celle-ci qui finira par l'emporter et l'homme devra abandonner sa terre.

Dans ses autres contes, Ringuet se montre tour à tour un observateur narquois et plein d'humour des moeurs canadiennes et un évocateur puissant des sortilèges exotiques.

La profonde humanité de tous ces récits touchera profondément les lecteurs de Ringuet.

Un ouvrage de 184 pages, publié par **Les Editions Variétés.**
Prix, par la poste: $1.35.

Aux Editions de La Famille

Mamans, avec énergie . . .

par MARIE-FRANCE

Toutes les mamans apprendront avec joie que Marie-France vient de publier ce second volume pour elles.

Déjà **Mamans, avec le sourire** sème dans des milliers de foyers le bonheur et la paix.

Une mère a besoin de savoir sourire pour bien élever ses enfants, mais il lui faut aussi beaucoup d'énergie. Les petits comme les grands enfants ont parfois des caprices, des sautes d'humeur, des problèmes aussi. C'est de leur mère qu'ils attendent les réprimandes et les conseils.

Une mère a besoin de doigté, de savoir-faire, de sourire, d'énergie et de tendresse. Elle trouvera dans ces pages l'art d'être une vraie maman.

Vos enfants vous aimeront en autant que vous pourrez les mieux comprendre, les mieux aimer. Lisez ce livre et vous sentirez la joie s'augmenter dans votre foyer.

Un volume de 150 pages, publié par le **Centre Familial.**
Prix, par la poste: $0.80.

Le livre que tous réclament

Notre français sur le vif

par Jean-Marie LAURENCE

Les entretiens linguistiques de Jean-Marie Laurence avec la spirituelle Ingénie font depuis quatre ans les délices du public auditeur de Radio-Canada.

L'auteur présente au public lecteur une série de ces dialogues amusants et instructifs sur **La Philologie, La Lecture** et **Le Style.**

Une introduction magistrale précise l'état actuel de la linguistique et définit la situation du français au Canada.

Une dissertation divertissante résume la question brûlante de l'orthographe.

Certaines pages, tour à tour pétillantes d'esprit et vibrantes d'émotion, ne s'oublient pas. Tels sont **Le portrait de Mlle Wilhelmine** et **Le rêve du grammairien.**

Ce livre est un monde. On y trouve: des lectures récréatives; une initiation facile à la linguistique; la solution de nombreuses questions grammaticales; des conseils originaux sur l'art de lire et d'écrire; des aperçus sur la psychologie du langage.

Le tout relevé de réflexions philosophiques.

Un volume de 300 pages, publié par **Le Centre de Psychologie et de Pédagogie.**
Prix, par la poste: $1.60.

Nous n'établirons une paix durable que si nous la bâtissons sur des principes chrétiens.

Le président TRUMAN.

Nos lecteurs peuvent se procurer les volumes mentionnés sur cette page en remplissant le bulletin ci-joint et en l'adressant avec leur remise à notre service de librairie.

SERVICE DE LIBRAIRIE,
LA LIBERTE ET LE PATRIOTE,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Veuillez me faire expédier un exemplaire du livre suivant ....

pour lequel je vous envoie sous ce pli la somme de $..................

Nom ....

Adresse ....

....

La vie de l'esprit

par Guy SYLVESTRE

(Spécial à la Liberté et le Patriote)

Actualité de Psichari

Il est un écrivain français de notre siècle qui m'a toujours été très cher et dont on ne parle plus assez souvent à mon gré: c'est Psichari, l'auteur du **Voyage du Centurion.** Comme Péguy, Psichari est mort au champ d'honneur, le 22 août 1914, à St-Vincent-Rossignol, face à l'Allemand, et le chapelet enroulé autour du poignet. Celui qui avait affirmé que l'homme doit se dépasser en s'immolant affirmait ainsi, dans un dernier geste, son intention de grandeur dans la simplicité. Donnant sa vie pour l'Eglise et la France, inséparables en lui, le petit-fils de Renan reconstruisait en lui ce que son grand-père avait détruit.

La conversion de Psichari au catholicisme avait été l'aboutissement d'une grande aventure spirituelle. Jacques Maritain, qui fut son confrère au lycée et à la Sorbonne, nous a raconté que Psichari fut toujours un élève inquiet, tourmenté, insatisfait des solutions matérialistes qu'on lui proposait des problèmes fondamentaux de la destinée humaine. C'est cette âme troublée qu'il promena au désert et qu'il a évoquée dans Maxence. Psichari n'aimait pas le monde moderne, la société contemporaine. On n'avait cherché qu'à former son esprit et non son coeur — et il savait que son âme avait besoin d'autre chose que de science. Comme Maxence, "il était né pour croire, et pour aimer, et pour espérer. Il avait une âme, faite à l'image de Dieu, capable de discerner le vrai du faux, le bien du mal. Il ne pouvait se résoudre à ce que la Vérité et la Pureté ne fussent que de vains mots, sans nul soutien". C'est cette voix en lui qui le conduisit au Christ, dont la découverte combla tous ses désirs.

C'est dans le désert, propice à la méditation et suggérant la notion d'infini, qu'il se posa le plus de questions sur la nature de l'homme, sa cause, sa fin, sa destinée. Au contact du Maure, il découvrit combien profondément le christianisme a marqué l'Europe. Il comprit que "l'encre des savants n'est pas plus précieuse que le sang des martyrs". Et c'est dans le Christ qu'il trouva l'unité de la Vérité, de l'Amour, de la contemplation et de l'action.

Psichari ne découvrit pas le Christ dans un éclair instantané, comme Claudel à Notre-Dame de Paris. Sa conversion se fit par un approfondissement constant, comme celle de Péguy. Une de ses premières découvertes fut celle de la nécessité de l'ordre. Maxence donne des ordres après en avoir reçu. L'armée, avec sa discipline, lui impose le sens de la discipline, de la hiérarchie. Les notions d'autorité et d'obéissance lui apparaissent clairement et il demande aux vents de laver tout ce qui n'est pas la pure grandeur, d'arracher tout ce qui est accessoire, afin que seul demeure ce qui est substantiel.

De plus, Psichari découvre la tradition: il se sent solidaire du passé, et la vision sublime de la communion des saints qui est donnée. "Je sens qu'il y a par derrière les dernières lumières de l'horizon, écrit-il, toutes les âmes des apôtres, des vierges, des martyrs, l'innombrable armée des témoins et des confesseurs. Tous me font violence, m'enlèvent par la force vers une région morale plus élevée que celle où je vis aujourd'hui. Ce soir, nous désirons de tout notre amour leur pureté, leur humilité, leur pitié, leur chasteté, leur sagesse et leur force, leur science, leur piété. Nous concevons que l'on puisse aspirer à la perfection." Cette découverte lui rend tout simple et facile. Il n'a qu'à rentrer dans l'ordre, prendre sa place, remplir son rôle d'homme en même temps que son métier de soldat. Il n'a pas besoin de miracles pour croire, c'est la simplicité de tout ce qui au contraire le touche.

Psichari nous enseigne que le catholicisme est une religion de simplicité, et de grandeur dans la simplicité. L'âme du chrétien doit être, dit-il, un lac tranquille dans lequel les Personnes divines aiment à se mirer. Sa religion n'est pas celle des savants qui demandent à Dieu de leur rendre constamment des comptes. C'est presque la loi du charbonnier, mais c'est tout de même plus que cela, parce que Psichari a eu à découvrir la simplicité par delà les complications des théories négatrices de son siècle. Au terme du **Voyage du Centurion,** il demande: "Mais quoi! Seigneur, est-ce donc si simple de vous aimer?" Cette parole révèle que la simplicité a été pour lui une conquête, une découverte véritable. Cette simplicité est la plus belle, parce qu'elle n'est pas l'inconscience des problèmes humains, mais au contraire la solution concrète et finale des questions fondamentales que tout homme digne de ce nom se pose sur sa destinée. Péguy est né dans un milieu sceptique et jouisseur, il en est sorti. Il est la preuve vivante que la volonté est toute puissante, qu'elle est capable de nous porter vers le bien sans compromissions ni limites. Le tout est de vouloir. Et, comme dit l'Ecriture, le reste est donné par surcroît. Il faut espérer que les oeuvres de Psichari, d'un lyrisme parfois si sublime, d'une sensibilité aussi profonde que fine, seront mises à la disposition du grand public, car Psichari est un écrivain dont la lecture et la méditation nous grandissent, nous purifient et nous élèvent. On n'en peut dire autant de tous.

x x x

Les éditions Variétés viennent de rééditer à Montréal deux oeuvre de Jacques Bainville, qui restent toujours d'une grande actualité: l'**Histoire de France** et le **Napoléon,** de Jacques Bainville. Bainville est, avec Giraudoux et Duhamel, l'écrivain français contemporain qui a été le plus réédité au Canada.

x x x

Adrienne Maillet, auteur de nombreux romans et pièces de théâtre, vient de publier **La vie tourmentée de Michelle Rôbal,** roman d'amour tragique qui est situé dans notre monde canadien d'aujourd'hui.

x x x

"Nous sommes heureux de le constater: depuis quelques années, nos gens lisent beaucoup plus qu'on ne se plaît à le répandre et, par conséquent, il importe davantage que les prêtres, les éducateurs et les catholiques militants se soucient de la saine orientation des lectures et de leur choix judicieux, chez tous ceux sur qui ils exercent quelque influence." S. E. le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, dans **Le problème des lectures** (Fides).

x x x

La revue française **Les Temps modernes** vient de publier un numéro de 375 pages sur les Etats-Unis d'Amérique. Autre indice de l'influence croissante de nos voisins du sud sur les lettres françaises contemporaines. On sait que les éditeurs parisiens publient de plus en plus des traductions françaises de nombreux romans et reportages américains.

x x x

Jeanne Paul-Crouzet vient de publier à Paris, aux éditions Didier, un ouvrage considérable intitulé **Poésie française au Canada,** dans lequel elle étudie l'oeuvre d'une vingtaine de nos poètes. Il faudra reparler de cet ouvrage sympathique qui aidera à faire mieux connaître en France notre littérature poétique.

x x x

Marius Barbeau, travailleur inlassable, publie chez Fides le tome second de ses **Saintes artisanes,** consacré à la couture, la broderie, la dentelle, le dessin, la sculpture, la peinture, la musique, l'architecture, etc., sous le régime français. Le tome premier était entièrement consacré à la broderie. L'ouvrage est abondamment illustré.

x x x

Quelques rares polémiques attirent l'attention des amis des lettres au Canada. Parmi les plus récentes, il faut signaler celle qui oppose Robert Charbonneau et René Garneau sur la question du colonialisme littéraire, et celle qui s'est élevée entre un étudiant de l'Université de Montréal et Théophile Bertrand sur l'orientation religieuse des lectures.

x x x

Félix Desrochers, conservateur de la Bibliothèque du Parlement, signale dans la dernière livraison de la Revue de l'Université d'Ottawa, la nécessité d'une bibliothèque nationale. L'idée a trouvé un ardent défenseur dans l'honorable Paul Martin, secrétaire d'Etat, et elle se matérialisera probablement lorsque les problèmes de la reconstruction économique seront devenus moins pressants. La nation entière en profitera et les chercheurs y trouveront une mine de renseignements et de documents.

Légendes légères

par Charles MAUREL

On lira avec le sourire ces contes alertes où figurent l'enfant, la jeune fille, l'amoureux, le jeune ménage de chez nous, des vieillards au coeur jeune, un cheval instruit et un brin de folklore.

En vente à toutes les bonnes librairies.

Dans les trois amériques

par le chanoine CARDIJN

Le fondateur de la J.O.C. a fait cet été, comme on le sait, une randonnée dans l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud. Chargé par le Souverain Pontife lui-même d'exposer la situation des jeunes ouvriers et les meilleurs moyens de leur venir en aide, il a prononcé maintes conférences, présidé des semaines d'étude, conversé avec les chefs de l'Eglise et les dirigeants de la jeunesse travailleuse.

De retour en Europe, après un voyage de deux mois, le chanoine Cardijn a raconté brièvement les grandes étapes de cette randonnée et ses principales impressions. L'Ecole Sociale Populaire a cru que ce récit serait goûté au Canada. Elle vient de le publier dans une plaquette qui contient aussi deux causeries du grand apôtre, l'une aux prêtres de Montréal, l'autre à la J.O.C. de New-York, la veille de son départ.

Cette brochure dont la couverture est ornée d'une photographie très vivante du chanoine Cardijn se vend **10 sous, au secrétariat de l'E.S.P., 1961, rue Rachel Est, Montréal.**

Nationalisation et organisation corporatives

La question de la nationalisation des entreprises, posée dans tous les pays au lendemain de la guerre, ardemment préconisée par les partis de gauche en Europe et réalisée déjà dans un bon nombre d'industries, continue à être l'objet de vives discussions. Pie XII a cru bon, lors de la Semaine sociale de Strasbourg, en juillet dernier, d'aborder ce sujet. Il l'a fait avec discrétion, mais avec clarté et fermeté. On a surtout remarqué que, sans condamner les nationalisations partielles il affirme cependant que les associations corporatives constituent un moyen beaucoup plus efficace d'atteindre la fin recherchée.

Ce jugement de Pie XII, qui confirme les directives données par son prédécesseur dans **Quadragesimo anno** et **Divini Redemptoris** sur l'organisation corporative, est d'une grande importance. Il a provoqué de profondes réactions en plusieurs milieux. **La Civita Cattolica** vient de l'analyser dans un long article. La N.C.W.C., le grand organisme des Etats-Unis, a aussitôt lancé un appel en faveur du mouvement corporatif. Cet évènement ne peut pas passer inaperçu chez nous. Il comporte trop de leçons pratiques pour les catholiques du Canada. L'Ecole Sociale Populaire lui consacre sa brochure mensuelle de décembre. On y trouvera, outre le texte complet de la lettre du Pape et de l'article de la revue italienne, quelques pages sur l'organisation corporative en marche et un commentaire de la déclaration américaine.

Cette brochure de 32 pages est en vente au prix de **15 sous au secrétariat de l'E.S.P., 1961, rue Rachel Est, Montréal.**

• • •

L'établissement des jeunes

par Jean-Marie GAUVREAU

Sous ce titre général, que précise le sous-titre **l'artisanat,** l'auteur, après avoir rappelé les grands moyens, telle la colonisation, préconisée de longue date pour aider la jeunesse rurale à s'établir, propose un moyen de moindre envergure et encore peu appliqué, mais appelé sans aucun doute à rendre de grands services. L'artisanat peut, en effet, permettre à quantité de jeunes que la terre n'attire pas, de rester à la campagne et d'y gagner leur vie dans de petites industries. Déjà des centres d'orientation artisanale leur font entrevoir cet avenir et les y préparent. Nombreuses d'ailleurs sont les diverses initiatives nées déjà spontanément dans notre province et qui témoignent de la valeur de cette forme nouvelle d'établissement.

Adepte convaincu de l'artisanat, M. Jean-Marie Gauvreau, après en avoir exposé les avantages à la Semaine sociale de St-Hyacinthe, les présente aujourd'hui au public dans une élégante plaquette de l'oeuvre des Tracts. **En vente au secrétariat de l'E.S.P., 1961, rue Rachel Est, Montréal (10 sous l'exemplaire).**

• • •

Le problème de la jeunesse

par le R. P. Archambault, S. J.

Sous ce titre, l'auteur publie l'exposé qu'il a fait, à la Semaine sociale de St-Hyacinthe, de la situation actuelle de la Jeunesse canadienne-française et de l'aide qu'elle réclame. Il passe brièvement en revue les différentes catégories de jeunes: jeunesse étudiante, bourgeoise, ouvrière, agricole, analysant l'esprit nouveau qui les caractérise, puis il indique les principaux moyens de s'intéresser à leur sort. Ce ne sont que les grandes lignes du vaste sujet traité à la Semaine sociale, mais tous ses aspects sont au moins esquissés et ils nous donnent une vue d'ensemble, claire et précise, du grave problème de la jeunesse, tel qu'il se pose actuellement au Canada et tout particulièrement dans la province de Québec.

Cette brochure de 32 pages se vend **15 sous l'exemplaire, au secrétariat de l'E.S.P., 1961, rue Rachel Est, Montréal.**

Le N.Y. Tribune se vendra 5 cents

NEW-YORK — Le **New York Herald Tribune** a déclaré récemment dans une annonce de première page, qu'à partir du 30 décembre le prix du journal sera de cinq cents sur semaine et de 15 cents le dimanche. L'annonce a dit que ce nouveau prix a été rendu nécessaire par suite d'une hausse du coût de l'impression au cours des dernières années.

Petites Annonces

Tarif: 2 sous par mot.

Minimum: 50 sous par insertion, plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement, si l'on se sert d'une Boîte.

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

CHAMBRE BIEN MEUBLEE à louer pour jeune fille. Maison confortable. S'adresser à 612, rue Aulneau, St-Boniface, Man. 1004-T.F.

A VENDRE—2 manteaux pour jeunes gens. En bon état. S'adresser à Mme Emile Poirier, 161, rue Kitson, Norwood, Man. Téléphone 201 705. 16-38C.

TROUVEE—Une montre bracelet, sur l'avenue Provencher, St-Boniface. Ecrire à Boîte 15, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. 15-38P.

A VENDRE—Magasin général avec résidence. Chiffres d'affaires, $2,500.00 par mois. Vente comprend réfrigérateur électrique. Chauffage à l'huile. S'adresser à M. B. Duguay, Giroux, Man. 14-38C.

EXCELLENTE OCCASION pour jeunes gens et jeunes filles, possédant expérience ou non, d'apprendre à coudre avec une machine à pouvoir électrique, dans un atelier tout à fait moderne. Bon salaire, et emploi stable. Si vous n'avez pas d'expérience, vous pouvez apprendre rapidement sous la direction de gens de métier experts. Si vous êtes intéressé à ce genre de travail, adressez-vous à: Stall Sportswear Ltd., 1er étage, édifice Peck, coin des rues Notre-Dame et Princess, Winnipeg, Man. 12-38C.

A VENDRE—1930—Tracteur International 22-36, $450.00. F 12 International 1937 sur pneus neufs, $675.00. 1937 International F 12 sur acier, $450.00. 1941 Massey 101 Junior sur pneus, $1,150.00. Cultivateur Oliver 12 pieds, roue basse 2 "power lift", $275.00. S'adresser à M. Ben Cormier, La Salle, Man. Téléphone Sanford 4-13. 13-38P.

BON HOTEL, avec licence, dans centre important canadien-français du Manitoba. Chiffre d'affaires, $60,000 par an. Propriétaire ayant d'autres intérêts en main désire vendre pour $40,000. Pour tout renseignements, s'adresser à C. Buffet, 302, édifice McIntyre, Winnipeg, Man.

BELLE RESIDENCE NEUVE, au coeur de St-Boniface. A vendre avec ameublement complet et choisi. 7 chambres et salle de bain moderne. Idéal pour professionnel, docteur, etc. Possession au gré de l'acheteur. S'adresser à C. Buffet, 302, édifice McIntyre, Winnipeg, Man.

BELLE FERME-LAITERIE, dans, district de St-Boniface. Très bonnes maison et dépendances; étable moderne; bon troupeau et roulant complet mécanique. Revenu, $1,200 par mois. Près des écoles, etc. Acheteur ou deux associés ayant $20,000 comptant feront un bon marché. S'adresser à C. Buffet, 302, édifice McIntyre, Winnipeg, Man.

A VENDRE—5¾ acres dans la municipalité de Fort Garry, sur le bord de la rivière Rouge. S'adresser à 318, rue Hamel, St-Boniface, Man. Téléphone 205 550. 21-38C.

A VENDRE—Maison de 4 suites, logis prêt pour acheteur. S'adresser à 526, rue Aulneau, St-Boniface, Man. 22-40C.

ON DEMANDE—Dans un hôpital catholique situé en dehors de Winnipeg, un ingénieur possédant un diplôme de deuxième classe, adroit et pouvant faire un peu de tout; de préférence catholique, sobre, parlant l'anglais et le français. Requis vers le 1er mars. Les applications devront être faites d'ici le 25 janvier; y joindre les conditions d'engagement. S'adresser à boîte 6 La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT — Un bon médecin canadien-français pour l'hôpital de Léoville, Sask. Pour renseignements, s'adresser à M. le Curé, Léoville, Sask. 4-38P

ON DEMANDE—Sténographe expérimentée. Bonnes conditions de travail. Vacances annuelles payées. Faire demande par écrit, à: Freed & Freed Co., 290, avenue McDermot, Winnipeg, Man. 2-37C

LE VILLAGE DE MONTMARTRE, Sask., vendra pour $75.00 moulin à vent moderne, avec tour en fer. Le tout en bon état. S'adresser à M. L.-P. Côté, Montmartre, Sask. 1002-38P

LES BATISSES de l'ancienne fabrique de vin de Trossi sont à vendre, ainsi que la maison et le magasin. S'adresser à Schioler & Company, 607, édifice Lindsay, Winnipeg, Man. Téléphone 93 709. 562—TF

AGENTS DEMANDES — Agents-vendeurs pour occupation secondaire (side line) à domicile, produits pharmaceutiques en grande demande, gros profits. Pour détails complets écrire à Casier Postal 1764, Winnipeg, Man. 989-TF

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey." Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit A.-J. Bruyère, Boîte 329, Transcona, Man. T.F

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi. A.-J. Bruyère, Boîte 329, Transcona, Man. T.F

LE CORTEGE QUITTE LE SANCTUAIRE

Une manifestation unique groupant des catholiques de rites différents et d'origines raciales diverses a eu lieu à la cathédrale de St-Boniface dimanche dernier. On voit sur cette photo une partie des membres du clergé quittant le sanctuaire pour retourner à la sacristie. On peut reconnaître sur cette photo LL. EE. NN. SS. G. C. Murray, C.S.S.R., archevêque administrateur de Winnipeg, M. Lajeunesse, O.M.I., vicaire apostolique de Le Pas, N. Savaryn, O.S.B.M., auxiliaire de l'Evêque des Ukrainiens de tout le Canada, et S. Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque-coadjuteur de St-Boniface.

Le Club Espano-Américain de Winnipeg désire annoncer qu'il a repris ses activités le 6 janvier 1947. Ces activités comprennent un nouvelle classe pour ceux qui commencent à apprendre la langue espagnole. Les leçons sont données par des professeurs de nationalité espagnole.

L'enregistrement pour toutes les classes s'est fait à la Kelvin High School, le 6 janvier, à 7 h. 30 p.m.

Pour tous renseignements, s'adresser à
MME PETER ORR,
26, avenue Cobourg
Téléphone 503 558

Au Sacré-Coeur

Décès

Mme Ferdinand Tétrault

Mme Oliva Tétrault, de 382, rue Young, est décédée à l'hôpital Général de Winnipeg, le lundi 6 janvier, à l'âge de 43 ans.

La messe de requiem fut chantée en l'église du Sacré-Coeur, le mercredi 8 janvier, à 10 h. L'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface.

Lui survivent, outre son époux: deux frères, Joseph Lalonde, de l'Alberta, et Aimé Lalonde, de St. James; une soeur, Mme Alice Moon, de St-Vital.

Au Club du Sacré-Coeur

Ligue de dix quilles
Fin de la première série

Equipe	G.	P.
Can. Publishers	22	14
Hôtel Roblin	19	17
Provencher	19	17
Bourbonnais	18	18
Matelots	16	20
Western Paint	16	20
Banque Can. Nat'le	16	20

Nos imprimeurs ont fini par décrocher la première place! Les joutes régulières de la première série étant terminées, les équipes Roblin et Provencher se rencontreront pour décider quels seront les adversaires des imprimeurs pour les finales. Le club gagnant de cette dernière rencontre sera reconnu comme le champion officiel de la première série de la ligue de dix quiles.

La semaine prochaine verra le commencement de la deuxième série. Il serait superflu d'ajouter que plusieurs équipes se proposent d'oublier la première série et de partir, dès le premier soir, sur la bonne voie . . . !

PETITE NOTE

Mme Roland Séguin (Jeannette Blanchard) et sa cousine, Mlle Mance Beauregard, de Montréal, sont en visite chez M. Albert Blanchard.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Nous ne saurions laisser passer cette occasion sans souhaiter à tous nos Frères Chevaliers du Conseil Provencher et de tous les Conseils de l'Ordre une Bonne et Heureuse Année. Que nous réserve cette année qui commence? Sans connaître le détail des événements en tant qu'ils concernent les individus nous savons d'avance que le monde aura à régler les questions d'importance primordiale. Certains de ces problèmes semblent insolubles et ne seront certainement pas réglés d'une façon satisfaisante à moins que les gouvernements ne se décident enfin à appliquer les principes chrétiens d'équité et de charité. Jusqu'ici l'on a fait la sourde oreille aux paroles conciliatrices du Souverain Pontife et l'on s'est bien gardé de l'inviter aux conseils d'après-guerre. Espérons que la lumière soit vue et reconnue avant que d'autres catastrophes ne frappent notre pauvre humanité qui marche à tâtons dans les ténèbres de l'intolérance et de la haine.

Les fêtes sont finies et nous sommes encore tout d'une pièce. Espérons que tous les Frères peuvent en dire autant. Le grand froid nous faisait souvenir des hivers d'antan lorsque le thermomètre demeurait bien en-dessous du zéro un mois et plus à la fois.

Ce froid ne semble affecter nos copains Albert B. et Gus C. d'aucune façon. Ce sont de rudes gaillards. Le premier a semé ses galoches quelque part, l'autre ses gants. Peut être, qu'ils n'en auront plus besoin si leur état d'esprit peut durer.

Avez-vous mis votre contribution volontaire sous pli? Il en est encore temps pour bien commencer l'année.

Sincères condoléances au Frère Jack Schimnowski qui perdait sa mère quelques jours avant le Nouvel An.

Sympathies également au Frère Euclide Boiteau, de Letellier, affligé par la mort de son vieux père. BISTOURI.

Les élections polonaises sont plutôt une comédie

104 candidats du parti agraire ont déjà été arrêtés.

VARSOVIE — Le chef de l'opposition, Stanislaw Mikolajczyk, a déclaré à une conférence de presse qu'il songe à se retirer de la campagne électorale parce que les élections générales qui auront lieu le 19 janvier sont "bien plus une comédie que des élections".

Il a précisé que le gouvernement a supprimé plusieurs candidats de son parti agraire. Mikolajczyk n'a pas encore pris une décision. "Cependant", a-t-il ajouté, "il est évident que nous devrons nous retirer de la lutte si le gouverenement arrête le peu de candidats qu'il nous reste".

Suivant le chef du parti agraire, les autorités polonaises recourent à l'intimidation, arrêtent et assassinent les candidats de l'opposition. A Kasno, près de l'Oder, le premier jour de l'an, les agents du gouvernement ont arrêté et maltraité les partisans du parti agraire; la semaine dernière, c'était au tour de la secrétaire du parti agraire, Janina Blaskowne, d'être arrêtée à Lodz, après avoir été interviewée par deux journalistes américains et un journaliste anglais.

Injustices

"C'est la même chose qui se produit dans les autres parties du pays, a dit le chef du groupement agraire. Les injustices les plus flagrantes sont commises à notre endroit. Nos partisans les plus actifs sont emprisonnés. Nos feuillets de propagande, conformes à la loi, ne sont pas publiés et notre presse est censurée. Même nos listes électorales n'ont pas été publiées par suite de trucs techniques. Nos surveillants aux bureaux de scrutin devront produire une lettre des autorités municipales, bien que la loi stipule qu'une lettre de créance du quartier général de notre parti soit suffisante".

Un protestant fait un don de $2,500 à une église catholique

NORTH ADAMS, Mass. — M. Herbert D. Clark, qui fut le président de la convention de l'église baptiste tenue en 1937, a fait un don de $2,500 à l'église catholique Notre-Dame pour le renouvellement de son intérieur.

C'est M. l'abbé E.-D. Gravel, curé de l'église Notre-Dame, qui nous fit part de ce don d'un laïc baptiste très en vue.